

2009

RÉVISÉ

Le curriculum de l'Ontario
de la 1^{re} à la 8^e année

Éducation artistique



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
La raison d'être du programme-cadre d'éducation artistique	3
L'école de langue française	3
La place du programme-cadre d'éducation artistique dans le curriculum	5
Le rôle de l'élève	7
Le rôle des parents	7
Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant	8
Le rôle de la directrice ou du directeur d'école	9
Le rôle de la communauté	10
ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE	11
Les domaines d'étude	11
Les attentes et les contenus d'apprentissage	16
Les fondements	17
Les processus	17
ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE	20
Le processus d'évaluation du rendement de l'élève	20
La grille d'évaluation du rendement	21
La communication du rendement	26
PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE	27
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage	27
La réflexion critique et l'esprit critique en éducation artistique	29
L'éducation environnementale et l'éducation artistique	30
Le programme d'éducation artistique destiné aux élèves en difficulté	31
L'élève bénéficiant des programmes d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français	34
L'éducation antidiscriminatoire dans le programme d'éducation artistique	35
La littératie et la numératie	36

*An equivalent publication is available in English under the title
The Ontario Curriculum, Grades 1–8: The Arts, 2009.*

Cette publication est affichée sur le site Web du
ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

La place des technologies dans le programme d'éducation artistique	37
Le rôle du centre de ressources dans le programme d'éducation artistique	37
La planification de carrière	38
La santé et la sécurité en éducation artistique	38

SURVOL DE LA 1^{re} À LA 3^e ANNÉE 39

1 ^{re} ANNÉE	41
2 ^e ANNÉE	51
3 ^e ANNÉE	61

SURVOL DE LA 4^e À LA 6^e ANNÉE 71

4 ^e ANNÉE	73
5 ^e ANNÉE	83
6 ^e ANNÉE	93

SURVOL DE LA 7^e ET 8^e ANNÉE 103

7 ^e ANNÉE	105
8 ^e ANNÉE	115

GLOSSAIRE 125

INTRODUCTION

Le présent document *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation artistique, édition révisée, 2009* est destiné aux écoles de langue française; il remplace *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation artistique, 1998*. À compter de septembre 2009, tout le programme d'éducation artistique de la 1^{re} à la 8^e année sera fondé sur les attentes et les contenus d'apprentissage énoncés dans cette édition révisée du programme-cadre.

LA RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Ce programme-cadre maintient des attentes élevées et des contenus d'apprentissage rigoureux pour chaque année d'études et décrit les compétences à évaluer dans toutes les écoles de langue française de la province. Destiné principalement au personnel enseignant, mais aussi aux élèves et à leurs parents¹, ce programme-cadre a pour but de faciliter la planification de l'enseignement et de l'apprentissage de l'éducation artistique et d'assurer la réussite de tous les élèves qui fréquentent l'école de langue française.

L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE

À l'école de langue française, un apprentissage de qualité se déroule dans un environnement propice à la construction de l'identité francophone. En effet, s'éveiller et s'ouvrir à la francophonie, prendre conscience de ses enjeux, identifier ses caractéristiques, s'y engager avec fierté et contribuer à la vitalité de ses institutions représentent sans aucun doute la plus-value de l'apprentissage proposé.

À l'appui du mandat de l'école de langue française, la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004* définit la nature et la portée des interventions en aménagement linguistique ainsi que les résultats escomptés. Ces résultats sont de trois ordres.

- Pour les élèves : capacité accrue à acquérir les compétences en communication orale afin de maximiser l'apprentissage et la construction identitaire.
- Pour le personnel scolaire : capacité accrue à œuvrer en milieu minoritaire afin d'appuyer les apprentissages scolaires et le développement identitaire de chaque élève.
- Pour les conseils scolaires : capacité accrue à maintenir et à augmenter l'effectif scolaire afin de contribuer à la vitalité des écoles de langue française et de la communauté francophone.

1. Dans le présent document, le terme *parents* désigne aussi les tuteurs et tuteurs.

Pour parvenir à ces résultats, le personnel enseignant tient compte des attentes génériques suivantes :

- L'élève utilise sa connaissance de la langue française et sa capacité de communiquer oralement en français pour interpréter de l'information, exprimer ses idées et interagir avec les autres.
- L'élève manifeste son engagement pour la culture francophone en s'informant sur les référents culturels de la francophonie, en les faisant connaître, en en discutant et en les utilisant dans diverses situations.

Dans sa planification des activités d'enseignement et d'apprentissage, le personnel enseignant de l'école conçoit des interventions en aménagement linguistique qui réunissent les conditions favorables à la création d'un espace francophone respectueux du dynamisme et du pluralisme de la communauté et qui contrent les effets négatifs de l'assimilation sur la réussite des élèves. L'école de langue française, milieu de bilinguisme additif, permet aux élèves d'acquérir d'abord de solides compétences langagières en français à l'oral et à l'écrit et d'assurer un apprentissage de l'anglais langue seconde. De plus, elle invite les élèves à prendre conscience des avantages de maîtriser les deux langues officielles du Canada. Les élèves utilisent leur capacité à communiquer oralement en français pour apprendre à se connaître, à construire leur identité, à apprendre avec les autres et à faire état de leurs apprentissages.

La politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (PAL) comporte, entre autres, deux axes d'intervention qui ciblent la réussite scolaire et le développement de la personne.

L'axe de l'apprentissage. Cet axe d'intervention porte sur l'appropriation des savoirs et le choix de carrière. Le curriculum de l'Ontario définit les compétences transdisciplinaires que tous les élèves doivent acquérir pour évoluer comme francophones dans la vie et dans la société, c'est-à-dire savoir communiquer oralement, savoir lire, savoir écrire, savoir rechercher l'information, savoir se servir des technologies de l'interaction et savoir exercer sa pensée critique. Garantie de la réussite scolaire, l'acquisition de ces compétences de base se fait graduellement et en parallèle avec la découverte des champs d'intérêt et des talents individuels, ce qui amènera chaque élève à définir son rôle dans la société et à choisir son domaine d'activité professionnelle.

L'axe de la construction identitaire. Cet axe d'intervention porte sur l'appropriation de la culture et le développement de l'identité. En approfondissant sa connaissance de la culture de langue française, l'élève acquiert un ensemble de repères culturels qui lui permettent d'interpréter le monde et de découvrir les traits distinctifs et les manifestations de la francophonie sur le plan matériel, culturel et intellectuel. Chez l'élève, ce cheminement culturel vient encadrer sa démarche de construction identitaire qui s'opère en trois étapes : l'ouverture et le constat où l'élève s'éveille au milieu environnant et à la réalité culturelle francophone, l'expérience où l'élève prend contact de façon approfondie et plus active avec les contextes socioculturels et l'affirmation où l'élève fait des choix déterminants pour s'engager et affirmer son identité.

L'école de langue française doit aussi s'assurer de créer des situations d'apprentissage qui permettent aux élèves d'affirmer leur identité comme francophones. Les attentes génériques de même que les attentes et les contenus d'apprentissage propres à chaque

matière ou discipline visent le cheminement de l'élève sur les plans personnel, interpersonnel et professionnel. En incitant les élèves à discuter de leurs apprentissages et à les situer par rapport à leurs émotions, leurs valeurs et leurs connaissances antérieures, on développe simultanément chez eux l'expression de la pensée et le courage d'exposer un point de vue et de le confronter à d'autres avec confiance et respect. Ainsi, toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario constituent un tremplin à partir duquel l'élève peut, en perfectionnant ses compétences linguistiques, construire son identité et s'engager envers la culture francophone.

En instaurant dans la salle de classe une ambiance collégiale et respectueuse des divers niveaux d'habiletés linguistiques et des différences culturelles, on contribue à rehausser chez les élèves l'estime de soi, à développer des relations individuelles et de groupe avec les personnes de culture perçue différente de la leur et à construire une identité forte et engagée.

Finalement, les expériences vécues dans le milieu communautaire et les expériences de travail prévues dans les cours du présent document offrent d'excellentes occasions pour que les élèves s'engagent dans des activités sociales, communautaires ou culturelles et consolident leurs liens avec la communauté francophone de l'Ontario.

LA PLACE DU PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DANS LE CURRICULUM

L'éducation artistique est une composante fondamentale du curriculum parce qu'elle est intimement liée au développement intellectuel, social, culturel et affectif de l'élève. L'étude de l'art dramatique, des arts visuels, de la danse et de la musique permet non seulement à l'élève de développer sa créativité et son esprit critique, mais aussi sa coordination physique et sa capacité de travailler individuellement et en groupe. En outre, le travail de création encourage l'élève à s'exprimer de façon verbale et non verbale, à découvrir et à développer des talents qui lui seront d'une grande utilité et qui lui procureront plaisir et satisfaction. Les arts nourrissent l'imagination et la créativité tout en développant le sens de l'esthétique.

En permettant à l'élève d'élargir ses horizons, l'étude des arts débouche sur une meilleure compréhension du monde. Les formes artistiques reflètent en effet notre culture, notre histoire, notre mode de vie et nos valeurs personnelles et collectives. Par exemple, certaines techniques artisanales sont encore transmises d'une génération à l'autre car elles reposent sur la tradition. En étudiant les arts, l'élève découvre les traditions artistiques de sa culture et de celles d'autres peuples.

Par l'éducation artistique, l'élève apprend à communiquer dans divers médias artistiques et prend conscience que les arts sont depuis longtemps un moyen essentiel de représenter, d'interpréter et de communiquer des idées, des sentiments, des messages et des traditions. L'élève est amené à établir des liens entre l'étude des arts, de l'histoire, de la géographie, des langues, de la culture et de l'interaction humaine, et à comprendre l'importance considérable des arts comme source d'information et comme moyen de communication dans toutes les cultures du monde. L'élève découvre que les divers domaines artistiques partagent des éléments clés et des principes esthétiques similaires.

Par exemple, le contraste est un principe esthétique qui se retrouve dans tous les domaines artistiques. L'art dramatique et la danse partagent certaines techniques d'échauffement, de gestuelle et de présentation. Le rythme est une composante essentielle à la musique et à la danse. De plus, en pratiquant et en étudiant les divers domaines artistiques, l'élève apprend à apprécier les ressemblances et les différences entre les diverses formes d'expression artistique des peuples du monde.

Dans le contexte de l'éducation artistique, l'élève est amené à faire des rapprochements entre les arts et d'autres matières du curriculum, qu'il s'agisse de percevoir des liens entre la géométrie et la composition d'un tableau, entre la littérature et la musique ou le théâtre, entre les mathématiques et la chorégraphie en danse. L'élève sera également capable d'établir un lien entre l'étude des arts et les découvertes technologiques, par exemple, l'utilisation de logiciels pour la composition musicale ou la création d'œuvres en arts visuels. Les quatre domaines artistiques intègrent les technologies émergentes en appui à l'apprentissage.

L'éducation artistique s'inscrit donc dans le mandat et l'activité des écoles de langue française de l'Ontario. Les arts sont une expression de ce que nous sommes non seulement en tant qu'individu, mais aussi en tant que membre d'une communauté et d'une culture. L'éducation artistique et l'enseignement de la langue se complètent.

Dans cette optique, le présent programme-cadre d'éducation artistique a été conçu pour permettre à l'élève :

- de créer des œuvres en art dramatique, en arts visuels, en danse et en musique;
- d'acquérir les connaissances et les habiletés techniques de base dans les arts;
- de développer sa pensée critique, c'est-à-dire son habileté à analyser et à apprécier diverses formes de représentation dans les œuvres d'art, aussi bien les siennes que celles des autres;
- de s'exprimer et de communiquer avec aisance et avec les termes justes en français grâce aux arts;
- de développer sa pensée créative et son habileté à utiliser le processus de création;
- de se servir des arts pour faire valoir son identité personnelle, linguistique et culturelle;
- de se servir des arts pour connaître et apprécier l'apport artistique d'autres cultures;
- d'établir des liens entre les arts et les autres matières du curriculum et de faciliter leur compréhension de concepts qui dépassent les paramètres d'une seule discipline;
- d'apprécier une éducation holistique.

Trois approches sous-tendent l'apprentissage de l'élève en éducation artistique : l'apprentissage *dans* les arts, l'apprentissage *au sujet* des arts et l'apprentissage *grâce* aux arts.

L'apprentissage dans les arts. L'apprentissage dans les arts correspond aux expériences esthétiques, à la création artistique et à l'acquisition d'un langage et des connaissances spécifiques aux diverses formes d'art. L'éducation artistique est une expérience d'apprentissage unique car elle lie la pensée aux sentiments (l'intellectuel et l'affectif).

L'apprentissage au sujet des arts. L'apprentissage au sujet des arts se réalise en explorant la signification, le langage et l'historique de diverses formes d'art. De plus, il signifie se renseigner sur les arts, les apprécier et les analyser. L'histoire de l'art est une partie intégrante de cette approche.

L'apprentissage grâce aux arts. L'apprentissage grâce aux arts implique l'utilisation de concepts propres aux arts pour enseigner ou comprendre les concepts d'une ou de plusieurs autres disciplines du programme d'étude. Cet apprentissage est souvent associé à l'interdisciplinarité au sens où l'on considère que l'éducation artistique peut favoriser l'apprentissage de notions enseignées dans d'autres matières du curriculum. L'éducation artistique amène les élèves de tout âge à développer des stratégies diversifiées et à donner un sens aux apprentissages. Les apprentissages sont authentiques, donc réels et significatifs. L'élève joue un rôle actif dans son apprentissage, s'approprie différents savoirs, construit ses connaissances à partir de ses acquis antérieurs et profite de toutes les expériences qui lui sont offertes pour développer des compétences transversales. Les activités interdisciplinaires qui intègrent les arts permettent de développer et de consolider des concepts.

LE RÔLE DE L'ÉLÈVE

L'élève est responsable de son apprentissage. En consacrant le temps nécessaire à ses travaux scolaires et en s'efforçant d'apprendre, l'élève se rendra compte de ses progrès et du développement de ses habiletés, ce qui l'incitera à poursuivre ses apprentissages. En dépit de ses efforts, certains élèves éprouveront cependant des difficultés. Pour réussir, ces élèves devront compter sur l'attention et l'encouragement du personnel enseignant, et dans certains cas, sur un soutien supplémentaire. Il reste qu'apprendre à réfléchir à ses apprentissages, à en assumer la responsabilité et à être l'artisan de son succès doit faire partie de l'éducation de tout élève.

La maîtrise des connaissances et des habiletés propres au programme d'éducation artistique requiert de la part de l'élève un engagement sincère. L'élève devrait saisir toutes les occasions possibles en dehors de la classe pour mieux maîtriser les processus de création et d'analyse critique. Les activités d'apprentissage qui lui sont proposées lui permettent de s'engager activement dans sa construction identitaire, dont l'épanouissement culturel constitue une dimension importante. Il importe donc d'amener l'élève à réaliser que la culture comporte de nombreux aspects qui concourent tous à enrichir son identité et qu'à cet égard, il lui appartient d'assumer une part de responsabilité.

LE RÔLE DES PARENTS

Le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant s'articule principalement autour des axes suivants : connaître le curriculum, accompagner leur enfant dans son apprentissage, faire du foyer un milieu d'apprentissage et un lieu d'épanouissement culturel.

Connaître le curriculum. L'élève fournit généralement un meilleur rendement scolaire lorsque ses parents s'intéressent à ses études. En se familiarisant avec les programmes-cadres du curriculum, les parents sauront quelles connaissances et habiletés leur enfant doit acquérir chaque année. Ils pourront mieux suivre ses progrès scolaires et en discuter

en connaissance de cause. En outre, ils pourront mieux comprendre les compétences décrites dans son bulletin scolaire et collaborer plus étroitement avec l'enseignante ou l'enseignant pour améliorer son rendement scolaire. Enfin, il est souhaitable que les parents prennent connaissance des attentes et des contenus d'apprentissage des autres années d'études pour avoir une vue d'ensemble du programme.

Accompagner leur enfant dans son apprentissage. Les parents peuvent manifester leur intérêt pour l'apprentissage de leur enfant de bien des façons, par exemple, l'inviter à parler de sa journée à l'école, l'encourager à faire ses devoirs, assister aux réunions de parents et s'assurer que l'enfant dispose d'un endroit à la maison pour effectuer ses travaux. Comme l'apprentissage de leur enfant se fait en français, il est important que les parents valorisent l'acquisition d'une bonne compétence langagière en français. Par exemple, ils peuvent favoriser chez leur enfant l'emploi du terme juste pour identifier une forme de représentation, un mouvement artistique ou une technique. Les parents peuvent intéresser leur enfant à l'actualité artistique, entre autres, en participant à diverses activités dans sa communauté (p. ex., pièce de théâtre, concert musical, exposition d'art, spectacle de danse) en tant que spectatrice, spectateur ou artiste.

Faire du foyer un milieu d'apprentissage. Les parents peuvent prendre l'habitude de s'adonner avec leur enfant à des activités qui élargiront progressivement ses horizons, enrichiront sa compréhension du monde qui l'entoure et développeront son esprit critique, qu'il s'agisse de visionner une émission télévisée, d'écouter une variété de musiques, de chanter, de danser dans son salon, de jouer des saynètes ou de dessiner. Le foyer fournit à l'enfant la chance de se familiariser avec diverses productions (p. ex., danse, musique), des objets d'art (p. ex., tableaux, statues, meubles, vêtements), des lieux (p. ex., théâtre, galerie, musée), des individus (p. ex., artistes, danseuses et danseurs, actrices et acteurs) et des expériences (p. ex., défilés, concerts, visites d'expositions, cours d'artisanat dans la communauté). Sécurisé par l'attention bienveillante des parents, l'enfant mis en confiance peut assimiler quantité d'informations, étendre son vocabulaire à divers domaines de la connaissance et reconnaître la place des arts dans sa vie quotidienne.

Faire du foyer un lieu d'épanouissement culturel. L'appui des parents est essentiel pour favoriser chez leur enfant le développement de l'identité francophone. Parler français à la maison, prévoir des activités culturelles et récréatives en français, offrir à leur enfant des ressources en français renforce le travail éducatif fait à l'école de langue française et permet à l'enfant de mieux réussir à l'école et de s'identifier à la culture d'expression française, et ce dans toute la diversité des manifestations de cette culture.

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT

Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant, qui consiste à appuyer chaque élève dans sa réussite, s'articule autour de trois axes : créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève, proposer des activités d'apprentissage pertinentes et faire de l'aménagement linguistique en français une priorité.

Créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève. L'enseignante ou l'enseignant a pour tâche d'élaborer une gamme de stratégies d'enseignement et d'évaluation fondées sur une pédagogie éprouvée. Il lui faut concevoir des stratégies qui tiennent compte des différents styles d'apprentissage et les adapter pour répondre aux divers besoins des élèves. Ces stratégies devraient aussi viser à insuffler à chaque élève le désir d'apprendre et l'inciter à donner son plein rendement.

Proposer des activités d'apprentissage pertinentes. Il incombe à l'enseignante ou l'enseignant de saisir toutes les occasions de faire des liens entre théorie et pratique et de concevoir des activités fondées sur un apprentissage actif. Miser sur le connu et le concret amène l'élève à découvrir et à intégrer les concepts à l'étude par l'entremise du questionnement, de la recherche, de l'observation, de l'expérimentation et de la réflexion. L'enseignante ou l'enseignant encouragera l'élève à mettre ces concepts en contexte, pour lui permettre d'en comprendre la pertinence et l'application dans le monde qui l'entoure.

Faire de l'aménagement linguistique en français une priorité. La qualité de la langue est garante de celle des apprentissages. Il est donc primordial d'accorder la plus grande importance à la qualité de la communication orale et écrite en classe, quelle que soit l'activité d'apprentissage. Il ne s'agit pas de tout corriger ou de culpabiliser l'erreur, mais d'encadrer l'élève dans sa prise de parole en situation d'échange. On l'aidera ainsi à développer ses capacités d'expression et à se familiariser avec les techniques de présentation orale et le processus de production écrite. L'élève pourra progressivement communiquer avec clarté. Il faut donc lui offrir un milieu linguistique cohérent, où tout contribue à enrichir ses compétences en français. Il est donc essentiel de disposer de diverses ressources d'apprentissage en français.

LE RÔLE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

De concert avec tous les intervenants, la directrice ou le directeur d'école prendra les mesures nécessaires pour fournir la meilleure expérience scolaire possible à tous les élèves et leur donner les moyens de connaître le succès et d'assumer leurs responsabilités sur le plan personnel et civique. Il lui incombe de veiller à la mise en œuvre du curriculum de l'Ontario dans sa totalité et dans le respect des différents styles d'apprentissage des élèves et, pour ce faire, de s'assurer que les élèves et le personnel enseignant disposent des ressources nécessaires, y compris en matière de perfectionnement professionnel pour favoriser l'excellence de l'enseignement.

La directrice ou le directeur d'école doit valoriser et favoriser l'apprentissage sous toutes ses formes, à l'école comme dans le milieu communautaire. Il lui appartient aussi de concevoir des mesures pour appuyer l'épanouissement d'une culture d'expression française, en conformité avec la politique d'aménagement linguistique du conseil scolaire. À cet égard, la directrice ou le directeur d'école travaille en collaboration avec divers intervenants pour créer une communauté apprenante qui constituera un milieu communautaire où il fait bon vivre et apprendre en français.

La directrice ou le directeur d'école est responsable de s'assurer que l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI) obtient les adaptations et les changements décrits dans ce PEI. Il lui incombe aussi de voir à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du PEI.

LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ

L'établissement de partenariats avec des artistes et des artisans du milieu communautaire, des associations à vocation culturelle et artistique, des entreprises locales et des services municipaux et régionaux de loisirs peuvent accroître considérablement les ressources consacrées à l'éducation artistique, autant à l'échelon d'une école qu'au niveau d'un conseil scolaire. Ces partenariats peuvent en effet enrichir l'expérience éducative des élèves et toute la vie culturelle de la communauté.

À cet égard, les conseils scolaires et les écoles peuvent jouer un rôle dans la coordination du déploiement des efforts avec les partenaires communautaires. Ils peuvent s'assurer la participation d'artistes et de bénévoles de la communauté pour soutenir l'enseignement des arts. Les partenaires communautaires peuvent être associés à des événements artistiques se déroulant à l'école et contribuer à l'animation de visites éducatives. Les conseils scolaires peuvent collaborer avec les leaders des programmes d'arts communautaires existants destinés aux jeunes, y compris des programmes offerts dans les bibliothèques publiques et les centres communautaires. Les centres culturels, les galeries d'art, les théâtres, les musées et les salles de spectacle constituent des milieux riches pour les visites sur place et l'exploration de la communauté locale et de ses ressources.

ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Le programme-cadre d'éducation artistique de la 1^{re} à la 8^e année est divisé en quatre domaines d'étude : art dramatique (A), arts visuels (B), danse (C) et musique (D). La matière à l'étude chaque année se répartit entre ces domaines, présentés par ordre alphabétique. Chaque année d'études, on enseigne systématiquement toute la matière prescrite dans ces quatre domaines présentés ci-dessous.

Art dramatique. L'art dramatique consiste à exprimer verbalement ou par une gestuelle des idées, des images et des sentiments en mettant en scène des personnages et des situations dans un lieu et à un moment précis. En art dramatique, l'élève développe une compréhension et une appréciation de diverses formes de représentation – théâtre de marionnettes, saynète, récitation, théâtre d'ombres, mime, tableau vivant, création collective, improvisation, monologue, dialogue, commedia dell'arte, art clownesque, match d'improvisation, mise en lecture et théâtre – ainsi que l'habileté de créer des productions dramatiques en appliquant des éléments clés, des principes esthétiques et des techniques présentés dans le tableau des fondements à l'étude de chaque année. Ce domaine de l'art explore, imite et transforme par l'imaginaire des personnages, des idées, des émotions et des situations. L'élève fait l'apprentissage du langage dramatique comme outil de communication et participe à des activités qui lui permettent de mieux se connaître et de mieux comprendre son entourage. Par l'écoute et la parole, l'élève étudie des concepts, décèle et résout des situations problématiques, structure ses expériences personnelles, exprime et éclaircit ses idées et ses émotions et crée des productions dramatiques qui reflètent son originalité et son esprit critique.

Le jeu de rôles et l'interaction sont des composantes essentielles des activités en art dramatique. En entrant dans le rôle de divers personnages et en analysant des productions dramatiques, l'élève apprend à se connaître et à connaître les autres, découvre d'autres comportements, d'autres points de vue et d'autres modes de pensée, ce qui est une préparation à la vie en société. Les activités proposées l'amènent aussi à mieux connaître son patrimoine culturel et à apprécier celui d'autres cultures. L'élève développe aussi ses habiletés en analyse critique ainsi que ses habiletés de communication qui lui permettent d'exprimer clairement son point de vue.

En art dramatique, l'élève s'inspire de diverses sources – littérature, faits divers, actualité, événements historiques, sujets et thèmes tirés d'autres matières – afin de créer un contexte authentique pour ses productions dramatiques. Les autres domaines artistiques peuvent aussi être intégrés pour appuyer ses productions. L'utilisation de la technologie appuie l'apprentissage en exposant l'élève à des productions et à des artistes renommés (p. ex., DVD, films) ou en lui permettant de créer des productions (p. ex., enregistrement vidéo, éclairage, musique). Le programme devrait exposer l'élève à une grande variété de productions dramatiques d'artistes d'ici et d'ailleurs, présentées par des amateurs ou des professionnels, aussi bien à l'école qu'ailleurs.

Il est important que l'élève apprenne à utiliser tout équipement et matériel de façon sécuritaire (p. ex., accessoires, équipements électroniques) et que les productions soient présentées dans un endroit approprié (p. ex., espace adéquat).

On doit aussi signaler l'importance de respecter les droits d'auteur. Par exemple, les textes, les photos, les œuvres sont tous protégés par les droits d'auteur.

Arts visuels. Les arts visuels peuvent se définir comme l'ensemble des arts qui transforment la matière afin de créer des images et des formes selon la vision personnelle de l'artiste. Ils comprennent les beaux-arts traditionnels, c'est-à-dire le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture et la photographie, et les arts décoratifs ou arts appliqués comme la publicité et le graphisme. S'ajoutent également l'art cinématographique et l'art vidéo. Les arts visuels aident l'élève à développer sa créativité et sa capacité de communiquer par des moyens visuels, tout en aiguisant son sens de l'observation et ses perceptions. Par l'analyse et la description d'œuvres d'art de différents styles et de différentes époques, l'élève en vient à comprendre et à apprécier diverses formes de représentation artistique, à découvrir son appartenance à une culture et à se sensibiliser à celle d'autres groupes.

Tout au long de ses études, l'élève doit se familiariser avec des œuvres d'art de divers courants (p. ex., art figuratif, art abstrait, impressionnisme, réalisme), de diverses cultures et de différentes périodes, y compris l'époque contemporaine. S'il s'agit de reproductions d'œuvres d'art, elles doivent être de la plus haute qualité possible. Soulignons que les œuvres mentionnées dans le programme-cadre ne sont que des exemples et ne limitent aucunement l'enseignante ou l'enseignant. La sélection des œuvres doit faire place aux artistes, autant hommes que femmes, et doit refléter la diversité culturelle du Canada, y compris les contributions autochtones. Dans la mesure du possible, l'étude des arts visuels doit être associée à celle des autres domaines artistiques et à celle d'autres matières dont les études sociales, l'histoire et la géographie.

En arts visuels, l'élève développe une compréhension et une appréciation de diverses formes de représentation – dessin, peinture, impression, modelage, collage, sculpture, animation, architecture – ainsi que l'habileté de créer des œuvres en appliquant des éléments clés, des principes esthétiques et des techniques présentés dans le tableau des fondements à l'étude de chaque année, tableau qui donne des exemples de techniques en arts visuels. Le programme d'arts visuels aide l'élève à accroître sa créativité et son habileté de communiquer à son auditoire ses idées et ses sentiments à l'aide d'images et de symboles visuels. En développant son habileté d'analyse critique et d'appréciation, l'élève pourra décrire ce qui est observé, interpréter le message et évaluer ses œuvres et celles des autres. En faisant l'étude d'une variété d'œuvres, l'élève apprend à apprécier et à comprendre sa culture ainsi que celle des peuples de diverses époques et régions.

L'élève doit apprendre à utiliser les outils et les matériaux en toute sécurité. Par exemple, savoir se servir sans danger des instruments tranchants comme les ciseaux, manipuler correctement les matériaux comme l'argile (p. ex., se laver les mains avant et après une manipulation) et la peinture (p. ex., nettoyage et rangement des pinceaux). L'élève – ou les parents s'il s'agit d'un jeune enfant – doit signaler ses allergies au personnel de l'école et en tenir compte lors de manipulations de substances comme la colle ou l'encre.

Danse. La danse est l'art d'exécuter et d'agencer une suite de mouvements, dont ceux du corps, dans une structure donnée. L'élève prend conscience de son corps en tant que moyen d'expression, participe à des activités qui lui permettent de mieux se connaître et de mieux comprendre son entourage. Par le mouvement, l'élève étudie des techniques, structure ses expériences personnelles, exprime ses idées et ses émotions et produit des compositions qui reflètent son originalité et son esprit critique. L'élève développe ses habiletés en analyse critique ainsi qu'en communication qui lui permettent de clarifier et de bien exprimer son point de vue.

En exécutant des danses avec ses pairs, l'élève découvre d'autres comportements, d'autres points de vue et d'autres modes de pensée, se préparant ainsi à la vie en société. Les activités en danse l'amènent à mieux connaître son patrimoine culturel et à apprécier celui d'autres cultures. Elles lui font découvrir des événements et des courants d'idées qui ont influé sur la vie de la société à différentes époques et dans différents pays. L'élève développe une compréhension et une appréciation de diverses formes de représentation – farandole, ronde, marche, phrase de danse, danse créative, danse folklorique, danse de cour, danse sociale, danse classique, danse moderne – ainsi que l'habileté de créer des compositions en appliquant des éléments clés, des principes esthétiques et des techniques présentés dans le tableau des fondements de chaque année d'études. En explorant la danse et le mouvement, l'élève apprend à mieux se connaître et à mieux connaître les autres.

Chaque année d'études, l'élève s'inspire de diverses sources – littérature, événements actuels et historiques, sujets et thèmes tirés d'autres matières – afin de créer un contexte authentique pour ses compositions qui peuvent aussi être intégrées à d'autres domaines artistiques pour appuyer ses productions. L'utilisation de la technologie appuie l'apprentissage en exposant l'élève à des productions et à des artistes renommés (p. ex., DVD, films) ou en lui permettant de créer des productions (p. ex., enregistrement vidéo, éclairage, musique). Le programme devrait exposer l'élève à une variété de spectacles de danse – folklorique, classique ou moderne – produits par des troupes de professionnels ou d'amateurs, aussi bien à l'école qu'ailleurs. En créant des compositions de danse, l'élève constate à quel point l'utilisation des éléments clés et des principes esthétiques contribue à transmettre des messages, des idées et des émotions.

Il est important que l'élève apprenne les mesures de sécurité pour bien exécuter les mouvements (p. ex., échauffement) et présenter ses productions en danse (p. ex., espace adéquat).

Musique. Le programme de musique a pour but d'amener l'élève à comprendre et à apprécier la musique, et lui inculquer des habiletés musicales qui lui permettront de tirer plaisir de la musique toute sa vie, tout en contribuant à son développement intellectuel et émotif. En suivant un programme de musique stimulant, l'élève peut en effet non seulement acquérir des habiletés et des techniques musicales, mais aussi aiguïser son

acuité auditive, sa capacité de raisonnement et sa pensée critique, et explorer une gamme d'émotions et d'idées. C'est pourquoi il est essentiel d'offrir un programme équilibré comprenant des activités d'écoute, d'interprétation et de composition, aussi bien vocales qu'instrumentales. Le programme devrait aussi être varié pour susciter et retenir l'attention des élèves aux intérêts très divers.

L'élève apprend en s'engageant, en créant et en exécutant la musique. Avec des instruments dont la voix, l'élève explore des formes et des techniques appropriées à son stade de développement et éprouve ainsi la joie de faire de la musique. Ses compositions lui permettent de communiquer ses idées et ses émotions. L'élève apprend à identifier et à résoudre des problèmes et à appliquer ses connaissances des éléments clés de la musique, seul et en groupe.

L'élève apprend à employer le processus d'analyse critique pour analyser, interpréter et apprécier la musique produite et entendue. L'élève est en mesure d'explorer le contexte dans lequel la musique a été créée et de connaître celle de diverses cultures (p. ex., africaine, autochtone, italienne), en étudiant un éventail de styles de musique, et de compositeurs et compositeurs de différentes époques et traditions.

Il est important que l'élève apprenne les mesures de sécurité qui concernent le domaine musical (p. ex., échauffement de la voix, posture saine pour jouer d'un instrument, manipulations et pratiques hygiéniques des instruments, transport sécuritaire des instruments).

Remarque : Le programme-cadre d'éducation artistique accorde une grande place aux nouvelles technologies, dont celles des multimédias, en les intégrant aux quatre domaines d'étude pour favoriser la création artistique chez l'élève.

En offrant des possibilités nouvelles de création artistique, la révolution technologique a contribué à l'écllosion de nouvelles formes d'art et a donné naissance à une nouvelle sensibilité esthétique, qui fait appel à des méthodes multisensorielles et transdisciplinaires auxquelles les jeunes sont particulièrement sensibles. Par exemple, l'utilisation de la technologie multimédia offre aux élèves la possibilité de collaborer, car la création d'un projet multimédia en art implique souvent plusieurs élèves. De telles activités menées en collaboration favorisent l'apprentissage holistique, l'intégration des connaissances et compétences, et l'acquisition de compétences transférables.

La matière à l'étude en éducation artistique se répartit entre quatre domaines d'étude : art dramatique, arts visuels, danse et musique.

Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de chaque année d'études.

2^e ANNÉE

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type : droite, courbe, pointillés, zigzag, spirale, entrelacs • direction : verticale, horizontale, oblique 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique : carré, cercle, rectangle, triangle, pentagone, hexagone, octogone • organique • symétrique : papillon, fenêtre, cœur 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire : rouge, bleu, jaune • nuance • secondaire : orange, vert, violet 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité : texture réelle, texture suggérée (représentation par des lignes ou des points) 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension

Les rubriques regroupent les contenus d'apprentissage apparentés se rattachant à une même attente. En éducation artistique, les rubriques sont communes aux quatre domaines d'étude, de la 1^{re} à la 8^e année.

Le tableau des fondements à l'étude présente les éléments clés correspondant au domaine d'étude, les principes esthétiques à explorer à l'aide des éléments clés, les techniques à exploiter et les formes de représentation à l'étude.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** créer des œuvres en deux ou trois dimensions, inspirées des activités de sa communauté (p. ex., sport joué sur un terrain de jeu, défilé, participation à la Journée de la Terre, visite d'une cabane à sucre).
- B1.2** élaborer des œuvres qui communiquent un message à un public ciblé (p. ex., interdit de se fâigner, attention au chien, plancher mouillé)

en choisissant des éléments clés, un principe esthétique et la technique d'une forme de représentation (p. ex., dessin avec crayons-feutres, collage de photos).

- B1.3** utiliser des techniques simples dans la création de ses propres œuvres (p. ex., dessiner en estompant la craie, peindre avec des éponges, imprimer avec des objets, faire une sculpture en assemblant des morceaux de bois).

Les contenus d'apprentissage décrivent en détail les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir pour satisfaire aux attentes. Les contenus d'apprentissage se rattachant à une même attente sont groupés sous la même rubrique et numérotés (p. ex., B1.1 désigne le premier contenu se rattachant à la première attente du domaine d'étude B. Arts visuels).

Bon nombre de contenus d'apprentissage proposent à titre indicatif des exemples entre parenthèses et en italique. Ces exemples illustrent l'envergure, la portée ou le degré de complexité visés de la matière à l'étude.

LES ATTENTES ET LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Répartis entre les quatre domaines d'étude, les attentes et les contenus d'apprentissage sont présentés par année d'études. Cette répartition ne signifie aucunement que l'enseignement doive se faire de façon cloisonnée, domaine par domaine. Identifiées par une lettre et un chiffre (p. ex., A1 désigne la première attente du domaine A, Art dramatique), les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de son année d'études, tandis que les contenus d'apprentissage de chaque attente (A1.1) détaillent ces connaissances et ces habiletés. L'élève démontrera sa compréhension de la matière dans son travail de classe, dans ses productions, dans ses recherches ainsi que dans des tâches formatives et sommatives ou toute autre activité qui sert à évaluer son rendement.

L'aspect répétitif des attentes et de certains contenus d'apprentissage d'une année d'études à l'autre reflète le principe d'une acquisition et d'un perfectionnement graduels des compétences. C'est ainsi que, dans tous les domaines et pour chaque année, la première attente porte sur la production d'œuvres par l'élève – c'est-à-dire la création et la présentation d'œuvres en art dramatique, en arts visuels, en danse et en musique – alors que la deuxième porte sur la communication de l'analyse et de l'appréciation d'œuvres d'art et la troisième sur la compréhension de la dimension sociale et culturelle d'œuvres d'art et des fondements à l'étude. Bon nombre de contenus d'apprentissage proposent des exemples entre parenthèses qui illustrent l'envergure, la portée ou le degré de complexité visés pour les éléments à l'étude. Ils ne sont ni obligatoires ni exhaustifs. L'enseignante ou l'enseignant choisit de concentrer sa leçon sur un ou deux des exemples suggérés ou sur d'autres exemples pertinents.

Répertoriés en trois rubriques, les contenus d'apprentissage se rattachant à une même attente sont groupés sous la même rubrique et numérotés (p. ex., « B2.1 », pour désigner le premier contenu d'apprentissage se rapportant à l'attente 2 du domaine d'étude B, soit Arts visuels).

Cette répartition peut aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage. Cependant, le fait d'organiser les années d'études selon des domaines d'étude et des rubriques ne signifie pas que les attentes et les contenus d'apprentissage d'un domaine ou d'une rubrique doivent être abordés séparément. Au contraire, l'enseignante ou l'enseignant devrait intégrer des attentes et des contenus d'apprentissage de divers domaines d'étude et rubriques lorsque cela convient.

Les rubriques des quatre domaines d'étude sont les mêmes de la 1^{re} à la 8^e année, soit : Production et expression, Analyse et appréciation et Connaissance et compréhension.

Production et expression. L'élève exprime ses idées ou ses opinions en créant ses propres œuvres ou en interprétant celles des autres. Pour ce faire, l'élève suit les étapes du processus de création artistique. La rétroaction se fait de façon continue puisqu'elle permet à l'élève de s'autoévaluer et de cheminer dans ses tentatives créatives.

Analyse et appréciation. L'élève observe, étudie, discute et interprète pour analyser des œuvres et des productions et ensuite exprimer son appréciation en suivant les étapes du processus d'analyse critique. De plus, l'élève évalue son cheminement en tant que créatrice ou créateur, spectatrice ou spectateur. L'intention du processus d'analyse critique est

d'amener l'élève à développer son esprit critique sur des œuvres et des productions, et de porter un jugement informé.

Connaissance et compréhension. L'élève exprime sa compréhension des fondements à l'étude et utilise ses connaissances pour commenter le contexte social et culturel. L'élève examine l'évolution des arts et le rôle des arts dans sa propre vie et dans la société en général. En tenant compte de la dimension sociale, historique et culturelle, l'élève démontre ses connaissances des formes de représentation d'hier et d'aujourd'hui et de partout dans le monde, tout en explorant la place des arts dans l'histoire. L'intention est d'aider l'élève à comprendre que les arts sont, entre autres, un moyen de documenter des événements historiques et d'exprimer des croyances culturelles pour tous les peuples.

LES FONDEMENTS

Les fondements à l'étude sont présentés dans des tableaux placés immédiatement sous les attentes de chaque année d'études. Chaque tableau contient les éléments clés correspondant au domaine, les principes esthétiques à explorer à l'aide des éléments clés, les techniques à exploiter et les formes de représentation à l'étude. Le tableau des fondements est un outil pratique qui indique la théorie à enseigner, aide à la compréhension et donne quelques explications, définitions et précisions au fur et à mesure de l'apprentissage de l'élève; il est utile de consulter au besoin le tableau d'années antérieures ou suivantes.

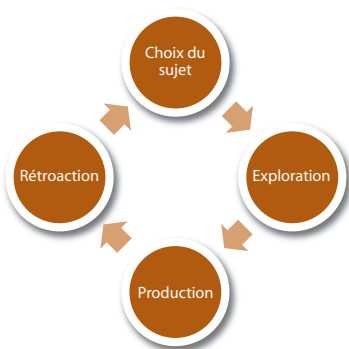
LES PROCESSUS

Le processus de création et le processus d'analyse critique sont présentés succinctement ci-après sous la forme de schémas et de tableaux descriptifs. Chacun de ces processus est intégré aux apprentissages dans les quatre domaines qui constituent le programme d'éducation artistique au palier élémentaire. Chaque étape de ces processus est étudiée en profondeur et enseignée de façon explicite. En suivant ces deux processus, l'élève acquiert non seulement un savoir-faire mais démontre sa connaissance et sa compréhension des fondements des quatre domaines à l'étude.

Processus de création artistique. La création artistique est un cheminement comportant quatre étapes. Ce sont le choix du sujet, l'exploration, la production et la rétroaction. Ces étapes peuvent varier selon la tâche et selon les besoins de l'artiste, mais dans la plupart des situations, elles sont identiques. L'ordre des étapes peut être modifié selon l'approche choisie par l'élève (p. ex., l'élève peut explorer une technique avant de choisir un sujet) ou selon une consigne (p. ex., s'arrêter à l'étape de l'expérimentation afin de manipuler divers matériaux, tout en explorant les fondements et les techniques). En se familiarisant avec le processus de création artistique, l'élève acquiert progressivement plus de confiance et de flexibilité dans sa démarche artistique. Afin de documenter les résultats de son cheminement (p. ex., idées, croquis, échantillons, œuvres en production, œuvres finales), il est de mise de créer et d'utiliser un portfolio.

Le processus de création artistique est le même pour tous les domaines d'étude. Il s'apparente au processus de résolution de problèmes. Tous les élèves sont capables d'être créatifs et l'éducation artistique leur permet de développer davantage leurs capacités d'expression et de communication en faisant appel à toutes les ressources qui sont en eux. La créativité requiert un climat propice. Une atmosphère qui favorise

Processus de création artistique



la création encourage l'élève à exercer une pensée divergente, à prendre des risques et à explorer plusieurs techniques, des éléments clés et des principes esthétiques.

Afin de démystifier la création artistique et de la rendre plus accessible à chacun, l'élève suivra le processus ci-dessous. Ce processus est une modification du processus de création artistique énoncé dans le programme-cadre de 1998. Il comprend quatre étapes. À chacune de ces étapes correspond une série d'actions qui peuvent guider l'élève dans son cheminement.

Tableau descriptif du processus de création artistique

Étapes	Stratégies
Choix du sujet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier un sujet, une intention ou une problématique sur laquelle portera son œuvre. 2. Se documenter en lisant ou en discutant. 3. Noter ses idées et ses inspirations. 4. Faire la collecte des données (p. ex., texte, image, son, mouvement, matériaux).
Exploration	<ol style="list-style-type: none"> 1. Expérimenter des matériaux, des techniques, des éléments clés et des principes esthétiques. 2. Évaluer et modifier ses expérimentations pour retenir ce qui répond le mieux aux besoins de son œuvre. 3. Produire des ébauches ou des essais à partir de ses expérimentations.
Production	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier les étapes de son travail à partir de ses choix. 2. Produire l'œuvre définitive à partir de l'ébauche choisie. 3. Présenter la production, la composition ou l'œuvre.
Rétroaction	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer l'utilisation des matériaux, des techniques, des éléments clés et des principes esthétiques ainsi que l'effet produit. 2. Porter un jugement sur son œuvre en identifiant les points forts et les aspects à améliorer. 3. Imaginer de nouvelles explorations et productions qui peuvent être utilisées dans un autre contexte.

Remarque : La rétroaction devrait être présente à chaque étape du processus afin d'identifier les points forts et les points à améliorer ainsi que les autres pistes à explorer. Elle peut venir de l'élève même, de ses pairs ou de l'enseignante ou l'enseignant.

Processus d'analyse critique. Le processus d'analyse critique est une composante importante de l'éducation artistique. Ce processus donne à l'élève un outil pour aborder et comprendre diverses créations (œuvres d'art, production artistique, composition de danse ou de musique). Elle permet non seulement à l'élève de développer sa pensée critique, capacité qui lui servira dans de nombreux contextes, mais elle le renseigne aussi sur des faits historiques, culturels, politiques et sociaux, et lui permet de mieux comprendre et apprécier ses créations et celles des autres. En étant guidé de façon explicite à travers les étapes de ce processus, l'élève les apprend et devient capable d'observer, de décrire, d'interpréter et d'analyser des œuvres et des productions, tout en réservant son appréciation jusqu'à ce que toute l'information nécessaire lui soit accessible.

L'artiste d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, reflète et interprète dans ses œuvres sa perception du monde, ses connaissances, ses valeurs ou celles des autres dans une variété de contextes. En étant exposé à des œuvres ou des productions provenant de diverses cultures (p. ex., autochtone, haïtienne, chinoise), l'élève établit des liens entre son expérience

personnelle et le monde qui l’entoure, ce qui contribue à son développement personnel et à la construction de son identité personnelle. Cette expérience de connaître une variété d’œuvres peut lui servir d’inspiration et de modèle dans ses travaux.

Dans un premier temps, il est important de créer un climat propice à l’analyse critique puisque les réactions et les opinions de chacun peuvent différer face à une œuvre, une composition ou une production. Chaque élève possède une expérience personnelle et une perspective culturelle qui influenceront sa perception d’une œuvre artistique, qui doivent être respectées et qui apportent un enrichissement à la collectivité des élèves de la classe. Le processus d’analyse critique est aussi un processus de découverte.

Processus d’analyse critique



Le processus d’analyse critique comporte quatre étapes. Ce sont la réaction initiale, la description, l’analyse et l’appréciation. Le tableau qui suit présente les étapes du processus et une explication pour chacune d’elles ainsi que des questions pour guider et encourager l’élève dans son étude de l’œuvre.

Tableau descriptif du processus d’analyse critique

Étapes	Stratégies et questions
Réaction initiale	Exprimer de façon spontanée sa première impression face à l’œuvre ou la production. Un mot, une image, une pensée peut suffire à communiquer sa réaction initiale à l’œuvre. Il n’y a pas de mauvaises réponses. <i>À quoi ça fait penser? Comment on se sent? Quelles questions sont soulevées? Quel est le lien avec son vécu?</i>
Description	Énumérer et décrire ce qui est vu ou entendu (p. ex., les éléments clés, le sujet, les techniques, la forme de représentation) dans la production artistique. <i>La description est simple (p. ex., je vois une peinture; c’est un tableau grand format; cela représente un paysage d’hiver; il y a quelques maisons et quelques personnages qui jouent dans la neige; les couleurs sont surtout le bleu et le blanc). L’élève fait une liste descriptive, indique ce qu’il remarque (p. ex., couleurs dans le tableau, qualités du son, qualités des mouvements, nombre de personnages ou de danseurs sur scène). Qu’est-ce que tu vois ou entends? Quel est le sujet, le titre? Qu’est-ce qui attire ton attention? Où et quand l’œuvre a-t-elle été créée?</i>
Analyse	Analyser et interpréter l’effet des choix artistiques (p. ex., des éléments clés, des principes esthétiques, des techniques, de la forme de représentation) de l’artiste (p. ex., le choix d’une scène dénudée, d’un personnage solitaire, d’un éclairage sombre pour créer une atmosphère de mystère; le choix de séquences musicales avec rythme lent et rapide pour créer le contraste). <i>Comment est-ce que les choix de l’artiste appuient le thème? Comment est-ce que l’artiste attire et retient ton attention? Quels sentiments sont évoqués et comment est-ce que l’artiste communique ces sentiments? Quel est le message de l’artiste?</i>
Appréciation	Évaluer et juger la production artistique en se basant sur l’analyse précédente, sur la pertinence de l’œuvre dans son contexte historique, culturel et politique, et sur ses goûts personnels. <i>L’utilisation des éléments clés et des principes esthétiques est-elle efficace? L’analyse a-t-elle modifié votre première réaction à l’œuvre? Pourquoi l’artiste a-t-il créé cette œuvre? Quelle est sa fonction (p. ex., documenter, divertir, choquer)? Est-ce que l’œuvre t’a renseigné sur l’artiste, le sujet, l’époque? Est-ce que cette œuvre t’encourage à connaître d’autres œuvres de cet artiste? Est-ce que cette œuvre t’inspire? Comment modifier l’œuvre, la production ou la composition pour un auditoire différent ou pour transmettre un message différent? Au cours de l’autoévaluation, l’élève exprime si son œuvre est réussie et si l’auditoire ou les spectatrices et spectateurs réagissent.</i>

ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

L'objectif premier de l'évaluation consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données recueillies au moyen de l'évaluation aident le personnel enseignant à cerner les points forts et les points à améliorer de l'élève par rapport aux attentes visées. Ces données permettent aussi au personnel enseignant d'adapter le programme et les approches pédagogiques aux besoins de l'élève et d'en évaluer l'efficacité globale.

Le processus d'évaluation consiste d'abord à recueillir des données provenant de diverses sources, notamment les démonstrations, les projets, les activités et les tests qui témoignent jusqu'à quel point l'élève satisfait aux attentes. L'enseignante ou l'enseignant peut lui donner une rétroaction descriptive qui guidera l'élève dans ses efforts pour s'améliorer. Il s'agit de juger ensuite de la qualité du travail de l'élève en fonction des critères établis et d'y attribuer une valeur.

L'enseignante ou l'enseignant fondera l'évaluation sur les attentes du curriculum en se servant de la grille d'évaluation du programme-cadre, conformément aux consignes énoncées dans le présent document. Pour assurer la validité et la fiabilité de l'évaluation, ainsi que pour favoriser l'amélioration du rendement scolaire, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des stratégies d'évaluation qui :

- portent sur la matière enseignée et sur la qualité de l'apprentissage de l'élève;
- sont fondées sur la grille d'évaluation du rendement (p. 24-25), qui met en relation quatre compétences et les descriptions des niveaux de rendement;
- sont diversifiées et échelonnées tout au long de l'année d'études pour donner à l'élève des possibilités suffisantes de montrer l'étendue de son apprentissage;
- conviennent aux activités d'apprentissage, aux attentes et aux contenus d'apprentissage, de même qu'aux besoins et aux expériences de l'élève;
- sont justes pour tous les élèves;
- tiennent compte des besoins de l'élève en difficulté, conformément aux stratégies décrites dans son plan d'enseignement individualisé (PEI);

- tiennent compte des besoins de l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF);
- favorisent la capacité de l'élève de s'autoévaluer et de se fixer des objectifs précis;
- reposent sur des échantillons des travaux de l'élève illustrant bien son niveau de rendement;
- servent à communiquer à l'élève la direction à prendre pour améliorer son rendement;
- sont communiquées clairement à l'élève et à ses parents au début de l'année d'études et à tout autre moment approprié durant l'année scolaire.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation (p. 24-25) correspond à la norme provinciale. Le rendement à ce niveau est pleinement satisfaisant. Le personnel enseignant et les parents peuvent considérer que l'élève ayant un rendement de niveau 3 sera bien préparé pour l'année d'études suivante.

Le niveau 1, bien qu'il indique une réussite, signifie que l'élève a démontré un rendement inférieur à la norme provinciale. Le niveau 2 indique un rendement moyen qui se rapproche de la norme provinciale. Au niveau 4, le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. Cependant, cela ne veut pas dire que l'élève dépasse les attentes de l'année d'études, mais plutôt qu'elle ou il démontre une compréhension plus approfondie de la matière que l'élève dont le rendement se situe au niveau 3.

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à améliorer ses méthodes et ses stratégies d'évaluation et, par conséquent, son évaluation du rendement de l'élève. Cette documentation comprend des échantillons de travaux d'élèves (appelés copies types) qui illustrent chacun des quatre niveaux de rendement (les copies-types peuvent être adaptées aux programmes-cadres révisés).

LA GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

La grille d'évaluation du rendement en éducation artistique sera utilisée par le personnel enseignant de toute la province. Elle lui permettra de porter un jugement sur le rendement de l'élève basé sur des niveaux de rendement clairs et précis et sur des données recueillies sur une période prolongée.

La grille d'évaluation du rendement sert à :

- fournir un cadre qui couvre les attentes pour toutes les années d'études du programme-cadre;
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de l'élaboration d'instruments de mesure, y compris des grilles d'évaluation adaptées;
- guider l'enseignante ou l'enseignant dans la planification de son enseignement;
- communiquer à l'élève ses points forts et ceux à améliorer;
- préciser les compétences et les critères d'après lesquels sera évalué le rendement de l'élève.

La grille porte sur les quatre *compétences* suivantes : Connaissance et compréhension, Habiletés de la pensée, Communication et Mise en application. Ces compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des habiletés visées par les attentes et les contenus d'apprentissage. Elles sont précisées par des critères clairs et sont complémentaires entre elles. L'enseignante ou l'enseignant doit déterminer quelles compétences utiliser pour évaluer la satisfaction des attentes. Les compétences doivent être mesurées et évaluées de manière équilibrée tout au long de l'année d'études. De plus, il est essentiel de donner à l'élève des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point elle ou il a satisfait aux attentes et ce, pour chacune des quatre compétences.

Les compétences sont définies comme suit :

- La compétence *Connaissance et compréhension* est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence *Habiletés de la pensée* est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative. Elles comprennent les habiletés liées à la planification (p. ex., collecte de données) et au traitement de l'information (p. ex., analyse, interprétation). Les processus de la pensée critique et de la pensée créative comprennent, entre autres, critique et évaluation.
- La compétence *Communication* est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens. L'information et les idées peuvent être transmises de façon orale (p. ex., présentation orale), de façon écrite (p. ex., rédaction d'une critique) ou selon un autre mode d'expression (p. ex., saynète).
- La compétence *Mise en application* est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers (p. ex., improvisation guidée, gammes ou vocalises), leur transfert à de nouveaux contextes (p. ex., composition musicale, création d'une chorégraphie) ainsi que l'établissement de liens entre les arts et d'autres matières (p. ex., le concept de déplacement en danse et le concept de translation en mathématiques).

Dans la grille d'évaluation du rendement, une série de *critères* viennent préciser davantage chaque compétence et définissent les dimensions du rendement de l'élève qui sont évaluées. Par exemple, le premier critère sous la compétence Connaissance et compréhension est la « connaissance des éléments à l'étude (p. ex., technique, matériau, forme, texture, temps, intensité) ».

Les *descripteurs* permettent à l’enseignante ou l’enseignant de poser un jugement professionnel sur la qualité du rendement de l’élève et de lui donner une rétroaction descriptive. Dans la grille d’évaluation du rendement, le type de descripteur utilisé pour tous les critères des trois dernières compétences de la grille est l’*efficacité*. On définit l’efficacité comme étant la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu. L’enseignante ou l’enseignant pourra se servir d’autres types de descripteurs (p. ex., la *clarté*, l’*exactitude*, la *précision*, la *logique*, la *pertinence*, la *cohérence*, la *souplesse*, la *profondeur*, l’*envergure*) en fonction de la compétence et du critère visés lorsqu’il élaborera des grilles adaptées. Par exemple, l’enseignante ou l’enseignant pourrait déterminer le niveau d’efficacité pour la compétence Habiletés de la pensée en évaluant le niveau logique d’une analyse; pour la compétence Communication, son évaluation pourrait porter sur le niveau de clarté de la communication des idées; pour la compétence Mise en application, l’évaluation pourrait porter sur la pertinence et l’envergure des liens établis. De la même façon, pour la compétence Connaissance et compréhension, l’évaluation de la connaissance des éléments à l’étude pourrait porter sur l’exactitude des faits, tandis que celle de la compréhension des éléments à l’étude pourrait porter sur la profondeur d’une explication.

L’*échelle de progression* (p. ex., avec une efficacité limitée, avec une certaine efficacité, avec efficacité ou avec beaucoup d’efficacité) qualifie le rendement de l’élève à chacun des niveaux de la grille. Par exemple, pour l’élève dont le rendement se situe au niveau 3 par rapport au premier critère de la compétence Habiletés de la pensée, on dirait que « l’élève utilise les habiletés de planification avec efficacité ».

GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN ÉDUCATION ARTISTIQUE, DE LA 1^{re} À LA 8^e ANNÉE

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.				
	L'élève :			
Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., technique, matériau, forme, texture, temps, intensité).	démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne connaissance des éléments à l'étude.	démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.
Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., concept, principe, procédure, processus, relation).	démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne compréhension des éléments à l'étude.	démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.
Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.				
	L'élève :			
Utilisation des habiletés de planification (p. ex., questionnement, collecte de données, choix du sujet, description).	utilise les habiletés de planification avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de planification avec efficacité.	utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des habiletés de traitement de l'information (p. ex., analyse, interprétation, révision).	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des processus de la pensée critique et de la pensée créative (p. ex., exploration, résolution de problèmes, critique, évaluation).	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.				
	L'élève :			
Expression et organisation des idées et de l'information (p. ex., <i>expression précise, organisation logique</i>).	exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.	exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.
Communication des idées et de l'information, de façon orale, écrite ou selon un autre mode d'expression (p. ex., <i>présentation orale, rédaction d'une critique ou d'une saynète</i>) à des fins précises (p. ex., <i>information, sensibilisation, divertissement</i>) et pour des auditoires spécifiques (p. ex., <i>pairs, enfants, grand public</i>).	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des conventions (p. ex., <i>allégorie, symbole, mouvement</i>) et de la terminologie à l'étude.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une efficacité limitée.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une certaine efficacité.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec efficacité.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec beaucoup d'efficacité.
Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.				
	L'élève :			
Application des connaissances et des habiletés (p. ex., <i>improvisation guidée, gammes ou vocalises</i>) dans des contextes familiers.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.
Transfert des connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes (p. ex., <i>composition musicale, création d'une chorégraphie, projet multidisciplinaire</i>).	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.
Établissement de liens (p. ex., <i>le concept de déplacement en danse et le concept de translation en mathématiques</i>).	établit des liens avec une efficacité limitée.	établit des liens avec une certaine efficacité.	établit des liens avec efficacité.	établit des liens avec beaucoup d'efficacité.

LA COMMUNICATION DU RENDEMENT

Le bulletin scolaire de l'Ontario de la 1^{re} à la 6^e année et de la 7^e et 8^e année sert à communiquer officiellement à l'élève et à ses parents le rendement scolaire fourni. Le bulletin scolaire met l'accent sur deux aspects distincts, mais reliés, du rendement de l'élève : la satisfaction des attentes du curriculum provincial et l'acquisition des compétences à développer (habiletés d'apprentissage). Afin de mieux communiquer ces deux aspects du rendement, le bulletin scolaire est divisé en deux sections pour rendre compte, d'une part, de la satisfaction des attentes et, d'autre part, de l'acquisition des compétences à développer nécessaires à un apprentissage efficace.

Le bulletin scolaire contient aussi les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant sur les points forts de l'élève, indique les aspects nécessitant une amélioration et précise les façons d'y parvenir. Le bulletin scolaire comporte également une section distincte où sont inscrits les absences et les retards de l'élève.

Compte rendu de la satisfaction des attentes. Le bulletin scolaire dresse un bilan du rendement que l'élève a fourni par rapport aux attentes prescrites dans les programmes-cadres qui composent le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année. Le rendement est communiqué sur le bulletin scolaire de l'Ontario sous forme de cotes et de pourcentages. Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année, le rendement doit être indiqué sous forme de cotes, lesquelles cotes (A, B, C et D) peuvent être accompagnées du signe plus ou moins, s'il y a lieu. Pour les élèves de la 7^e et de la 8^e année, le rendement de l'élève doit être indiqué sous forme de pourcentages.

La cote et le pourcentage représentent la qualité du rendement global de l'élève quant à la satisfaction des attentes du curriculum de l'Ontario, ainsi que le niveau de rendement correspondant décrit dans la grille d'évaluation du rendement pour la matière. Bien que les niveaux de rendement ne soient pas utilisés pour indiquer sur le bulletin le rendement de l'élève, on s'attend à ce que les enseignantes et enseignants comprennent et appliquent ces niveaux pour évaluer le rendement de leurs élèves au cours de l'année. Le bulletin scolaire fait correspondre le niveau de rendement à des notes sous forme de cotes ou de pourcentages.

Compte rendu sur les compétences à développer. Le bulletin scolaire rend compte des compétences à développer (habiletés d'apprentissage) démontrées par l'élève dans chacune des matières, dans les dix catégories suivantes : utilisation du français oral, utilisation de l'information, coopération avec les autres, participation en classe, observation du code de conduite de l'école, autonomie au travail, remise des travaux et des devoirs, habileté à résoudre des problèmes, sens de l'initiative, habileté à se fixer des objectifs pour améliorer son travail. Ces compétences à développer sont évaluées au moyen d'une échelle à quatre échelons (E – excellent, T – très bien, S – satisfaisant, N – amélioration nécessaire). La décision d'évaluer et de rendre compte de façon distincte des compétences à développer dans ces dix catégories est fondée sur leur rôle essentiel dans la capacité des élèves de satisfaire aux attentes des programmes-cadres. L'évaluation des compétences à développer, sauf celles qui peuvent faire partie intégrante des attentes du programme-cadre, ne doit pas être prise en considération dans la détermination des notes en cote et en pourcentage, car celles-ci devraient uniquement représenter la mesure dans laquelle l'élève a satisfait aux attentes du programme-cadre. Les politiques relatives à ce sujet sont précisées dans le *Guide d'utilisation du bulletin scolaire de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année, 1998*. Ce document est affiché sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE

L'enseignante ou l'enseignant doit planifier son enseignement et l'apprentissage des élèves en éducation artistique en prêtant une attention toute particulière à la différenciation pédagogique et en tenant compte des diverses considérations présentées aux pages suivantes.

La *différenciation pédagogique* est une approche souple et proactive qui place l'élève au cœur de son apprentissage et crée un environnement propice à la quête de son identité francophone. Cette approche offre des pistes de soutien au modèle francophone de l'école de la réussite en permettant à l'enseignante ou l'enseignant de faire un choix judicieux de stratégies pédagogiques et d'y apporter des ajustements en fonction des niveaux de préparation et des champs d'intérêt des élèves, et de leurs préférences en matière d'apprentissage.

LES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

C'est souvent par les arts que les élèves parviennent à s'exprimer avec plus d'aisance et de spontanéité. Une des tâches de l'enseignante ou l'enseignant est d'encourager, de développer et de faciliter ce moyen d'expression qui reflète à la fois les intérêts et les expériences personnelles et culturelles de l'élève.

En planifiant son enseignement et les activités d'apprentissage à proposer aux élèves, l'enseignante ou l'enseignant doit avoir pour objectif d'aider les élèves à développer les connaissances et les habiletés indispensables qui leur permettront d'apprécier l'expression artistique et de participer activement à la création artistique. L'enseignante ou l'enseignant doit concevoir des cours qui aideront les élèves à comprendre les notions essentielles de chaque domaine artistique, soit les éléments clés (p. ex., le personnage et la situation dramatique en art dramatique; la ligne et la texture dans les arts visuels; le mouvement et l'interrelation dans la danse; la durée et le timbre en musique), les principes esthétiques (p. ex., contraste, équilibre, unité) et les techniques (p. ex., techniques vocales, techniques d'échauffement, techniques de présentation). Les activités proposées doivent à la fois tenir compte des attentes et des contenus d'apprentissage, des antécédents, des intérêts et des besoins des élèves.

Il est particulièrement important pour les élèves d'avoir un programme équilibré qui prévoit un enseignement explicite des processus, des concepts et des techniques et qui leur assure des possibilités de développer et d'utiliser leurs connaissances et leurs habiletés dans des activités structurées et non structurées. L'apprentissage de certaines notions nécessite parfois des explications détaillées et, à d'autres occasions, une démonstration de technique. L'élève a ainsi la possibilité d'acquérir des compétences dans les domaines des arts, mais d'améliorer aussi sa compétence à communiquer, son esprit critique et sa capacité d'évaluer ses propres apprentissages.

L'enseignante ou l'enseignant encouragera les élèves à chercher des moyens d'appliquer les connaissances et les habiletés acquises grâce à des expériences artistiques dans d'autres matières du curriculum. En étudiant un sujet en histoire, par exemple, les élèves peuvent utiliser leurs habiletés en art dramatique pour représenter un événement ou un dessin pour illustrer un personnage. En outre, l'enseignante ou l'enseignant aidera les élèves à examiner le rôle que jouent les arts dans la vie quotidienne, par exemple, la musique qui les accompagne tous les jours dans leurs loisirs, l'art dramatique utilisé dans les annonces publicitaires, le rôle du graphisme en informatique, ou l'importance de la danse dans les cours de conditionnement physique.

L'enseignante ou l'enseignant doit garder à l'esprit que le but du programme d'éducation artistique est de permettre à chaque élève de découvrir et de développer ses aptitudes dans différents domaines artistiques. Le programme n'est toutefois pas conçu pour répondre aux aspirations élevées que pourraient avoir certains élèves dont l'intérêt pour les arts est très poussé. Pour perfectionner leur talent, ces élèves pourront recourir à d'autres moyens (p. ex., leçons particulières).

Les stratégies d'enseignement doivent favoriser un apprentissage actif et comporter des activités diversifiées, car les élèves assimilent mieux les éléments à l'étude lorsqu'ils sont engagés dans leurs travaux et sollicités par des activités nouvelles. Les situations d'apprentissage authentiques permettent à l'élève d'appliquer les connaissances et les habiletés acquises à des problèmes et à des situations de la vie réelle et, ce faisant, de développer ses propres compétences. Cet apprentissage se combine bien à l'apprentissage coopératif en petits groupes. L'enseignante ou l'enseignant pourrait inviter les élèves à travailler en équipe pour discuter des diverses stratégies possibles pour résoudre un problème, par exemple, des orientations que pourrait prendre un scénario dramatique ou des techniques pour créer divers effets. Des interactions nombreuses et diversifiées en classe permettent à l'enseignante ou l'enseignant de mieux examiner les résultats d'apprentissage des élèves, sans pour autant négliger les travaux individuels qui sont des occasions de réflexion personnelle pour l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant dans sa planification doit miser sur des activités adaptées à l'âge et aux besoins de l'élève. Les connaissances et les habiletés que l'élève acquiert lui permettront de faire les applications et les transferts appropriés et d'effectuer des recherches de plus en plus complexes. Il n'y a pas une seule façon d'enseigner et d'apprendre les arts. Ce programme-cadre exige l'utilisation d'une variété de stratégies en salle de classe qui motive l'élève, l'encourage dans son expérimentation, l'incite à questionner, à se poser des défis et à poursuivre ses efforts. De plus, l'activité artistique doit se faire dans un environnement propice à la création, c'est-à-dire l'élève doit avoir accès à un espace convenable et à une variété de matériel et de matériaux. Tout au long de son apprentissage, l'élève doit comprendre que l'activité artistique est à la fois une activité de création, d'analyse, de réflexion et d'intégration.

Après chaque activité d'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant réservera aussi du temps pour s'adonner avec les élèves à l'objectivation, l'une des pratiques fondamentales de la démarche pédagogique.

LA RÉFLEXION CRITIQUE ET L'ESPRIT CRITIQUE EN ÉDUCATION ARTISTIQUE

La réflexion critique consiste à réfléchir à des idées ou à des situations pour arriver à bien les comprendre, à déterminer leurs conséquences et à porter un jugement sur ce qu'il serait raisonnable de croire ou de faire. Elle utilise des compétences comme le questionnement, la formulation de prévisions et d'hypothèses, l'analyse, la synthèse, l'étude des opinions, la détermination des valeurs et des problèmes, la détection des idées préconçues et la distinction entre les différentes possibilités.

Les élèves appliquent leur capacité de réflexion critique en éducation artistique de diverses façons : en étudiant, analysant ou évaluant les effets que quelque chose peut avoir sur la société et l'environnement, en se faisant une opinion au sujet de quelque chose et en la justifiant avec des arguments solides, ou en créant des plans d'action personnels dans l'intention d'améliorer les choses. Pour pouvoir faire tout cela, les élèves doivent examiner les opinions et les valeurs des autres, reconnaître les idées préconçues, comprendre ce qui est sous-entendu dans les textes lus, les œuvres d'art, les compositions de danse, les productions dramatiques et les compositions musicales et se servir des renseignements recueillis pour se faire une opinion personnelle ou prendre position.

L'esprit critique est la capacité de procéder à un certain type de réflexion critique qui consiste à dépasser le sens littéral des œuvres ou des compositions pour observer ce qui a été inclus et ce qui a été omis, de manière à analyser et à évaluer la signification complète de l'œuvre ou de la composition et l'intention de la créatrice ou du créateur. L'esprit critique va au-delà de la réflexion critique conventionnelle pour évaluer des aspects comme l'équité et la justice sociale. Les élèves qui ont un esprit critique adoptent une position critique en se demandant quelle vision du monde une œuvre présente et en évaluant si cette vision est acceptable.

En éducation artistique, les élèves qui ont un esprit critique sont, par exemple, capables, après avoir vu diverses œuvres, d'en évaluer le message, d'identifier les idées préconçues qui sont véhiculées en expliquant pourquoi, de proposer des raisons pour lesquelles l'artiste a choisi un contenu, un élément clé, une forme de représentation et même les raisons pour lesquelles un élément clé ou une technique n'a pas été utilisé. Ces élèves peuvent ensuite donner leur propre interprétation de l'œuvre.

L'attitude à l'égard des arts

L'attitude de l'enseignante ou l'enseignant a un effet considérable sur le comportement de l'élève face aux arts. L'enseignante ou l'enseignant doit adopter une attitude positive envers les arts dans son enseignement et aider l'élève à comprendre que même les artistes les plus accomplis continuent de consacrer beaucoup de temps et d'efforts à leurs œuvres. Il importe en effet d'encourager l'élève à faire preuve de créativité pour planifier, réaliser et évaluer des œuvres d'art.

L'enseignante ou l'enseignant peut également favoriser une attitude positive envers les arts en aidant l'élève à se renseigner sur des carrières dans divers domaines artistiques. En étudiant les arts sous diverses formes, en se renseignant sur les artistes à l'intérieur

et à l'extérieur de la collectivité, et en participant à diverses activités artistiques, l'élève sera mieux informé sur les activités artistiques auxquelles il lui plairait de s'adonner plus tard dans la vie.

L'attitude de l'élève envers les arts peut influencer grandement sur le rendement fourni en regard des attentes. Les stratégies pédagogiques et les activités d'apprentissage qui encouragent l'élève à reconnaître la valeur et la pertinence de ses apprentissages en éducation artistique constituent autant de sources de motivation.

L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

« L'éducation environnementale est l'éducation concernant l'environnement, pour l'environnement et dans l'environnement qui favorise une compréhension, une expérience riche et pratique et une appréciation des interactions dynamiques entre :

- *les systèmes physiques et biologiques de la Terre;*
- *la dépendance de nos systèmes sociaux et économiques à l'égard de ces systèmes naturels;*
- *les dimensions scientifiques et humaines des enjeux environnementaux;*
- *les conséquences positives et négatives, voulues et involontaires, des interactions entre les systèmes créés par l'homme et les systèmes naturels.*

L'ensemble du milieu scolaire a la responsabilité de promouvoir l'éducation environnementale. C'est un champ d'études; on peut donc l'enseigner. C'est une approche à la réflexion critique, au civisme et à la responsabilité personnelle qui peut servir de modèle. C'est un contexte qui peut enrichir et dynamiser l'enseignement dans toutes les matières et qui offre aux élèves la possibilité de mieux se comprendre eux-mêmes et de comprendre leur rôle en société, leur interdépendance mutuelle et les systèmes naturels de la Terre. Les recommandations décrites dans le présent rapport sont jugées comme des composantes essentielles – et interdépendantes – d'une approche intégrée à l'éducation environnementale en Ontario qui permettra aux élèves de devenir des citoyennes et citoyens informés et engagés. »

Préparons nos élèves, Préparons notre avenir :

L'éducation environnementale dans les écoles de l'Ontario, juin 2007 (p. 6 et 10)

Il existe des occasions multiples d'intégrer l'éducation environnementale aux arts. En éducation artistique, les occasions d'enseigner des concepts se rapportant à l'environnement, pour l'environnement et dans l'environnement sont nombreuses. Intégrés dans les contenus, des sujets liés à l'environnement peuvent servir de source d'inspiration (p. ex., l'observation de l'environnement permet de découvrir des formes dans la nature ou d'explorer le mouvement chez les animaux) dans la création d'œuvres ou en guider la production en utilisant du matériel écologique. L'éducation environnementale peut être intégrée à la conception d'autres projets ou activités, qu'il s'agisse de présenter un plaidoyer sous forme de monologue pour renseigner sur la fragilité des écosystèmes, de produire une composition en danse illustrant les conséquences d'une catastrophe environnementale (p. ex., l'impact d'un déversement de mazout sur l'eau, le littoral, le fond marin et les animaux et végétaux, ainsi que sa vitesse d'expansion), en architecture, d'examiner le coût social et les avantages de la conception ou de la rénovation d'édifices avec des normes d'efficacité énergétique ou, lors de la manipulation et de l'élimination sécuritaires des matériaux utilisés en art, d'examiner les conséquences des actions humaines quotidiennes sur l'environnement. La nature dynamique des liens qui unissent l'homme à son environnement fournit un contexte riche et propice à l'élaboration d'activités d'apprentissage originales en salle de classe.

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DESTINÉ AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Les enseignantes et enseignants titulaires de classe sont les principaux intervenants en matière d'éducation des élèves en difficulté puisqu'il leur incombe d'aider tous les élèves à apprendre. À cette fin, elles ou ils travaillent en collaboration avec le personnel enseignant responsable de l'éducation de l'enfance en difficulté. Les enseignantes et enseignants s'engagent à aider tous les élèves à se préparer à une vie aussi autonome que possible.

Le rapport intitulé *L'éducation pour tous : Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année, 2005* décrit toute une série de principes, axés sur la recherche, sur lesquels devrait reposer l'ensemble de la planification des programmes destinés aux élèves en difficulté. Le personnel enseignant qui planifie les années d'études du programme d'éducation artistique devrait se pencher de près sur ces principes. Ces grands principes sont énoncés ci-dessous.

- Tous les élèves peuvent réussir.
- La conception universelle de l'apprentissage² et la différenciation pédagogique sont des moyens pour répondre aux besoins d'apprentissage et de réussite de tout groupe d'élèves.
- Des pratiques réussies d'enseignement s'appuient sur les recherches et les expériences vécues.
- Les enseignantes et enseignants sont les acteurs clés pour l'acquisition de la littératie et de la numératie par les élèves.
- Chaque élève possède son propre profil d'apprentissage.
- Les enseignantes et enseignants titulaires de classe ont besoin de l'appui de la communauté pour créer un milieu d'apprentissage favorable aux élèves en difficulté.
- Chaque élève est unique.

Dans toute salle de classe, les élèves peuvent présenter toute une série de styles et de besoins d'apprentissage. Le personnel enseignant prévoit des programmes qui tiennent compte de cette diversité et confie aux élèves des tâches qui correspondent à leurs habiletés précises pour que tous les élèves profitent au maximum du processus d'enseignement et d'apprentissage. Le recours à des groupes souples dans le cadre de l'enseignement et l'évaluation continue constituent des composantes importantes des programmes qui tiennent compte de la diversité des besoins d'apprentissage.

Au moment de la planification du programme d'éducation artistique à l'intention de l'élève en difficulté, le personnel enseignant devrait commencer par examiner les attentes et les contenus d'apprentissage s'appliquant à l'année appropriée, de même que les points forts et les besoins de l'élève, afin de déterminer quelle option suivante est la plus appropriée :

- aucune adaptation³ ou modification;
- adaptations seulement;

2. La conception universelle de l'apprentissage a pour but de créer un milieu d'apprentissage ouvert et accessible à tous les élèves, sans égard à l'âge, aux habiletés ou à la situation. L'enseignement basé sur les principes de la conception universelle de l'apprentissage se caractérise par sa flexibilité et sa relation d'aide, se prête à diverses adaptations pour combler les besoins particuliers des élèves et permet à tous les élèves d'avoir accès au curriculum dans toute la mesure du possible.

3. Les adaptations désignent des stratégies d'enseignement et d'évaluation individualisées, un soutien fourni par du personnel ou par un équipement personnalisé.

- attentes modifiées et adaptations au besoin;
- attentes différentes – qui ne découlent pas des attentes prescrites faisant partie du présent programme-cadre.

Si l'élève requiert des adaptations, des attentes modifiées ou une combinaison des deux, il faut consigner, dans son plan d'enseignement individualisé (PEI), les renseignements pertinents qui figurent dans les paragraphes ci-dessous. On trouvera des renseignements plus complets sur la planification des programmes pour l'enfance en difficulté, y compris pour les élèves ayant besoin de programmes différents⁴, dans le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé – Guide, 2004* (appelé ci-après *Guide du PEI, 2004*). Pour en savoir davantage sur les exigences du ministère de l'Éducation sur les PEI, consulter le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000* (appelé ci-après *Normes du PEI, 2000*). Ces deux documents sont affichés sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'élève en difficulté qui ne requiert que des adaptations. Certains élèves en difficulté peuvent suivre le curriculum prévu pour l'année et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. (Les adaptations ne modifient pas les attentes du curriculum provincial s'appliquant à l'année.) Les adaptations requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève doivent être inscrites dans le PEI (voir page 11 des *Normes du PEI, 2000*). Les mêmes adaptations seront probablement inscrites dans le PEI pour plusieurs matières, voire toutes les matières.

Offrir des adaptations aux élèves en difficulté devrait être la première option envisagée dans le cadre de la planification des programmes. Les élèves en difficulté peuvent réussir lorsqu'on leur offre des adaptations appropriées. La prestation de l'enseignement axé sur la conception universelle et la différenciation pédagogique met l'accent sur la disponibilité des adaptations permettant de satisfaire les besoins divers des élèves.

Il existe trois types d'adaptations :

- Les *adaptations pédagogiques* désignent les changements apportés aux stratégies d'enseignement, tels que les styles de présentation, les méthodes d'organisation, et l'utilisation d'outils technologiques et du multimédia.
- Les *adaptations environnementales* désignent les changements apportés à la salle de classe ou au milieu scolaire, tels que la désignation préférentielle d'une place ou le recours à un éclairage particulier.
- Les *adaptations en matière d'évaluation* désignent les changements apportés aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage. Par exemple, on pourrait lui donner plus de temps pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, ou lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen (pour d'autres exemples, voir la page 33 du *Guide du PEI, 2004*).

Si seules des adaptations sont nécessaires dans les cours d'éducation artistique, le rendement de l'élève sera évalué par rapport aux attentes du curriculum de l'année et par rapport aux niveaux de rendement décrits dans le présent document. En pareil cas, la case du PEI sur le bulletin scolaire de l'Ontario ne sera pas cochée et on n'inclura pas d'information sur l'offre d'adaptations.

4. Ces programmes sont désignés par les termes *attentes différentes (D)* dans le PEI.

L'élève en difficulté qui requiert des attentes modifiées. En éducation artistique, les attentes modifiées seront fondées sur les connaissances et les habiletés figurant dans les attentes prescrites pour l'année d'études de l'élève, mais refléteront des changements en ce qui a trait à leur nombre et à leur complexité. Les attentes modifiées doivent indiquer les connaissances et les habiletés que l'élève devrait pouvoir démontrer et qui seront évaluées lors de chaque période visée par le bulletin scolaire (voir pages 10 et 11 des *Normes du PEI, 2000*). Les attentes modifiées doivent représenter des réalisations précises, réalistes, observables et mesurables, et doivent décrire les connaissances et les habiletés précises que l'élève peut démontrer de façon autonome, en utilisant au besoin des adaptations en matière d'évaluation. Elles devraient être expliquées de façon à permettre à l'élève et aux parents de comprendre exactement ce que l'élève devrait savoir ou être capable de faire, et c'est en fonction de ces attentes que le rendement de l'élève sera évalué et qu'une lettre ou une note sera consignée sur le bulletin scolaire de l'Ontario. Les attentes d'apprentissage de l'élève doivent être revues une fois au moins lors de chaque période visée par le bulletin scolaire et être mises à jour, au besoin, à la lumière des progrès accomplis par l'élève (voir page 11 des *Normes du PEI, 2000*).

Si l'élève requiert des attentes modifiées en éducation artistique, l'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes d'apprentissage inscrites dans son PEI et sur les niveaux de rendement décrits dans le présent document. Sur le bulletin scolaire de l'Ontario, la case du PEI doit être cochée pour toute matière pour laquelle l'élève a besoin d'attentes modifiées, et l'énoncé approprié du *Guide d'utilisation du bulletin scolaire de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année* (voir page 8) doit être inséré. Les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant devraient comprendre des renseignements pertinents sur la capacité de l'élève à démontrer qu'elle ou il a satisfait aux attentes modifiées. Le personnel enseignant doit aussi indiquer les prochaines étapes de l'apprentissage de l'élève pour cette matière.

L'élève ayant besoin d'attentes différentes. Certains élèves qui ont besoin d'attentes différentes de celles qui sont prescrites dans le programme-cadre d'éducation artistique bénéficient d'un enseignement dans la même salle de classe que leurs pairs.

Ces attentes différentes sont conçues pour aider les élèves à acquérir les connaissances et les habiletés qui ne sont pas représentées dans le curriculum de l'Ontario. Comme elles ne font pas partie d'une matière figurant dans les documents sur le curriculum provincial, ces autres attentes sont considérées comme d'autres programmes.

Parmi ces autres programmes, on compte les programmes de dynamique de la vie quotidienne, d'orthophonie, de compétences sociales, d'orientation/de formation à la mobilité et de soins personnels. Pour la vaste majorité des élèves, d'autres attentes sont établies, outre les attentes modifiées ou normales correspondant à l'année d'études du curriculum de l'Ontario. D'autres programmes sont offerts tant au palier élémentaire que secondaire.

L'ÉLÈVE BÉNÉFICIAIRE DES PROGRAMMES D'ACTUALISATION LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS OU DE PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS

L'école de langue française tient compte de la diversité linguistique, scolaire ou socioculturelle des élèves qu'elle accueille et répond à leurs besoins particuliers en leur offrant des programmes de soutien appropriés.

Actualisation linguistique en français (ALF). Le programme d'ALF est axé sur l'acquisition de compétences linguistiques en français qui sont indispensables à la poursuite des études et à l'enrichissement du répertoire linguistique de l'élève. Il favorise aussi le développement d'une attitude positive envers l'utilisation du français. Ce programme s'adresse à l'élève qui parle peu ou ne parle pas le français et qui doit se familiariser avec la langue française, les expressions et le vocabulaire couramment utilisés dans les écoles de langue française et dans l'ensemble du curriculum.

Perfectionnement du français (PDF). Le programme de PDF est axé sur le perfectionnement des compétences en littérature et l'initiation à la société canadienne. Au palier élémentaire, ce programme permet en outre à l'élève de parfaire ses compétences en numératie. Le programme de PDF s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles de langue française de l'Ontario ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité. Il favorise l'enrichissement et l'élargissement du répertoire linguistique de l'élève pour lui permettre d'intégrer et de suivre avec plus d'aisance le programme régulier des écoles de langue française de l'Ontario. Le programme permet aussi à l'élève de se familiariser avec les particularités du système d'enseignement de langue française et avec son nouveau milieu socioculturel.

Portée des programmes d'ALF et de PDF. Ces deux programmes assurent une meilleure intégration des élèves à leur nouvel environnement scolaire, culturel et linguistique, tout en les appuyant dans leur cheminement identitaire et leur réussite scolaire. Ces programmes d'appui visent une intégration la plus rapide possible au programme d'études ordinaire.

Responsabilité de l'enseignante ou l'enseignant. Tout le personnel enseignant doit porter une attention particulière à l'élève inscrit au programme d'ALF ou de PDF. Il faut veiller en particulier à ce que l'élève comprenne et assimile dans chaque matière scolaire la terminologie propre au français, acquière les compétences fondamentales requises et se familiarise avec les référents propres à la francophonie. En consultant le profil de l'élève, en suivant le programme d'ALF ou de PDF et en recourant à la différenciation pédagogique, l'enseignante ou l'enseignant pourra assurer une continuité dans le mode de prestation du programme de l'élève.

On peut consulter *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français*, 2002 sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

L'ÉDUCATION ANTIDISCRIMINATOIRE DANS LE PROGRAMME D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Comme tous les programmes-cadres qui composent le curriculum de l'Ontario, le programme-cadre d'éducation artistique prépare l'élève à devenir une citoyenne ou un citoyen responsable, qui comprend la société complexe dans laquelle elle ou il vit et qui y participe pleinement. On s'attend donc à ce que l'élève comprenne bien en quoi consistent les droits, les privilèges et les responsabilités inhérents à la citoyenneté. On s'attend aussi à ce que, dans ses paroles et dans ses actes, l'élève fasse preuve de respect, d'ouverture et de compréhension envers les individus, les groupes et les autres cultures. Pour ce faire, l'élève doit comprendre toute l'importance de protéger et de respecter les droits de la personne et de s'opposer au racisme et à toute autre forme de discrimination et d'expression de haine. De plus, on doit amener l'élève à apprécier l'apport des peuples autochtones à l'identité canadienne ainsi qu'à reconnaître la contribution de personnalités francophones ou francophiles de différentes cultures à l'avancement et à la diffusion de la langue et de la culture d'expression française au Canada et dans le monde.

Dans un programme inclusif d'éducation artistique, les ressources d'apprentissage et les œuvres d'art présentées pour être analysées doivent refléter la vaste gamme des intérêts, des antécédents, des cultures et des expériences des élèves, garçons et filles. Les objets qu'utilisent les enseignantes et enseignants en salle de classe et auxquels les élèves ont accès doivent donc témoigner de la diversité des cultures du Canada et du monde, notamment les cultures contemporaines des Inuits, des Premières nations et des Métis. En même temps, la création de certaines formes d'art inspirées par les styles de diverses cultures donne à l'élève la possibilité d'explorer des questions liées à sa propre identité.

L'élève devrait être sensibilisé aux contextes historique, culturel, politique et social associés aux œuvres ainsi qu'aux rôles, à la fois traditionnels et non traditionnels, représentés dans les productions que l'élève étudie. On devrait attirer son attention sur les façons dont des groupes minoritaires sont représentés. Dans les arts visuels, des exemples peuvent être tirés de l'artisanat traditionnel, qui, dans le passé, relevait largement du domaine des femmes, ainsi que des beaux-arts. En musique, les élèves des deux sexes devraient être encouragés à jouer des instruments de leur choix sans avoir à faire face à des préjugés sexistes. En danse, on devrait défendre l'idée d'avoir des groupes et des partenaires de même sexe, et on devrait offrir des possibilités d'explorer des rôles en danse pouvant interpeller tous les élèves. L'art dramatique donne la possibilité à l'élève de découvrir des œuvres représentatives de cultures diverses, y compris celles d'auteurs dramatiques autochtones.

L'éducation inclusive vise à fournir à tous les élèves de la province une chance égale d'atteindre leur plein potentiel en leur permettant d'évoluer dans un environnement sain et sécuritaire. En effet, l'élève a besoin d'un climat de classe sécurisant et propice à l'apprentissage pour s'épanouir et développer ses connaissances et ses compétences, y compris ses habiletés intellectuelles de niveau supérieur. À cet égard, l'enseignante ou l'enseignant joue un rôle primordial, entre autres, en fixant des attentes élevées pour tous ses élèves et en accordant à chacune et à chacun une attention particulière. L'enseignante ou l'enseignant devrait sensibiliser l'élève à des questions d'équité (p. ex., les points de vue et les perspectives des femmes et des minorités sont restreints dans chaque domaine, leurs œuvres sont sous-représentées dans les galeries publiques,

les théâtres et les salles de concert) et veiller à ce que les œuvres d'une variété de femmes et d'hommes soient appréciées et étudiées sous tous leurs aspects. De même, l'enseignante ou l'enseignant devrait présenter des modèles de rôles positifs pour les élèves des deux sexes dans les secteurs étudiés, afin de les inciter et de les aider à envisager la possibilité de faire carrière dans ces secteurs.

C'est en planifiant des activités enrichissantes génératrices de liens entre les concepts abordés en classe et des situations concrètes que l'enseignante ou l'enseignant fournira à ses élèves des occasions de consolider les connaissances et les habiletés rattachées à l'éducation inclusive qui consiste notamment à sensibiliser l'élève à divers problèmes sociaux et environnementaux. En proposant aux élèves des activités qui mettent en valeur l'utilité du français et du bilinguisme dans la vie socioéconomique et culturelle, l'enseignante ou l'enseignant contribuera à accroître l'intérêt et la motivation des élèves, tout en les préparant à devenir des citoyennes et citoyens responsables.

Le choix des ressources documentaires et médiatiques proposées aux élèves revêt une importance primordiale dans le programme d'éducation artistique. Ces ressources doivent non seulement refléter la diversité ethnoculturelle de la société canadienne, mais aussi présenter un intérêt pour les garçons et les filles. Des recherches récentes démontrent en effet que les garçons s'intéressent davantage aux textes documentaires comme les manuels et les livres qui présentent une abondance d'éléments visuels, alors que les ouvrages de fiction plaisent davantage aux filles. Le guide *Moi lire? Tu blagues!* affiché sur le site Web du Ministère propose diverses stratégies pour susciter et soutenir l'intérêt des garçons pour la lecture et l'écriture et pour favoriser la création d'un milieu d'apprentissage stimulant autant pour les filles que pour les garçons.

LA LITTÉRATIE ET LA NUMÉRATIE

Les compétences liées à la littératie et à la numératie sont essentielles à tous les apprentissages, dans toutes les disciplines. On définit la littératie comme la maîtrise des savoirs qui permettent à l'élève de s'exprimer, d'écrire, de lire, de chercher des informations, d'utiliser les technologies de l'information et des communications, et d'exercer une pensée critique, à un niveau fonctionnel, dans ses apprentissages actuels et futurs. Quant à la numératie, elle comprend l'ensemble des compétences essentielles basées sur des concepts mathématiques et des compétences connexes, qui permettent à l'élève d'utiliser la mesure et les propriétés des nombres et des objets géométriques, de résoudre des problèmes, de développer sa pensée critique, de lire et d'interpréter les renseignements faisant appel aux concepts mathématiques et de communiquer des données mathématiques.

La littératie et la numératie permettront à l'élève d'apprendre, sa vie durant, dans toutes les disciplines et d'accéder aux niveaux supérieurs de la pensée. Il incombe au personnel enseignant de toutes les disciplines de veiller à ce que l'élève progresse dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie. L'enseignante ou l'enseignant qui remarque que l'élève accuse un retard dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie devra prendre des dispositions particulières pour l'aider, en s'inspirant des initiatives de littératie et de numératie élaborées par son conseil scolaire et son école.

Le ministère de l'Éducation participe à l'élaboration et à la publication de ressources destinées aux enseignantes et enseignants pour appuyer chez les élèves le développement de compétences liées à la littératie et à la numératie.

Le Ministère a aussi facilité l'élaboration des ressources suivantes pour le développement de compétences liées à la littératie et à la numératie :

- *La littératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du groupe d'experts sur les élèves à risque, 2003*
- *La numératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du groupe d'experts sur les élèves à risque, 2004*
- *La littératie en tête : Stratégies pour toutes les matières de la 7^e à la 12^e année, 2005*
- *Moi, lire? Tu blagues! Guide pratique pour les garçons en matière de littératie, 2005*
- *Guide d'enseignement efficace en matière de littératie de la 4^e à la 6^e année, 2006*

LA PLACE DES TECHNOLOGIES DANS LE PROGRAMME D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Les technologies de l'information et des communications (TIC) proposent divers outils enrichissants pour l'enseignement et l'apprentissage de l'éducation artistique. Des logiciels de production, des outils numériques et des jeux éducatifs aident les élèves à comprendre les nouveaux concepts comme, par exemple, la composition de pièces musicales à l'aide d'un ordinateur, la création d'œuvres graphiques alliant des composantes virtuelles et la création de scénarios théâtraux ou de danses collectives par webcam.

Les TIC favorisent également le travail d'équipe et la collaboration. Il apparaît aussi que la participation à des activités artistiques interactives où les élèves de tout âge sont amenés à collaborer activement avec leurs camarades suscite davantage l'intérêt d'apprendre et d'échanger comparativement à des projets où la composante TIC est absente. Les TIC sont une façon de nourrir la synergie au sein d'un groupe d'élèves, puisque la réalisation d'un projet multimédia en arts implique souvent plusieurs élèves. Les apprentissages réalisés dans un contexte collaboratif favorisent un apprentissage global et interactif.

Les TIC peuvent aussi servir à relier l'élève au monde qui l'entoure. Et grâce aux sites Web et à divers supports numériques, l'élève a maintenant accès aux sources primaires conservées dans diverses banques de données (p. ex., œuvres dans une galerie virtuelle, partitions musicales), ce qui lui permet d'effectuer des recherches plus diversifiées et plus authentiques qu'auparavant.

Il faut encourager l'élève à utiliser les TIC chaque fois que cela est approprié. En outre, il est important que l'élève puisse disposer (dans une version traditionnelle, électronique ou numérique) de toute une gamme d'outils pour lire ou interpréter des documents sous toutes leurs formes et en tirer tous les renseignements. L'élève pourra ainsi développer les habiletés nécessaires à l'utilisation des innovations technologiques et médiatiques et des applications numériques informatisées, à des fins de collecte de données, de simulation, de production, de présentation ou de communication.

LE RÔLE DU CENTRE DE RESSOURCES DANS LE PROGRAMME D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Le centre de ressources de l'école joue un rôle primordial dans l'apprentissage et la réussite des élèves. En proposant une abondance de ressources documentaires et médiatiques, le centre favorise chez les élèves l'acquisition de connaissances, d'habiletés diverses, y compris en recherche, et d'habitudes essentielles dans une société du savoir, qui leur serviront toute la vie.

Le centre de ressources permet, entre autres, aux élèves :

- de développer le goût de la lecture, autant pour le plaisir que pour apprendre;
- de découvrir la richesse et la diversité de la production littéraire et médiatique en langue française, au Canada et ailleurs dans le monde;
- de faire des recherches et de se documenter sur divers sujets;
- de trouver des sources d'inspiration pour créer des œuvres et des productions;
- de se renseigner sur les arts : techniques, matériaux, artistes, compositrices, compositeurs, actrices, acteurs, cinéastes, danseuses, danseurs;
- d'accéder à des ressources dans toutes les disciplines du curriculum;
- de découvrir la richesse du réseau des bibliothèques publiques municipales ou régionales et d'acquérir l'habitude de les fréquenter.

LA PLANIFICATION DE CARRIÈRE

Les attentes et les contenus d'apprentissage du programme d'éducation artistique offrent à l'élève la possibilité d'appliquer ses habiletés d'apprentissage et ses habiletés artistiques dans des situations liées au monde du travail. Le programme d'éducation artistique offre aussi la possibilité d'explorer des carrières à partir d'activités ciblées comme, par exemple, le contact avec des mentors ou la visite d'une conférencière ou d'un conférencier (p. ex., éclairagiste, costumier, directrice ou directeur, chorégraphe, comédienne ou comédien), d'une artiste ou d'un artiste dans le domaine de l'art dramatique, des arts visuels, de la danse et de la musique (p. ex., artiste en milieu scolaire).

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ EN ÉDUCATION ARTISTIQUE

La responsabilité de l'enseignante ou l'enseignant consiste, d'une part, à assurer la sécurité des élèves au cours des activités d'apprentissage et, d'autre part, à inciter ces mêmes élèves à assumer la responsabilité de leur propre sécurité. Il leur faut aussi enseigner aux élèves les façons de manipuler les outils et le matériel en toute sécurité. En présentant un caractère authentique et en constituant une source de motivation, les activités pratiques, en particulier celles qui se déroulent à l'extérieur de l'école, enrichissent les apprentissages des arts. Ces activités doivent cependant faire l'objet d'une planification rigoureuse pour prévoir les problèmes qui pourraient survenir et pour gérer les risques en matière de santé et de sécurité. L'enseignante ou l'enseignant doit montrer l'exemple en adoptant toujours des pratiques sûres et en faisant comprendre aux élèves ce que l'on attend d'eux en matière de sécurité, conformément aux politiques des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation.

Pour pouvoir assumer ses responsabilités en matière de sécurité, l'enseignante ou l'enseignant doit s'assurer que l'élève prend les précautions suivantes :

- utilisation appropriée d'instruments, d'outils et de matériaux (p. ex., flûtes, ciseaux, fusil à colle, colle et peinture non-toxique, marqueurs sans solvants);
- pratiques sanitaires (p. ex., nettoyer et stériliser les instruments, laver les mains avant et après avoir manipulé la pâte à modeler);
- pratiques sécuritaires (p. ex., utiliser une échelle pour monter un décor, faire des exercices d'échauffement avant une activité physique, s'assurer d'avoir un espace convenable pour la danse).

SURVOL DE LA 1^{re} À LA 3^e ANNÉE

Les attentes et les contenus d'apprentissage de la 1^{re} à la 3^e année (cycle primaire) ciblent les connaissances et les habiletés de base, essentielles à l'apprentissage des arts. En commençant en 1^{re} année, l'élève possède déjà des connaissances grâce à ses parents, sa culture et ses expériences scolaires dans la communauté ainsi que dans son quotidien (p. ex., écoute d'émissions télévisées, de films, de vidéos, de musique; pratique du chant, du dessin, de la peinture, du bricolage, de jeux vidéos, de la danse). Les élèves créent, perçoivent et vivent des expériences artistiques différemment les uns des autres et, parfois, leurs connaissances et leurs expériences proviennent de cultures et de pays différents, enrichissant ainsi le milieu scolaire.

Pour ses créations, l'élève s'inspire d'une variété de sources, y compris les thèmes à l'étude dans d'autres programmes-cadres de son année d'études. L'enseignante ou l'enseignant peut ainsi se servir, par exemple, de chansons, de poèmes, de pièces de théâtre, de contes, de fables, de bandes sonores, d'affiches, de photographies, de collages, d'images numérisées, de musique enregistrée, de sculptures, de dessins, de bandes dessinées, de dessins animés, de films, d'émissions de télévision. Au fur et à mesure, l'élève peut communiquer son analyse et son appréciation d'œuvres artistiques – les siennes et celles des autres – en se servant de termes simples et justes en français, tout en apprenant à suivre les étapes du processus d'analyse critique.

Art dramatique

L'élève s'inspire de plusieurs sources (p. ex., textes, œuvres dramatiques, vécu personnel) provenant d'époques différentes et de cultures du monde entier pour explorer des situations dramatiques réelles et stimuler son imagination. Dans les productions, l'élève reconnaît et décrit les éléments clés – personnage, lieu, temps, espace et situation dramatique – et les principes esthétiques – contraste et rythme. La réalisation de productions dramatiques lui permet de suivre le processus de création en se servant des techniques propres aux formes de représentation – théâtre de marionnettes, saynète, récitation, mime, théâtre d'ombres et tableau vivant. Grâce à l'interprétation de personnages dans divers contextes familiaux, l'élève développe des habiletés de communication verbale et non verbale, s'initie à l'écoute et à la visualisation et apprend des techniques dont le mime et l'échauffement des muscles et de tout le corps.

Arts visuels

L'élève commence à créer des œuvres en deux et trois dimensions en suivant les étapes du processus de création artistique. Cela l'amène à explorer les types, les directions et les qualités des lignes; les couleurs primaires et secondaires en distinguant les couleurs chaudes des couleurs froides; les textures réelles de son environnement et celles suggérées dans une peinture; les formes organiques et les formes géométriques, et le concept d'espace dans des œuvres en deux et trois dimensions. L'élève reconnaît et décrit dans les œuvres les éléments clés – ligne, forme, couleur, texture et espace – et les principes esthétiques – contraste et répétition. Cette exploration rend possible la réalisation par l'élève d'œuvres inspirées de son propre vécu et de la nature ainsi que sa communication d'idées, de messages et de sentiments personnels. L'élève emploie des techniques qui sont propres aux formes de représentation (p. ex., dessin, peinture, sculpture, impression) et expérimente plusieurs techniques simples de dessin, de collage, de peinture, d'impression et de sculpture.

Danse

L'élève exécute des marches, des farandoles, des rondes et des danses folkloriques et commence à réaliser divers projets avec les techniques propres aux formes de représentation à l'étude, tout en suivant les étapes du processus de création artistique. Dans les formes de représentation, l'élève reconnaît et décrit les éléments clés – corps, énergie, temps, espace et interrelation – et les principes esthétiques – contraste et rythme. Sa création de phrases de danse et de danses créatives inspirées d'activités quotidiennes et de l'environnement naturel lui permet d'utiliser des actions de base locomotrices et non locomotrices. Le mouvement, l'exploration et l'expression corporelle sont essentiels. L'élève profitera d'un juste équilibre entre l'exploration libre et l'exploration guidée. Ainsi mieux à l'écoute de son corps et des manières de le mouvoir dans l'espace, l'élève pourra exécuter des gestes et des mouvements qui lui permettront de communiquer à l'auditoire des situations, des histoires et des émotions.

Musique

L'élève commence à créer en suivant les étapes du processus de création artistique et à interpréter des compositions musicales avec les techniques à l'étude. Dans les formes de représentation, l'élève reconnaît et décrit les éléments clés – hauteur, durée, intensité et timbre – et les principes esthétiques – contraste et répétition. Les fondements lui permettent ainsi d'analyser la musique entendue à l'école et au cours de ses diverses activités à la maison et dans sa communauté. Petit à petit, l'élève communique des idées, des expériences et des sentiments personnels en produisant des sons avec la voix et avec divers objets et instruments, en composant des formules rythmiques et mélodiques simples inscrites à l'aide d'une notation personnelle, et en interprétant des chansons. L'élève s'initie au respect des instruments de musique et à leur entretien ainsi qu'au protocole à suivre lors de spectacles musicaux.

1^{re} ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 1^{re} année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose incarnés par une actrice ou un acteur qui joue un rôle • caractéristiques observables : caractéristiques vues ou entendues par l'auditoire (voix, geste, démarche, costume, descriptions, commentaires d'autres personnages) 	<ul style="list-style-type: none"> • description de l'endroit (fictif ou recréé) où se situe l'action dramatique (p. ex., restaurant, forêt enchantée, salon) 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps (p. ex., hier et aujourd'hui, matin, après-midi, soirée, nuit, saison) • divers temps de l'action même (avant, pendant, après l'action) 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique : ce que l'auditoire voit sur scène (décors, personnages) • espace physique : aire où se joue la production (classe, gymnase, salle de spectacle, plein air) • espace personnel : corps comme moyen d'expression (bulle) 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable : séquence d'actions ou de faits • structure : ce qui se passe au début, au milieu et à la fin (dénouement)
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste : opposition marquée (p. ex., visuelle, sonore, émotive) de deux éléments clés (personnage, lieu et espace, situation dramatique et temps) pour produire un effet 		<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes (à gaine, à fils, à tige, à doigts) : spectacle à figurines de bois, de carton ou de tissus qu'une personne fait mouvoir • saynète : spectacle que plusieurs participants créent ensemble au moyen de dialogues, chacun incarnant un personnage • récitation : action de dire à haute voix un texte appris par cœur 		<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale : diction, projection • écoute • improvisation : composer sans préparation • préparation avant d'entrer en scène : concentration, maintien, relaxation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

A1.1 recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.

A1.2 donner une forme de représentation (*p. ex., théâtre de marionnettes, saynète, récitation*) à des extraits de textes (*p. ex., chansons, comptines, contes*) provenant de différentes époques et cultures (*p. ex., autochtone, canadienne, africaine*).

A1.3 interpréter des personnages (personne, animal ou chose) en appliquant une variété de techniques (*p. ex., marionnettes à fils, à gaine, à tige*) pour communiquer un message (*p. ex., décrire un objet, réciter une comptine, raconter un incident*).

A1.4 exprimer de façon verbale et non verbale des idées, des messages et des émotions correspondant à des situations quotidiennes (*p. ex., laisser tomber sa crème glacée, se cogner l'orteil à une chaise, inviter quelqu'un à participer à un jeu, déposer ses débris dans une poubelle*).

Analyse et appréciation

A2.1 recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.

A2.2 analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en art dramatique (*p. ex., dans une pièce pour marionnettes, reconnaître un personnage à partir de la voix, de la gestuelle et de la situation dramatique*).

A2.3 exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, avec un dessin*) son appréciation de productions dramatiques (les siennes, celles de ses pairs ou celles d'artistes) en tant que participant et spectateur.

Connaissance et compréhension

A3.1 identifier les éléments clés (personnage, lieu, temps, espace, situation dramatique) dans des productions dramatiques (théâtre de marionnettes) ou des textes (récitation).

A3.2 reconnaître diverses formes de représentation en art dramatique dans sa propre vie (*p. ex., jeu de rôle avec ses jouets, théâtre de marionnettes à la maison, narration de légendes selon la tradition autochtone*).

A3.3 décrire différentes façons de s'exprimer verbalement (*p. ex., ton et volume de la voix*) et non verbalement (*p. ex., expression du visage, posture, gestuelle*) dans des productions dramatiques et dans des situations quotidiennes (*p. ex., arrivée d'un parent à l'aéroport*).

A3.4 relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 1^{re} année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type : droite, courbe, pointillée, zigzag, spirale 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique : carré, cercle, rectangle, triangle • organique : nuage, arbre, fleur, feuille 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire : rouge, bleu, jaune • nuance : pâle, foncé 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité : texture réelle (lisse, rugueuse, bosselée, soyeuse, granuleuse) 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension : deux et trois
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste : opposition de deux choses dont l'une fait ressortir l'autre. Mise en valeur ou accentuation d'une partie en en juxtaposant une autre très différente. C'est un effet d'opposition créé par l'artiste. 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : frottis avec craies de cire, crayons gras, crayons de couleur, dessin de contours • peinture : peinture digitale (avec les doigts), gouache, pinceaux divers • impression : monotype • modelage : pâte à modeler, pâte à sel • collage : papier journal, revues, rubans, tissus 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres en deux ou trois dimensions, inspirées de son expérience personnelle (*p. ex., famille, amis, sortie, fête, randonnée en forêt*).
- B1.3** illustrer le principe esthétique du contraste à l'aide des éléments clés (*p. ex., opposition entre une couleur pâle et une couleur foncée, texture lisse et rugueuse, forme géométrique et organique*).

- B1.4** utiliser des techniques simples dans ses propres œuvres (*p. ex., dessin à la craie, peinture avec les doigts, impression monotype, sculpture avec pâte à modeler*).

Analyse et appréciation

- B2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.
- B2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres représentant divers thèmes (*p. ex., famille [« Kermesse au Manitoba » de William Kurelek], communauté [« Le marché de Kensington » de Miyuki Tanobe], animaux [« Royaume paisible » d'Edward Hicks]*).

B2.3 exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, avec une formule rythmique musicale*) son appréciation de formes d'art provenant de diverses cultures (*p. ex., lithographies de Peter Palvik sur la vie des Inuits, calligraphie japonaise, masque africain*).

Connaissance et compréhension

B3.1 relever les éléments clés (ligne, forme, couleur, texture, espace) dans son environnement (*p. ex., meubles, vêtements*), dans la nature (*p. ex., forme d'un nuage, couleur d'une feuille, texture de l'écorce de l'arbre*) et dans des œuvres d'art (*p. ex., « La grande vague de Kanagawa » de Katshushika Hokusai, « La chambre de Van Gogh à Arles » de Vincent Van Gogh*).

B3.2 associer des objets d'art à une culture particulière (*p. ex., œuf de Pâques et la culture ukrainienne, ceinture fléchée et les Canadiens français, canot en écorce de bouleau et les Ojibway, poupées russes, dragons chinois*).

B3.3 identifier une variété de formes d'art dans son environnement immédiat (*p. ex., affiches, bandes dessinées, cartes de souhaits, bijoux, livres illustrés, photos, sculptures, tableaux*).

B3.4 relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 1^{re} année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps utilisées en danse : tête, torse, bras, jambe, pieds, hanches • mouvements de base : flexion, extension • actions de base : <ul style="list-style-type: none"> • locomotrices (marcher, courir, sauter, sautiller, rouler, ramper, chuter, galoper) • non locomotrices (lever et baisser les bras, tourner la tête, plier les genoux, se pencher, sauter sur place, se balancer, se faire aussi grand ou petit que possible) 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement : poids (ferme, léger) 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation : battement, mesure • vitesse du mouvement : lente, moyenne, rapide 	<ul style="list-style-type: none"> • direction : avant, arrière, côté, haut, bas • niveau : bas (au sol), moyen (debout), haut (dans les airs) • amplitude : petite, grande • trajectoire : en ligne droite 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps : à l'unisson, l'un après l'autre • en fonction du rôle : faire la même chose, conduire, suivre • formation : en cercle, en carré, en ligne • action spatiale : se regrouper, s'éloigner • position : face à face, dos à dos, côte à côte, l'un derrière l'autre
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste : opposition de deux choses dont l'une fait ressortir l'autre. Mise en valeur ou accentuation des mouvements en juxtaposant l'énergie, le temps, l'espace et l'interrelation. C'est un effet d'opposition créé par le danseur, metteur en scène ou chorégraphe. 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole • ronde • marche • phrase de danse 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base dans l'exécution de pas, de figures, de mouvements, de déplacements : posture (alignement de la tête avec les épaules, le thorax, le bassin et les jambes dont les genoux s'alignent avec le centre des pieds), manière de porter le centre de gravité, manière de transférer le poids d'un pied à l'autre, manière de faire une rotation externe ou interne de la hanche • échauffement : respiration, étirement, répétition de mouvements • techniques d'interprétation : observation, concentration, mémorisation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- C1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.
- C1.2** créer des phrases de danse inspirées d'actions locomotrices et non locomotrices (p. ex., *marcher, lever les bras, sautiller, tourner la tête*).
- C1.3** présenter des danses (p. ex., *farandole, ronde, marche, phrase de danse*) en appliquant une convention pour marquer le début et la fin d'une représentation (p. ex., *moment de silence au début et révérence à la fin, même pose au début qu'à la fin*).
- C1.4** exécuter des mouvements (actions de base locomotrices et non locomotrices sur trois niveaux) qui s'harmonisent entre eux et avec différentes formes musicales (p. ex., *chanson traditionnelle, berceuse, chanson mimée*) en utilisant une variété d'accessoires (p. ex., *plumes, instruments de musique, branches*).

Analyse et appréciation

- C2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.
- C2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (p. ex., *dans une phrase de danse, expliquer le contraste dans l'exécution de plusieurs actions de base*).
- C2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., *oralement, avec un dessin*) son appréciation de productions de danse (les siennes, celles de ses pairs et celles d'artistes) provenant de diverses cultures (p. ex., *autochtone, canadienne, grecque*) en tant que participant et spectateur.

Connaissance et compréhension

- C3.1** nommer les parties du corps utilisées en danse ainsi que des mouvements de base pour chacun d'eux (p. ex., *torse : plier, étirer, cambrer*).
- C3.2** décrire les caractéristiques de plusieurs danses (p. ex., *farandole [les danseurs se tiennent par la main, commencent du pied gauche et sautillent], ronde [les danseurs forment un cercle en se tenant par la main et chantent], marche [pas marqués selon le rythme de la musique]*) en donnant des exemples d'accessoires ou de costumes qui leur sont associés (p. ex., *foulard ou ruban dans une farandole*).
- C3.3** identifier ses propres expériences de la danse (p. ex., *à la maison [émission télévisée], à l'école [jeu de ronde], au centre communautaire [célébration]*).
- C3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 1^{re} année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des œuvres musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • sons aigus • sons graves 	<ul style="list-style-type: none"> • sons courts • sons longs • silence • pulsation : battements réguliers, irréguliers • tempo : rapide, lent 	<ul style="list-style-type: none"> • sons doux • sons forts 	<ul style="list-style-type: none"> • chant à l'unisson • instruments de la famille des percussions (p. ex., bâton de pluie, bâtons rythmiques, bongo, crécelle, cuillères, cymbales, hochet, maracas, tubes mélodiques, tambour de basque, tambour, tambourin, tam-tam, timbales, triangle, xylophone)
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste : opposition de deux choses dont l'une fait ressortir l'autre. Mise en valeur ou accentuation des sons en juxtaposant des timbres, des durées, des hauteurs et des intensités très différentes. C'est un effet d'opposition créé par l'artiste. 		<ul style="list-style-type: none"> • chanson traditionnelle, chanson mimée, berceuse • technique d'interprétation de la voix (p. ex., utiliser différentes hauteurs et durées) et des instruments (p. ex., sons frappés [tambour], secoués [hochet]) • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** composer des formules rythmiques simples en utilisant des notations personnelles (p. ex., point pour un son court, trait pour un son long, cercle pour un silence).

D1.3 exécuter des formules rythmiques simples en marquant la pulsation (battements) avec son corps, un objet ou un instrument à percussion et en suivant les techniques d'interprétation (p. ex., sons frappés des percussions).

D1.4 interpréter, en appliquant les techniques vocales, une variété de chansons simples à l'unisson (p. ex., chanson traditionnelle, chanson mimée, berceuse) provenant de différentes époques et cultures (p. ex., les chansons traditionnelles « J'ai un beau château », « Watane », « Berceuse créole »).

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres musicales entendues dans sa vie quotidienne (*p. ex., à la maison, à l'école, au centre commercial, au cours d'une fête*).
- D2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, à l'aide de peintures avec les doigts*) son appréciation de compositions musicales (les siennes, celles de ses pairs ou celles de musiciennes et musiciens) provenant de diverses époques et cultures (*p. ex., africaine, autochtone, canadienne*), tout en soulignant les qualités de ces compositions.

Connaissance et compréhension

- D3.1** reconnaître la hauteur (sons aigus, graves), la durée (sons courts, longs, silence), la pulsation (battements réguliers, irréguliers, tempo rapide, lent) et l'intensité (sons doux, forts) des sons produits dans son environnement (*p. ex., réveil-matin, sirène d'ambulance, ruissellement de l'eau, bruissement des feuilles*) et dans des œuvres musicales (*p. ex., « Les personnages à longues oreilles » du « Carnaval des animaux » de Camille Saint-Saëns, « Napoléon », chanson traditionnelle*).
- D3.2** reconnaître le timbre (caractéristiques du son propre à un instrument, à une voix) de différents instruments de la famille des percussions (*p. ex., bâtons rythmiques, tambourin, tam-tam*).
- D3.3** identifier les caractéristiques de plusieurs types de chansons en indiquant dans quels buts elles sont utilisées (*p. ex., berceuse pour endormir, marche pour entraîner, galoper, sautiller*).
- D3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

2^e ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose • caractéristiques observables 	<ul style="list-style-type: none"> • description de l'endroit (fictif ou recréé) où se situe l'action dramatique (p. ex., restaurant, forêt enchantée, salon) 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps • divers temps de l'action même 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique • espace physique • espace personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable • structure
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme : éléments semblables qui reviennent selon une suite logique, comme la même réplique ou la même situation dans une pièce. Une œuvre contient des répétitions lorsque l'auteur reprend plusieurs fois et de façon organisée diverses composantes tout au cours de sa création. 		<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes, saynète, récitation • théâtre d'ombres : spectacle avec projection sur un écran d'ombres produites par des silhouettes placées devant un faisceau lumineux • mime : spectacle où l'expression principale est l'attitude, le geste, la mimique 		<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale • écoute • improvisation • préparation avant d'entrer en scène • échauffement : muscles, corps, visage • technique de mime : position d'équilibre, position neutre, position des pieds, précision des gestes

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- A1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.
- A1.2** donner une forme de représentation (p. ex., mime, théâtre d'ombres, théâtre de marionnettes) à des extraits de textes (p. ex., chanson, récit, poème) provenant de différentes époques ou cultures (p. ex., autochtone, canadienne française, chinoise).
- A1.3** interpréter un personnage – personne, animal ou chose – en lui attribuant une expression, des gestes, des paroles, un costume et des accessoires (p. ex., jeune explorateur dans une forêt, ourse prenant soin de ses oursons, moulin à vent).
- A1.4** mimer des séquences d'actions illustrant des situations de la vie quotidienne en variant l'émotion qui motive l'action (p. ex., nettoyer sa chambre à contrecœur, de façon habituelle, en anticipant l'arrivée d'un ami) et en utilisant divers accessoires.

Analyse et appréciation

- A2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.
- A2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en art dramatique (*p. ex., dans une pièce mimée, reconnaître les sentiments à partir de la gestuelle, de l'expression non verbale et du temps*).
- A2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, avec une danse*) son appréciation de productions dramatiques (les siennes, celles de ses pairs ou celles d'artistes) en tant que participante ou participant et spectatrice ou spectateur.

Connaissance et compréhension

- A3.1** relever des exemples d'éléments clés (personnage, lieu, temps, espace, situation dramatique) et de principes esthétiques (contraste, rythme) dans des productions dramatiques (celles de ses pairs ou de troupes professionnelles).
- A3.2** décrire les caractéristiques de diverses formes de représentation en art dramatique (*p. ex., le mime se sert de la communication non verbale et utilise peu de décors*).
- A3.3** reconnaître diverses formes de représentation en art dramatique à la maison, à l'école et dans sa communauté (*p. ex., célébration, festival, défilé*).
- A3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type : droite, courbe, pointillés, zigzag, spirale, entrelacs • direction : verticale, horizontale, oblique 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique : carré, cercle, rectangle, triangle, pentagone, hexagone, octogone • organique • symétrique : papillon, fenêtre, cœur 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire : rouge, bleu, jaune • nuance • secondaire : orange, vert, violet 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité : texture réelle, texture suggérée (représentation par des lignes ou des points) 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition (rythme) : éléments semblables qui reviennent selon une suite logique. Une œuvre contient des répétitions lorsque l'artiste reprend plusieurs fois et de façon organisée diverses composantes tout au cours de sa création. 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : entrelacs de trois couleurs avec craies, avec crayons-feutres, calligraphie • peinture : exploration du mélange des couleurs primaires pour obtenir des couleurs secondaires • impression : objets de différentes textures (papier, tissu, caillou) • modelage : pâte à modeler, pâte à sel, papier façonné (bouchonné, frisé, froissé) • collage : papier de différentes textures, tissu, photo • sculpture : assemblage de morceaux de bois 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres en deux ou trois dimensions, inspirées des activités de sa communauté (p. ex., sport joué sur un terrain de jeu, défilé, participation à la Journée de la Terre, visite d'une cabane à sucre).
- B1.3** élaborer des œuvres qui communiquent un message à un public ciblé (p. ex., *interdit de se baigner, attention au chien, plancher mouillé*) en choisissant des éléments clés, un principe esthétique et la technique d'une forme de représentation (p. ex., *dessin avec crayons-feutres, collage de photos*).
- B1.4** utiliser des techniques simples dans la création de ses propres œuvres (p. ex., *dessiner en estompant la craie, peindre avec des éponges, imprimer avec des objets, faire une sculpture en assemblant des morceaux de bois*).

Analyse et appréciation

- B2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.
- B2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en arts visuels (p. ex., dessin [« Chevaux de course » d'Edgar Degas], peinture [« Fillette à la robe bleue » d'Alfred Pellan], sculpture [« Fantasma » de Karoo Ashevak]).
- B2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., oralement, avec le théâtre de marionnettes) son appréciation d'œuvres d'art qui reflètent des activités culturelles (p. ex., « À l'intérieur de la cabane à sucre » de Miyuki Tanobe, « Hockey » d'Henri Masson).

Connaissance et compréhension

- B3.1** relever les éléments clés et les principes esthétiques de diverses œuvres d'arts visuels (p. ex., ligne, forme et couleur dans des œuvres de Piet Mondrian, Giacomo Balla, Victor Vasarely, formes dans les sculptures de Michel-Ange, contraste et répétition dans des œuvres de Sonia Delaunay et d'Andy Warhol).
- B3.2** reconnaître diverses formes de représentation en arts visuels (p. ex., dessin, peinture, modelage, sculpture).
- B3.3** identifier la présence des arts visuels dans le milieu scolaire (p. ex., vernissage pendant la semaine de l'éducation, livres illustrés, logo et photographies de l'école).
- B3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps • mouvements de base • actions de base : <ul style="list-style-type: none"> • locomotrices (marcher, courir, sauter, sautiller, rouler, ramper, chuter, galoper, gambader) • non locomotrices (lever et baisser les bras, tourner la tête, plier les genoux, se pencher, sauter sur place, se balancer, se faire aussi grand ou petit que possible, trembler, garder une pose) 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement : poids (ferme, léger), temps (soutenu, soudain, brusque) 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation : battement, mesure à 4 temps • vitesse du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • direction • niveau • amplitude : petite, moyenne, grande • trajectoire : en ligne droite, en ligne courbe 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps • en fonction du rôle • formation • action spatiale • position
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme : éléments semblables qui reviennent selon une suite logique, comme le même mouvement à chaque 8^e temps. Une composition contient des répétitions de mouvements ou de déplacements reprenant plusieurs fois et de façon organisée diverses composantes tout au cours d'une création. 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole, ronde, marche • phrase de danse • danse créative 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base (contrôle, endurance, coordination, précision) • échauffement • techniques d'interprétation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- C1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.
- C1.2** élaborer des phrases de danse créative inspirées des activités quotidiennes (*p. ex., jouer au parc, laver une fenêtre, pratiquer un sport*) en variant les éléments clés (*p. ex., laver une fenêtre avec ou sans effort, avec un rythme régulier ou syncopé, tout en se déplaçant*).
- C1.3** improviser une courte danse créative pour accompagner une comptine, une chanson, un poème, une succession de bruits ou une œuvre musicale.
- C1.4** exécuter des actions de base locomotrices et non locomotrices pour imiter une personne (*p. ex., fée des dents*), un animal (*p. ex., tortue qui traverse la route*) ou un objet (*p. ex., machine à laver*).

Analyse et appréciation

- C2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.
- C2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (*p. ex., en danse créative, dégager le thème à partir des actions de base, du poids, de la vitesse, de la direction des mouvements et de la position des danseuses et danseurs*).
- C2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, avec une saynète*) son appréciation de compositions de danse créative de diverses cultures – les siennes, celles de ses pairs et celles de troupes de danse.

Connaissance et compréhension

- C3.1** décrire des mouvements, des trajectoires et des interrelations observés dans des productions de danse et dans des scènes qui font partie de son quotidien (*p. ex., groupe d'élèves qui jouent à la balle, groupe d'élèves qui ramassent des déchets dans un parc, camionneur qui fait une livraison*).
- C3.2** donner des exemples des caractéristiques de la danse créative (*p. ex., spontanéité, expressivité des mouvements*).
- C3.3** identifier les raisons pour lesquelles les gens s'adonnent à diverses formes de danse (*p. ex., divertissement, célébration, conditionnement physique*).
- C3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des œuvres musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • sons aigus sons moyens sons graves • sons de la même hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> • sons courts sons moyens sons longs silence • pulsation : battements réguliers, irréguliers • tempo : rapide, moyen, lent 	<ul style="list-style-type: none"> • sons doux sons moyens sons forts 	<ul style="list-style-type: none"> • chant à l'unisson • instruments de la famille des percussions • instruments de la famille des cordes (p. ex., alto, charango, clavecin, cithare, contrebasse, guitare, harpe, luth, piano, violon, violoncelle, ukulélé)
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition : éléments semblables qui reviennent selon une suite logique, comme la même mélodie à chaque refrain ou le retour périodique des temps forts et des temps faibles dans une pièce musicale. Une œuvre contient des répétitions lorsque la compositrice ou le compositeur reprend plusieurs fois et de façon organisée diverses composantes tout au cours de sa création. 		<ul style="list-style-type: none"> • chanson traditionnelle, chanson mimée, berceuse, chanson pour dialoguer (chanson à répondre) • technique d'interprétation de la voix (p. ex., utiliser différentes hauteurs et durées) et des instruments (p. ex., sons frappés [piano], frottés [violon], pincés [guitare]) • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture, concentration 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** composer des formules mélodiques – trois ou quatre sons – pour accompagner une chanson ou une danse, et rythmiques simples en utilisant des notations personnelles (p. ex., *série de points, flèches, traits, courbes [foncés ou pâles]* pour exprimer la hauteur [aigu, moyen, grave, même hauteur], la durée [court, moyen, long] et l'intensité [doux, moyen, fort] des différents sons).

- D1.3** interpréter des formules rythmiques simples en marquant la pulsation (battements) avec son corps, un objet ou un instrument à percussion ou à cordes et en suivant des techniques d'interprétation (p. ex., *sons frappés, frottés, pincés*).

- D1.4** interpréter, en appliquant les techniques vocales, une variété de chansons simples à l'unisson (p. ex., *chanson traditionnelle, chanson mimée, chanson pour dialoguer*) provenant de différentes époques et cultures (p. ex., « *Pauvre cigale* », *chanson traditionnelle*, « *J'ai rencontré un castor* » de François Vincent, « *Mon petit chat* » de la collection *Saute-croche*).

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs chansons et pièces instrumentales en identifiant leur thème.
- D2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, avec une danse*) son appréciation de compositions musicales (les siennes, celles de ses pairs ou celles de musiciennes et musiciens) provenant de différentes époques et cultures (*p. ex., haïtienne, japonaise, autochtone*), tout en soulignant les qualités de ces compositions.

Connaissance et compréhension

- D3.1** décrire la hauteur, la durée et l'intensité dans des œuvres musicales provenant de différentes époques et cultures.
- D3.2** reconnaître le timbre de différents instruments de la famille des cordes (*p. ex., violon, guitare, piano*).
- D3.3** classer plusieurs œuvres musicales provenant de différentes époques et cultures selon des critères précis (*p. ex., tempo rapide ou lent, avec ou sans répétition, musique de danse ou musique militaire*).
- D3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

3^e ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 3^e année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose • caractéristiques observables • personnage principal, secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> • description de un ou des endroits (fictifs ou recréés) où se situe l'action dramatique 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps • divers temps de l'action même 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique • espace physique • espace personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable • structure
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme 		<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes, saynète, récitation, théâtre d'ombres, mime • tableau vivant : groupe d'actrices et d'acteurs immobiles représentant une scène figée prise ensuite en photographie 		<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale • écoute • improvisation • préparation avant d'entrer en scène : concentration, maintien, relaxation, visualisation • échauffement • technique de mime

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- A1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.
- A1.2** donner une forme de représentation (*p. ex., tableau vivant, mime, saynète*) à des extraits de textes (*p. ex., chanson, récit, marche à suivre*) provenant de différentes époques et cultures (*p. ex., une journée dans la vie de mon grand-père*).
- A1.3** interpréter un personnage en variant le temps et le lieu (*p. ex., ma première journée à la maternelle et en 3^e année, une grenouille ou un poisson dans un étang avant et après un déversement toxique, « Le rat de ville et le rat des champs » de Jean de La Fontaine*).
- A1.4** créer un tableau vivant représentant une situation dramatique réelle ou imaginaire (*p. ex., préparation pour l'école, oiseau nourrissant ses oisillons, première visite sur la planète Mars*), tout en explorant avec ses pairs d'autres tableaux qui peuvent faire suite au premier.

Analyse et appréciation

A2.1 recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.

A2.2 analyser, à l'aide des fondements à l'étude, diverses formes de représentation en art dramatique (*p. ex., dans un tableau vivant, reconnaître le thème à partir de l'interrelation des personnages, de l'expression faciale et de la position*).

A2.3 exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une peinture*) son appréciation de présentations de tableaux vivants ou d'autres productions dramatiques (les siennes, celles de ses pairs ou celles d'artistes), tout en soulignant les points forts et les aspects intéressants de la production.

Connaissance et compréhension

A3.1 décrire la situation dramatique (sujet, début, milieu, fin, idée principale et idées secondaires) dans des productions dramatiques ou des textes, en tenant compte des autres éléments clés (personnage, lieu, temps, espace) et des principes esthétiques (contraste, rythme).

A3.2 établir des rapprochements entre les légendes et les contes de diverses cultures, en identifiant les thèmes et les personnages semblables.

A3.3 relever des exemples de la présence de l'art dramatique dans sa communauté et dans les médias (*p. ex., troupe de théâtre communautaire, scénario d'une annonce publicitaire, émission de télévision*).

A3.4 relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 3^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type • direction • qualité : mince, épaisse, pâle, foncée, colorée, dessinée, peinte 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique • organique • symétrique • composée : 2 triangles dans 1 losange, 2 triangles et 1 carré dans un parallélogramme 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire, secondaire • nuance • chaude : rouge, jaune, orange • froide : vert, bleu, violet 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité : textures réelle et suggérée 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension • plan : premier plan, second plan, arrière-plan, avant, centre, arrière (la taille d'un objet indique s'il est proche ou éloigné)
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : demi-découpage (l'élève découpe une image, la colle et dessine la seconde moitié), dessin aux craies de pastel • peinture : frottis et technique des réserves • impression : objets trouvés dans la nature • modelage : pâte à modeler, glaise, papier façonné (bouchonné, frisé, froissé) • collage : papier de différentes textures, laine, tissu, papier peint • sculpture : assemblage d'objets trouvés dans la nature, bas-relief et ronde-bosse, papier mâché 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres en deux ou trois dimensions (*p. ex., collage, dessin*) inspirées de la nature (*p. ex., paysage, animaux, monde des insectes, poissons dans un récif de corail au fond de la mer*).

- B1.3** élaborer des œuvres qui expriment ses préoccupations ou ses inquiétudes personnelles sur un sujet actuel (*p. ex., environnement [écosystème fragile, animal en voie d'extinction], santé [alimentation saine, exercices physiques]*).
- B1.4** utiliser des techniques simples dans la création de ses propres œuvres (*p. ex., pastel gras en dessin, frottis et technique des réserves en peinture, emploi de feuilles d'arbres en impression, assemblage d'objets trouvés dans la nature en sculpture*).

Analyse et appréciation

B2.1 recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.

B2.2 analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres représentant une époque ou une culture (p. ex., *tableaux sur la vie quotidienne des Autochtones du Canada peints au XIX^e siècle par Paul Kane*, *tableaux sur la culture américaine de Malcah Zeldis*, *sculptures sur les arts martiaux de la série Tai Chi de Ju Ming*).

B2.3 exprimer de différentes façons (p. ex., *oralement, par écrit, avec une séquence mélodique*) son appréciation d'œuvres inspirées de la nature (p. ex., *paysages de Paul Cézanne et de Georgia O'Keefe*, *animaux de Joe Fafard et de Pablo Picasso*).

Connaissance et compréhension

B3.1 décrire les éléments clés (p. ex., *qualité des lignes, textures réelles et suggérées, couleurs, organisation spatiale*) et les principes esthétiques d'œuvres d'art inspirées d'un même sujet (p. ex., *paysages « Champ de coquelicots » de Claude Monet*, *« Averse soudaine sur le pont Ohashi à Atake » d'Ando Hiroshige et « Hiver » de Kazimir Malevich*).

B3.2 comparer différentes formes de représentation en deux et trois dimensions (p. ex., *dessin, peinture, modelage, sculpture en bas-relief et en ronde-bosse*).

B3.3 identifier la place des arts visuels dans sa communauté (p. ex., *aménagement paysager, design d'un récipient pour le recyclage, édifices, sculpture, maison, monument, galerie d'art*).

B3.4 relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 3^e année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps • mouvements de base : translation, rotation • actions de base : locomotrices, non locomotrices 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement : poids, temps, flux, écoulement (libre, contrôlé) 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation • vitesse du mouvement : lente, moyenne, rapide, accélérée, décélérée 	<ul style="list-style-type: none"> • direction • niveau • amplitude • trajectoire : en ligne droite, en ligne courbe, en zigzag 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps • en fonction du rôle • formation : en cercle, en carré, en ligne, en colonne • action spatiale : se regrouper, s'éloigner, se croiser, se séparer • position
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole, ronde, marche • phrase de danse • danse créative • danse folklorique 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base • échauffement • techniques d'interprétation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

C1.1 recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.

C1.2 créer des phrases de danse en s'inspirant de l'environnement naturel (*p. ex., oisillon essayant de voler, branche agitée par le vent, mouvements du poulain nouveau-né*).

C1.3 exécuter des séquences de pas (*p. ex., pas de marche, pas croisés, pas latéraux*) et de figures (*p. ex., promenade, tour de couple*) en variant le temps et l'espace pour interpréter des danses folkloriques de diverses cultures (*p. ex., quadrille, farandole, csardas*).

C1.4 exécuter des techniques de déplacement seul et avec un partenaire en variant la trajectoire, la durée, le rythme et l'énergie (*p. ex., marcher, sautiller, galoper, vers l'avant, vers l'arrière, vers la droite, vers la gauche, en ligne droite, en zigzag, face à face, côte à côte*) pour exprimer des idées et des sentiments.

Analyse et appréciation

- C2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.
- C2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (p. ex., en danse folklorique, décrire le contraste et le rythme à partir des positions, des déplacements et de la vitesse des actions de base).
- C2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., oralement, par écrit, avec une séquence mélodique musicale) son appréciation de productions de danses folkloriques (p. ex., dans son entourage : fête familiale, rassemblement communautaire, vidéo).

Connaissance et compréhension

- C3.1** comparer plusieurs aspects des danses folkloriques et des danses créatives (p. ex., position, actions de base locomotrices et non locomotrices, musique d'accompagnement, costume).
- C3.2** donner l'historique et des caractéristiques de danses folkloriques de diverses cultures et de divers pays (p. ex., danse autochtone [danse de l'amitié en cercle au son du tam-tam], danse grecque [syrto, danse en ligne exécutée en cercle], danse irlandaise [jig, danse solo]).
- C3.3** décrire le rôle de la danse dans sa propre communauté (p. ex., divertissement, célébration d'une fête, narration d'une histoire).
- C3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 3^e année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des œuvres musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** reconnaître la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • sons aigus, moyens, graves • sons de la même hauteur • sons ascendants (du grave à l'aigu) et descendants (de l'aigu au grave) • notes de la gamme en clé de sol : do, ré, mi, fa, sol, la, si • clé de sol : signe placé au début d'une portée et donnant son nom à la note sur la 2^e ligne de la portée 	<ul style="list-style-type: none"> • sons courts, moyens, longs, silence • pulsation : battements réguliers, irréguliers • tempo rapide, moyen, lent 	<ul style="list-style-type: none"> • sons doux, moyens, forts • crescendo : jouer avec une intensité croissante • decrescendo : jouer avec une intensité décroissante 	<ul style="list-style-type: none"> • chant à l'unisson et en canon à deux voix • instruments de la famille des percussions et des cordes • timbres de voix humaines : enfant, femme, homme
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition 		<ul style="list-style-type: none"> • chansons : traditionnelle, mimée, folklorique, pour dialoguer, berceuse • technique d'interprétation de la voix (p. ex., utiliser différentes hauteurs, durées et intensités) et des instruments (p. ex., sons frappés, frottés, pincés) • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture, concentration, justesse vocale 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** composer des formules mélodiques et rythmiques simples (*p. ex., pour accompagner des chansons, des poèmes*) en utilisant une notation personnelle (*p. ex., symboles pour noter la hauteur, la durée, l'intensité des sons, le timbre des instruments et de la voix*).
- D1.3** interpréter des formules mélodiques et rythmiques simples pour accompagner des chansons en utilisant plusieurs instruments à percussion et à cordes, et en suivant les techniques d'interprétation.
- D1.4** interpréter, en appliquant les techniques vocales, une variété de chansons à l'unisson et en canon à deux voix (chanson traditionnelle, chanson mimée, chanson folklorique) provenant de différentes époques et cultures (*p. ex., canon d'Henri Dès : « Les petits souliers », chant traditionnel allemand : « Canon du rire », chant traditionnel italien : « Viva la musica »*).

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres musicales au tempo lent, moyen et rapide (*p. ex., « Notre Place » de Paul Demers, « Samedi soir à Saint-Dilon » de Gilles Vigneault, « La Huronne », hymne national huron*).
- D2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, en mimant*) son appréciation de compositions musicales (les siennes, celles de ses pairs ou celles de musiciennes et musiciens) ayant un même thème (*p. ex., animaux*) et provenant de diverses cultures (*p. ex., « Le rossignol en amour » de François Couperin [français], « Le canard » de Sergueï Prokofiev [russe]*), tout en soulignant les qualités de ces compositions.

Connaissance et compréhension

- D3.1** identifier les notes de la gamme (do, ré, mi, fa, sol, la, si) en clé de sol.
- D3.2** distinguer le timbre de plusieurs voix humaines (*p. ex., enfant, femme, homme*) dans les chants à l'unisson et les canons à deux voix (*p. ex., « Chant du jour et du soir » chanté par Jacqueline Lemay, Edith Butler et Angèle Arseneault*).
- D3.3** décrire la forme musicale de plusieurs chansons traditionnelles (*p. ex., française, autochtone*) en relevant la répétition et le contraste (*p. ex., la chanson « J'ai du bon tabac » est de la forme ABA et la chanson « Ana couni chaouani » est de la forme ABC*).
- D3.4** relever dans les œuvres étudiées des indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie.

SURVOL DE LA 4^e À LA 6^e ANNÉE

Les attentes et les contenus d'apprentissage de la 4^e à la 6^e année (cycle moyen) permettent à l'élève de mieux comprendre, analyser, apprécier et communiquer les connaissances et les habiletés acquises dans les quatre domaines des arts. Les concepts et les idées abordés l'invitent aussi à participer aux activités de sa communauté immédiate, du milieu multi-culturel et du monde multimédia dans lequel l'élève vit.

L'élève crée des œuvres en explorant des thèmes ou des sujets qui l'intéressent particulièrement, en suivant les étapes du processus de création avec plus de confiance. L'élève exprime son analyse et son appréciation de diverses productions artistiques – les siennes et celles des autres – en se servant de termes justes et appropriés en français, et en suivant les étapes du processus d'analyse critique.

Art dramatique

L'élève continue à explorer des situations dramatiques réelles et imaginaires en s'inspirant de plusieurs sources (p. ex., imagination, œuvres littéraires, sujets d'actualité). En approfondissant ses connaissances sur l'élément clé « personnage », l'élève tient compte des caractéristiques internes et observables et peut examiner les relations entre les personnages. Cela améliore non seulement le jeu dramatique de l'élève, mais enrichit le travail de groupe ainsi que les échanges entre les membres de la production.

En 4^e année, l'élève explore plusieurs techniques et expérimente des formes de représentation pour présenter des biographies ou des annonces publicitaires. Son examen des situations dramatiques lui permet d'établir des liens avec l'histoire et la géographie. En 5^e année, le monologue et le dialogue amènent l'élève à explorer les traditions et les idées véhiculées dans plusieurs productions. En 6^e année, l'élève explore le canevas (scénario) et le masque grâce à la commedia dell'arte et recourt plus souvent à la technologie dans ses productions.

Arts visuels

L'élève continue son apprentissage d'éléments clés et d'autres principes esthétiques – variété, équilibre, unité –, applique les fondements et s'inspire, entre autres, de son vécu, de ses sentiments personnels et d'autres domaines des arts. L'élève apprend à transmettre des messages et des émotions dans ses réalisations et à s'interroger sur la fonction et l'emplacement des formes d'arts visuels dans sa communauté, dans sa province et dans tout le Canada.

En 4^e année, l'élève s'initie à la perspective en superposant des formes et continue à parfaire ses connaissances des éléments clés et plus particulièrement des formes (compositions asymétriques), des couleurs (neutres) et de la luminosité dans les textures. Son exploration d'une variété de techniques lui permet de réaliser des portraits et d'examiner comment divers artistes abordent ce thème. En 5^e année, l'élève poursuit son exploration des couleurs (couleurs complémentaires, camaïeu) et de la perspective (diminution de la taille d'un objet éloigné). En 6^e année, l'élève utilise les couleurs analogues dans ses œuvres, apprend la perspective à un point de fuite et aborde l'influence des techniques émergentes dans les arts visuels.

Danse

L'élève continue son apprentissage des éléments clés et des principes esthétiques – variété, équilibre, unité. Ses débuts en création et en interprétation de chorégraphies l'amènent à communiquer des messages, des idées et des sentiments.

En 4^e année, l'élève exécute des séquences de pas et de mouvements en variant la direction, la trajectoire, l'énergie et la durée. En examinant et en interprétant des danses de cour de l'époque médiévale, l'élève se renseigne sur l'histoire et la culture du Moyen Âge. En 5^e année, l'élève pratique l'exécution de positions, de mouvements et de pas propres à plusieurs danses sociales. Cela lui permet de se renseigner sur les cultures à l'origine de ces danses, de comprendre leur rôle dans sa propre communauté francophone et dans celle des autres. En 6^e année, l'élève crée et interprète une variété de danses et se consacre surtout à la danse classique. Ses recherches et sa compréhension de la danse lui permettent de faire des rapprochements entre le thème, les personnages, les costumes, les pas et les chorégraphies. L'élève se penche aussi sur la façon dont les médias et la culture populaire font connaître la danse.

Musique

Tout en poursuivant son apprentissage d'éléments clés et d'autres principes esthétiques – variété, équilibre, unité –, l'élève entreprend l'étude d'une notation musicale traditionnelle et communique des messages, des idées et des émotions dans ses réalisations. Le chant et l'interprétation de chansons folkloriques et populaires tiennent toujours une place importante, ce qui donne aux élèves l'occasion de chanter ensemble, d'approfondir leurs connaissances et leurs habiletés musicales et de s'ouvrir à la culture, aux traditions, à l'histoire de leur milieu et à d'autres cultures et époques.

En 4^e année, l'élève reconnaît la valeur des figures de note et de silence, et utilise la notation traditionnelle pour créer des accompagnements simples à quatre temps. En 5^e année, l'élève reconnaît les notes pointées, les nuances et les symboles d'altération et analyse et apprécie des compositions de musique comme la musique rock, le Rap, les musiques électronique, folklorique, classique et baroque. En 6^e année, l'élève peut utiliser la gamme de do majeur et créer ses propres compositions à l'aide de mesures binaires et ternaires sur divers thèmes. L'élève reconnaît maintenant les différentes voix humaines et peut nommer des interprètes, des compositrices et compositeurs canadiens, et commenter leur style.

4^e ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 4^e année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose • caractéristiques observables • personnage principal, secondaire, imaginaire, réel • caractéristiques internes : caractéristiques permettant de mieux connaître le personnage (éducation, vécu, expériences, valeurs, sentiments, idées, relation avec les autres, position sociale) 	<ul style="list-style-type: none"> • description de un ou des endroits (fictifs ou recréés) où se situe l'action dramatique • décor pour préciser le lieu (p. ex., lit, arbre, divan) 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps • divers temps de l'action même • durée de l'action : déroulement lent ou rapide 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique • espace physique • espace personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable • structure • idée principale et idées secondaires • péripéties : ensemble des actions des personnages • point culminant : moment le plus important ou le plus excitant
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété : caractéristique d'un ensemble formé de diverses composantes. Manières différentes de présenter les choses (p. ex., voix, costume, jeu de scène, déplacements, décors). 		<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes, saynète, récitation, théâtre d'ombres, mime, tableau vivant • création collective : forme de création d'une œuvre en groupe 		<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale • écoute • improvisation • préparation avant d'entrer en scène : concentration, maintien, relaxation, visualisation, répétition • échauffement • technique de mime

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

A1.1 recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.

A1.2 produire plusieurs formes de représentation (p. ex., *création collective, théâtre d'ombres, saynète*) inspirées de son imagination et de textes (p. ex., *biographie pour faire connaître des héros canadiens [Terry Fox, Jeanne Mance, D^r Frederick Banting]*).

A1.3 incarner un personnage imaginaire ou inspiré d'une source littéraire (p. ex., *conte, poème, fable*) en misant sur des éléments clés pour le rendre authentique (p. ex., *indiquer l'époque ou le contexte avec un costume, préciser avec un décor le lieu où se déroule l'action*) et lui faire présenter son opinion sur un sujet précis (p. ex., *environnement, exercice physique, recyclage*).

A1.4 expérimenter plusieurs formes de représentation (p. ex., *théâtre d'ombres pour présenter une biographie, saynète pour réaliser une annonce publicitaire*) et choisir la meilleure pour communiquer un message.

Analyse et appréciation

A2.1 recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.

A2.2 analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en art dramatique (p. ex., *en création collective, reconnaître le message à partir de l'interaction entre les personnages, du lieu et de la situation dramatique*).

A2.3 exprimer de différentes façons (p. ex., *oralement, par écrit, avec un collage*) son appréciation de présentations de créations collectives ou d'autres productions dramatiques – les siennes, celles de ses pairs ou celles d'artistes –, tout en faisant des liens avec ses propres expériences.

Connaissance et compréhension

A3.1 identifier les péripéties et le point culminant dans des productions dramatiques.

A3.2 différencier les formes de représentation utilisant l'expression verbale (p. ex., *théâtre de marionnettes, saynète, récitation*) de celles utilisant l'expression non verbale (p. ex., *mime, tableau vivant, théâtre d'ombres*).

A3.3 décrire le lien entre une forme de représentation en art dramatique et son contexte historique et géographique (p. ex., *marionnettes dans le théâtre ambulant d'autrefois et marionnettes dans des émissions télévisées d'aujourd'hui, conteurs d'autrefois et récitations d'aujourd'hui*).

A3.4 interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 4^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** expliquer la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type • direction • qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique • organique • composée • symétrique • asymétrique : éléments d'une œuvre disposés de façon irrégulière 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire, secondaire • nuance • chaude, froide • neutre : blanc, gris, noir 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité • luminosité : mat, brillant 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension • plan • perspective avec chevauchement : superposition de diverses formes
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété : caractéristique d'un ensemble formé de diverses composantes. Une œuvre est variée lorsque l'artiste donne une impression de changement, de différence, d'intérêt ou de renouvellement. 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : personnage dessiné au fusain, simulation de textures à l'aide de lignes, dessin de gestes • peinture : lavis • impression : polystyrène et une couleur • modelage : pâte à modeler, glaise, papier façonné (bouchonné, frisé, froissé) • collage : papier de soie • sculpture : papier (ronde-bosse), mobile, papier mâché, technique de soustraction 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres en deux ou trois dimensions pour illustrer ses intérêts ou ses passe-temps (*p. ex., sports, groupe musical, astronomie*).
- B1.3** réaliser des portraits (*p. ex., en pied, buste, caricature*) en appliquant des éléments clés, des principes esthétiques et la technique d'une forme de représentation (*p. ex., dessin, sculpture*).
- B1.4** utiliser plusieurs techniques dans la création de ses propres œuvres (*p. ex., dessin au fusain, peinture au lavis, impression avec polystyrène, sculpture avec techniques de soustraction*).

Analyse et appréciation

- B2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.
- B2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres (*p. ex., portraits, autoportraits, bustes, caricatures*) de divers artistes (*p. ex., portraits d'Élisabeth Vigée-Lebrun, autoportraits de Léonard de Vinci, caricatures d'Honoré Daumier*).
- B2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une composition d'accompagnement musical*) son appréciation d'œuvres représentant des personnes (*p. ex., portraits de Daphne Odjig, Jean-Paul Lemieux, Mary Cassat, bustes d'Auguste Rodin, d'Amedeo Modigliani, de Camille Claudel, caricature d'Hermann Mejia*).

Connaissance et compréhension

- B3.1** reconnaître l'utilisation des éléments clés, des principes esthétiques et des formes de représentation de plusieurs portraits ou autoportraits.
- B3.2** relever les formes de représentation, les techniques et les matériaux associés à diverses cultures (*p. ex., totem autochtone en bois, hiéroglyphes égyptiens sur pierre, sculpture chinoise en jade*).
- B3.3** identifier les endroits où diverses formes d'arts visuels sont présentées dans sa province, dans son pays et ailleurs dans le monde (*p. ex., monument historique, Musée des beaux arts de l'Ontario, centre culturel autochtone, parc*).
- B3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 4^e année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps • mouvements de base • actions de base : locomotrices, non locomotrices • articulations des parties du corps (latéralité, isolation) 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation : battement, mesure à 2 ou 4 temps, régulière ou syncopée • vitesse du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • direction • niveau • amplitude • trajectoire 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps : à l'unisson, l'un après l'autre, en alternance • en fonction du rôle • formation • action spatiale • position
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété : caractéristique d'un ensemble formé de diverses composantes (p. ex., pas, mouvements). La variété dans une composition peut se manifester dans la chorégraphie, l'exécution des mouvements, le genre de musique, les costumes et les décors. 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole, ronde, marche • phrase de danse • danse créative • danse folklorique • danse de cour (époque médiévale, Renaissance) 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base • échauffement • techniques d'interprétation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- C1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.
- C1.2** créer des compositions de danse inspirées des transformations dans l'environnement naturel (p. ex., eau qui gèle ou dégèle, vent qui devient tornade, fleur qui se transforme en fruit, chenille qui se transforme en papillon).

C1.3 exécuter des séquences de pas (p. ex., pas glissés, tours de couple) pour interpréter des danses de cour (p. ex., branle, carole, pavane).

C1.4 exécuter des séquences de mouvements en variant la direction, la trajectoire, le temps, l'énergie et les parties du corps utilisées pour créer de courtes danses qui ont la forme AB ou ABA (p. ex., ABA : A : sautiller en balançant les bras, B : faire une pirouette, A : sautiller en balançant les bras).

Analyse et appréciation

- C2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.
- C2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (p. ex., en danse de cour, expliquer la variété à partir des pas, des gestes, de la vitesse et des figures).
- C2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., oralement, par écrit, avec une peinture) son appréciation des danses de cour (p. ex., basse danse, branle, carole, estampie) en relevant des faits historiques (p. ex., vêtements, genre de musique, instruments de musique, rôle des hommes et rôle des femmes).

Connaissance et compréhension

- C3.1** décrire des exemples de séquences de mouvements observés dans la nature et sa vie quotidienne en précisant la forme (p. ex., forme AB : un éléphant remplit sa trompe d'eau puis s'arrose; forme ABA : je dépose une tranche de pain sur l'assiette, je la tartine, je dépose une tranche de pain sur la tartine).
- C3.2** décrire l'historique et des caractéristiques propres à la danse de cour (p. ex., danse des nobles, pas glissés).
- C3.3** identifier le rôle de la danse dans la communauté d'hier et aujourd'hui (p. ex., exercice, compétition, carnaval, spectacle, festival, défilé, divertissement).
- C3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 4^e année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des œuvres musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • sons aigus, moyens, graves • sons de la même hauteur • sons ascendants sons descendants • notes de la gamme en clé de sol : do, ré, mi, fa, sol, la, si • position des notes et des silences sur portée en clé de sol 	<ul style="list-style-type: none"> • sons courts, moyens, longs, silence • pulsation : battements réguliers, irréguliers • tempo rapide, moyen, lent • valeur des figures de notes : ronde, blanche, noire, croche • valeur des figures de silences : pause, demi-pause, soupir, demi-soupir • chiffres indicateurs : mesures binaires (2/4, 4/4) 	<ul style="list-style-type: none"> • sons doux, moyens, forts • crescendo, decrescendo • nuances : piano (p) : jouer doucement mezzo piano (mp) : jouer modérément piano mezzo forte (mf) : jouer modérément fort forte (f) : jouer fort 	<ul style="list-style-type: none"> • chant à l'unisson et en canon à plusieurs voix • instruments à vent de la famille des bois <ul style="list-style-type: none"> • sans anche : flûte à bec, flûte traversière, piccolo, quéna • avec anche : basson, clarinette, saxophone • instruments à vent de la famille des cuivres (p. ex., cor, trombone, trompette, tuba)
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété : caractéristique d'un ensemble formé de diverses composantes. Une œuvre est variée lorsque la compositrice ou le compositeur utilise divers timbres, durées, intensités, formes et hauteurs. 		<ul style="list-style-type: none"> • chansons : traditionnelle, populaire, autochtone, francophone ontarienne • technique d'interprétation de la voix (p. ex., utiliser différentes hauteurs, durées, intensités et timbres) et des instruments (p. ex., sons frappés, frottés, pincés) • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture, concentration, justesse vocale, maîtrise de vocalises simples 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** composer des accompagnements simples à quatre temps (mesures binaires 2/4, 4/4) en utilisant une notation traditionnelle sur une portée avec clé de sol.
- D1.3** interpréter des accompagnements simples en utilisant une variété d'instruments ou sa voix et en suivant les techniques d'interprétation de la voix et des instruments.
- D1.4** interpréter plusieurs chansons folkloriques et populaires de différentes époques et cultures à l'unisson et en canon à plusieurs voix (*p. ex., chants traditionnels : « Le roi Loys » et « Frère Jacques », chant autochtone populaire : « La nature marche »*) en démontrant une assurance et un contrôle des techniques vocales.

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs arrangements musicaux en tenant compte des émotions suscitées (*p. ex., peur évoquée par un arrangement grave et lent*).
- D2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec un dessin de gestes*) son appréciation d'œuvres musicales, tout en soulignant leur fonction sociale (*p. ex., musique pour une célébration ou une cérémonie, musique narrative*).

Connaissance et compréhension

- D3.1** identifier le nom, la figure et la valeur des notes (*p. ex., ronde, blanche, noire*) et des silences (*p. ex., pause, demi-pause, soupir*) sur une portée avec clé de sol.
- D3.2** reconnaître le timbre des instruments à vent de la famille des bois, avec et sans anche (*p. ex., flûte à bec, basson, quéna, clarinette, hautbois, saxophone*), et de la famille des cuivres (*p. ex., trompette, trombone, tuba*) dans plusieurs œuvres musicales.
- D3.3** expliquer, à partir de plusieurs caractéristiques (*p. ex., instrument de musique utilisé, genre de musique écoutée, interprète, compositrice et compositeur connus*), la place de la musique dans son propre milieu.
- D3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

5^e ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 5^e année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose • caractéristiques observables • personnage principal, secondaire, imaginaire, réel • caractéristiques internes 	<ul style="list-style-type: none"> • description de un ou des endroits (fictifs ou recréés) où se situe l'action dramatique • décor pour préciser le lieu 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps • divers temps de l'action même • durée de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique • espace physique • espace personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable • structure • idée principale et idées secondaires • péripéties • point culminant
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre : état de stabilité, de juste rapport ou d'harmonie qui résulte d'une répartition des éléments (symétrie du décor, déplacements, personnages) 		<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes, saynète, récitation, théâtre d'ombres, mime, tableau vivant, création collective • monologue : conversation d'un personnage qui parle seul • dialogue : conversation entre plusieurs personnages 		<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale • écoute • improvisation • préparation avant d'entrer en scène • échauffement • technique de mime

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- A1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.
- A1.2** produire plusieurs formes de représentation (p. ex., monologue, création collective, tableau vivant) inspirées d'œuvres de fiction (p. ex., récit, légende, fable) provenant de différentes époques

et cultures (p. ex., « Alexis-le-trotteur », légende québécoise, « Sidna, déesse de la mer », légende inuite, « La cigale et la fourmi », fable de Jean de La Fontaine).

- A1.3** créer un personnage (p. ex., personnage d'une fable, d'une légende) en développant plusieurs caractéristiques (p. ex., passé, expériences, valeurs, sentiments, âge, aspect physique, tenue, démarche, voix, vêtement).

A1.4 présenter des improvisations, seul ou en collaborant avec ses pairs, sur divers thèmes inspirés de son propre vécu (*p. ex., rendez-vous chez le dentiste, encore en retard, triage des déchets recyclables, le chien a mangé mon travail*).

Analyse et appréciation

A2.1 recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.

A2.2 analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en art dramatique (*p. ex., dans un monologue, reconnaître le message à partir de la gestuelle, de la technique vocale et de l'espace*).

A2.3 exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une illustration*) son appréciation de présentations de monologue, de dialogue ou d'autres productions dramatiques – les siennes, celles de ses pairs et celles d'artistes –, en tant que participante ou participant et spectatrice ou spectateur.

Connaissance et compréhension

A3.1 décrire les techniques propres au monologue et au dialogue (*p. ex., concentration, écoute, gestuelle*).

A3.2 démontrer comment la technologie (*p. ex., éclairage, microphone, projection, bande sonore*) peut être utilisée pour ajouter un effet (*p. ex., atmosphère, émotion*) à une production dramatique.

A3.3 décrire les traditions et les croyances véhiculées dans diverses formes de représentation en art dramatique (*p. ex., récitation de légendes autochtones [valorisation de la nature], monologue sur la préparation du sirop d'érable [transmission d'une tradition]*).

A3.4 interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 5^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** expliquer la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type • direction : convergence, effet de profondeur • qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique • organique • composée • symétrique, asymétrique 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire, secondaire • nuance • chaude, froide, neutre • monochrome : plusieurs tons d'une seule couleur (camaïeu) • complémentaire : rouge et vert, jaune et violet, bleu et orange 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité • luminosité 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension • plan • perspective : diminution selon l'éloignement
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre : rapport convenable, proportions heureuses entre des éléments opposés, juste répartition des parties d'un ensemble, état de stabilité ou d'harmonie qui en résulte. Répartition des composantes d'une œuvre de façon équilibrée. Égalité de forces entre deux ou plusieurs composantes qui s'opposent. 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : perspective, dessin calligraphique, fusain, technique pour créer une texture (hachure, pointillé, fondu) • peinture : technique de camaïeu (tons d'une même couleur), fondu (manière dont les couleurs juxtaposées se mêlent), peinture en aplats, lavis sur papier humide • impression : pochoir • modelage : pâte à sel, glaise • collage : rabattement et réflexion • sculpture : papier mâché, fruits et légumes, bas-relief • photographie numérique 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres en deux ou trois dimensions en explorant différents points de vue (*p. ex., vue d'un avion, vue sous la mer, vue de l'espace*).

- B1.3** élaborer des œuvres qui expriment une émotion (*p. ex., « La douleur d'Andromaque » de Jacques-Louis David, « La jeune fille malade » d'Edvard Munch*) ou une opinion sur un thème particulier (*p. ex., joie, fierté, peur, sport, fête familiale, environnement, accord, désaccord*) en appliquant des éléments clés, des principes esthétiques et une technique (*p. ex., dessin, sculpture, photographie numérique*).

B1.4 utiliser plusieurs techniques dans la création de ses propres œuvres (p. ex., *perspective en dessin, camaïeu en peinture, pochoir pour l'impression, carton en sculpture*).

Analyse et appréciation

B2.1 recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.

B2.2 analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres canadiennes (p. ex., *Groupe des Sept, Micheline Beauchemin, Ozias Leduc, Michael Snow, Armand Vaillancourt*).

B2.3 exprimer de différentes façons (p. ex., *oralement, par écrit, avec une création collective en art dramatique*) son appréciation d'œuvres canadiennes (p. ex., *peintures d'Emily Carr, Robert Bateman, sculptures de Bill Reid, gravures de David Blackwood, œuvres multimédias de Joyce Wieland, photographies d'Edward Burtynsky*).

Connaissance et compréhension

B3.1 expliquer l'utilisation de couleurs monochromes (p. ex., « *La tragédie* » de Pablo Picasso) et de couleurs complémentaires (p. ex., « *La montagne Sainte-Victoire* » de Paul Cézanne) pour obtenir un effet désiré (p. ex., *les couleurs monochromes peuvent susciter une émotion; les couleurs complémentaires peuvent attirer l'attention*).

B3.2 identifier des matériaux et des techniques employés pour créer des textures dans diverses formes de représentation (p. ex., *hachures au crayon, frottis avec craies de cire, incisions au couteau dans la glaise*).

B3.3 relever l'utilisation des arts visuels dans les médias pour promouvoir une idée, un message ou un produit (p. ex., *revue, affiche, publicité dans les journaux, à la télévision, sur Internet*).

B3.4 interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 5^e année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps • mouvements de base • actions de base • articulations des parties du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation • vitesse du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • direction • niveau • amplitude • trajectoire 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps • en fonction du rôle • formation : en cercle, en carré, en ligne, en colonne, en diagonale • action spatiale • position
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre : rapport convenable, proportions heureuses entre des éléments opposés, juste répartition des parties d'un ensemble, état de stabilité ou d'harmonie qui en résulte. En danse l'équilibre se manifeste dans les positions (p. ex., pirouettes, arabesques), l'utilisation des 3 niveaux et les regroupements de danseurs sur scène dans une chorégraphie particulière. 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole, ronde, marche • phrase de danse • danse créative • danse folklorique • danse de cour • danse sociale 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base • échauffement • techniques d'interprétation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- C1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.
- C1.2** créer des compositions de danse inspirées de textes littéraires (p. ex., *récit d'aventure, fable, article*), d'œuvres d'art (p. ex., « *La danse* », *tableau d'André Matisse*) ou de pièces de théâtre (p. ex., « *Alice au pays des merveilles* ») pour un auditoire ciblé.
- C1.3** exécuter des séquences de pas (p. ex., *chassés, demi-tours, pas croisés*) pour interpréter des formes de danse sociale (p. ex., *valse, cha-cha-cha, danse en ligne*).
- C1.4** pratiquer des techniques de préparation à la danse (p. ex., *exercices d'échauffement, de visualisation*).

Analyse et appréciation

- C2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.
- C2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (p. ex., *en danse sociale, expliquer le rythme et la variété à partir des actions de base, des pas et des formations*).
- C2.3** apprécier, en tant que participante ou participant et spectatrice ou spectateur, plusieurs compositions de danse – les siennes, celles de ses pairs, celles de troupes de danse –, en soulignant les points forts et les aspects à améliorer.

Connaissance et compréhension

- C3.1** relever des caractéristiques (p. ex., *techniques de déplacement, utilisation des éléments clés, chorégraphie*) des danses sociales en notant leurs particularités : pas (p. ex., *dans le Hip-Hop, l'accent est mis sur le contretemps*), mouvements (p. ex., *dans la macarena, la séquence des mouvements à répéter en tournant d'un quart de tour nécessite coordination et transfert du poids*) et formations (p. ex., *dans les danses en ligne, l'emplacement des danseurs côte à côte exige de la précision*).
- C3.2** décrire l'historique des danses sociales en indiquant leur influence sur la culture populaire (p. ex., *influence du Hip-Hop sur la mode, utilisation de la danse dans les vidéos de musique*).
- C3.3** expliquer l'influence et la place de la danse dans divers médias et dans différents événements culturels en Ontario.
- C3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 5^e année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des œuvres musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • notes de la gamme en clé de sol : do, ré, mi, fa, sol, la, si • position des notes et des silences sur la portée en clé de sol • symboles d'altération : bécarré : placé devant une note, il annule un bémol ou un dièse bémol : placé devant une note, il l'abaisse d'un demi-ton dièse : placé devant une note, il l'élève d'un demi-ton 	<ul style="list-style-type: none"> • valeur des figures de notes : ronde, blanche, blanche pointée, noire, noire pointée, croche, croche pointée • valeur des figures de silences : pause, pause pointée, demi-pause, demi-pause pointée, soupir, soupir pointé, demi-soupir, demi-soupir pointé • chiffres indicateurs : mesures binaire et ternaire (2/4, 4/4, 3/4) • barre de mesure simple : sur une partition, trait vertical séparant les durées et indiquant le cycle de temps 	<ul style="list-style-type: none"> • crescendo, decrescendo • nuances : piano, mezzo piano, mezzo forte, forte 	<ul style="list-style-type: none"> • chant à l'unisson et en canon à plusieurs voix • instruments de la famille des percussions, des cordes, des bois et des cuivres
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre : rapport convenable, proportions heureuses entre des éléments opposés, juste répartition des parties d'un ensemble; état de stabilité ou d'harmonie qui en résulte. Répartition des composantes d'une œuvre de façon équilibrée. Égalité de forces entre deux ou plusieurs composantes qui s'opposent. 		<ul style="list-style-type: none"> • chansons traditionnelle et populaire • musiques : disco, Rock, Rap, électronique, folklorique, classique, baroque • technique d'interprétation de la voix et des instruments • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture, concentration, justesse vocale, maîtrise de vocalises simples, respiration 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** créer des compositions musicales (mesures binaires 2/4, 4/4 et ternaire 3/4) en utilisant une notation traditionnelle et en tenant compte des éléments clés et des principes esthétiques pour accompagner un texte écrit (*p. ex., poème, message publicitaire*).
- D1.3** interpréter des compositions musicales en utilisant une variété d'instruments ou sa voix et en suivant les techniques d'interprétation.
- D1.4** interpréter une variété de chansons folkloriques et populaires de différentes époques et cultures, à l'unisson et en canon à plusieurs voix (*p. ex., « Moi mes souliers » de Félix Leclerc, « E Uassiuian » de Kashtin, « Porc épique » de Damien Robitaille*), en démontrant une assurance et un contrôle des techniques vocales (*p. ex., posture, respiration, prononciation, justesse vocale*).

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres musicales – les siennes, celles de ses pairs et celles de musiciennes et musiciens baroques – (*p. ex., instruments utilisés pour créer une atmosphère particulière [« Le Canon en ré majeur » de Johann Pachelbel, « Les quatre saisons » d'Antonio Vivaldi, « Les Concertos Brandebourgeois » de Johann Sebastian Bach]*).
- D2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une danse créative*) son appréciation d'œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui (*p. ex., folklore, musique électronique, Rock, Rap*).

Connaissance et compréhension

- D3.1** identifier différents symboles et figures du langage musical traditionnel (*p. ex., notes, silences, altération [bémol, dièse, bécarre], valeurs pointées, nuances*) à la lecture d'une partition.
- D3.2** expliquer les particularités de plusieurs instruments (*p. ex., forme, fabrication, sonorité, fonction sociale*) de divers pays afin de les regrouper selon leur famille respective (*p. ex., la cornemuse est un instrument à vent de la famille des bois, la harpe celtique est un instrument de la famille des cordes, la trompette est un instrument à vent de la famille des cuivres*).
- D3.3** expliquer le rôle de la musique à partir de plusieurs activités musicales offertes au public dans sa communauté et dans sa province (*p. ex., festival franco-ontarien « La Nuit sur l'étang »*).
- D3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

6^e ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 6^e année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose • caractéristiques observables • personnage principal, secondaire, imaginaire, réel • caractéristiques internes 	<ul style="list-style-type: none"> • description de un ou des endroits (fictifs ou recréés) où se situe l'action dramatique • décor pour préciser le lieu 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps • divers temps de l'action même • durée de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique • espace physique • espace personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable • structure • idée principale et idées secondaires • péripéties • point culminant
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre • unité : ensemble homogène lorsque toutes les composantes d'une œuvre sont utilisées pour créer un même thème ou effet choisi par l'artiste. État de ce qui forme un tout organique dont les parties sont unies par des caractères communs, contribuant ainsi au fonctionnement de l'ensemble. 		<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes, saynète, récitation, théâtre d'ombres, mime, tableau vivant, création collective, improvisation, monologue, dialogue • commedia dell'arte : comédie improvisée à partir d'un canevas et jouée par des actrices et acteurs souvent masqués (p. ex., Pantalon, le Docteur, Arlequin) 		<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale • écoute • improvisation • préparation avant d'entrer en scène • échauffement • technique de mime • masque • canevas : lignes principales d'un scénario

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- A1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.
- A1.2** produire plusieurs formes de représentation (*p. ex., monologue, improvisation, création collective*) pour communiquer un message à partir d'une situation dramatique donnée (*p. ex., promouvoir le recyclage, revendiquer un droit, protéger des animaux en voie d'extinction*).
- A1.3** incarner un personnage (*p. ex., commedia dell'arte*) pour jouer une saynète (*p. ex., souper de groupe, objet disparu, mystère résolu*) à partir d'un canevas, tout en explorant l'emploi du masque et les façons de travailler la voix et les gestes.
- A1.4** créer plusieurs courtes productions pour un auditoire spécifique (*p. ex., aînés de la communauté*) en utilisant un appui technique (*p. ex., musique d'ambiance*).

Analyse et appréciation

- A2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.
- A2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en art dramatique (*p. ex., dans la commedia dell'arte, reconnaître les aspects comiques à partir des caractéristiques d'un personnage, de la situation dramatique et de l'espace*).
- A2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une chanson*) son appréciation de la commedia dell'arte (*p. ex., en décrivant, en tant que spectatrice ou spectateur, les réactions aux comportements de certains personnages et aux situations dramatiques*) ou d'autres productions dramatiques.

Connaissance et compréhension

- A3.1** comparer les caractéristiques de la commedia dell'arte à celles d'autres formes de représentation (*p. ex., dialogue, improvisation, théâtre de marionnettes*).
- A3.2** décrire la fonction du masque dans diverses cultures et à différentes époques (*p. ex., masque cérémonial ou médicinal chez les Autochtones, masques pour la célébration du mardi gras à l'Isle-aux-Grues, masques dans le théâtre grec antique*).
- A3.3** décrire comment l'art dramatique contribue à son propre développement et à celui de la communauté (*p. ex., expérimentation de plusieurs façons de s'exprimer, création d'emplois dans la communauté*).
- A3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 6^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** expliquer la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type • direction • qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique • organique • composée • symétrique, asymétrique • volume : forme géométrique en trois dimensions (relief) 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire, secondaire • nuance • chaude, froide, neutre • monochrome • complémentaire • roue chromatique : agencement particulier des couleurs sur un cercle • analogue : couleurs dont les teintes sont voisines sur la roue chromatique 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité • luminosité 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension • plan • perspective linéaire à un point de fuite : superposition, diminution, emplacement • valeur : suggestion de volume • centre d'intérêt : organisation visuelle
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre • unité : ensemble homogène lorsque toutes les composantes d'une œuvre sont utilisées pour créer un même thème choisi par l'artiste. État de ce qui forme un tout organique dont les parties sont unies par des caractères communs, contribuant ainsi au fonctionnement de l'ensemble. 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : perspective à un point de fuite, estompe, dessin à l'encre • peinture : peinture en aplats • impression : collographie • modelage : pâte à modeler, glaise, pâte à sel • sculpture : papier mâché (ronde-bosse, bas-relief), papier (pliage, enroulement) • fabrication de papier • agrandissement avec imprimante électronique 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres en deux ou trois dimensions inspirées par un autre domaine artistique (p. ex., danse [dessin d'une pose], œuvre musicale [sculpture d'un instrument], pièce de théâtre [peinture d'un personnage]).
- B1.3** élaborer une œuvre en deux dimensions donnant l'impression de distance en utilisant la perspective linéaire à un point de fuite.
- B1.4** utiliser plusieurs techniques dans la création de ses propres œuvres (p. ex., dessin à l'encre, peinture en aplats, collographie en impression, papier mâché en sculpture).

Analyse et appréciation

- B2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.
- B2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres commémoratives (p. ex., tableaux de guerre de A. Y. Jackson, personnage historique [« Sir John A. Macdonald » de Louis-Philippe Hébert], héroïnes et héros [« Terry Fox » de John Hooper]).
- B2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., oralement, par écrit, avec une danse) son appréciation d'œuvres d'arts visuels anciennes et contemporaines ayant un même thème (p. ex., autoportraits idéalisés de Raphaël, d'Albrecht Dürer et de Paul Gauguin; notion de jeu dans « La Piñata » de Diego Rivera et dans « S'amuser avec ses amis » d'Allen Sapp).

Connaissance et compréhension

- B3.1** relever les éléments clés qui servent à illustrer les principes esthétiques (p. ex., harmonie, équilibre, contraste) dans ses œuvres, celles de ses pairs et celles d'artistes (p. ex., les lignes fluides évoquent l'harmonie, la symétrie des formes rappelle l'équilibre, les couleurs complémentaires illustrent le contraste).
- B3.2** reconnaître dans des œuvres l'utilisation de la perspective (p. ex., perspective linéaire à un point de fuite, perspective aérienne, utilisation de plusieurs plans) pour créer un effet de profondeur.
- B3.3** montrer comment les technologies émergentes influencent les arts visuels (p. ex., augmentation de l'accès aux œuvres d'art grâce à Internet, art numérique, introduction de nouvelles techniques [appareil-photo numérique, impression et agrandissement par imprimante]).
- B3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 6^e année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps • mouvements de base • actions de base • articulations des parties du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation • vitesse du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • direction • niveau • amplitude • trajectoire 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps • en fonction du rôle • formation • action spatiale • position
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre • unité : ensemble homogène lorsque toutes les composantes d'une danse sont utilisées pour créer un même thème. État de ce qui forme un tout organique dont les parties (p. ex., mouvement, déplacement, costume, musique) forment un tout et sont unies par des caractères communs, contribuant ainsi au fonctionnement de l'ensemble. 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole, ronde, marche • phrase de danse • danse créative • danse folklorique • danse de cour • danse sociale • danse classique 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base • échauffement • techniques d'interprétation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- C1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.
- C1.2** créer, pour communiquer une idée, de courtes compositions de danse qui respectent des paramètres précis (p. ex., *espace, rythme*) en utilisant des formations (p. ex., *en cercle, en étoile*),

des positions (p. ex., *cinq positions de base*), des pas et des mouvements (p. ex., *pliés, sautés, chassés*) empruntés à la danse classique.

- C1.3** improviser de courtes danses inspirées de thèmes variés (p. ex., *amitié, justice, paix*) ou du répertoire de la danse classique (p. ex., « *Casse-Noisette* », « *Roméo et Juliette* », « *Giselle* », « *Cendrillon* »).

C1.4 pratiquer l'exécution de positions, de mouvements et de pas en danse classique (p. ex., pliés, mouvement des parties du corps, flexion des genoux, changement de niveau du tronc et du bassin).

Analyse et appréciation

C2.1 recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.

C2.2 analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (p. ex., en danse classique, dégager le thème à partir de la chorégraphie, de la musique et du costume).

C2.3 exprimer de différentes façons (p. ex., oralement, par écrit, avec un modelage) son appréciation de la danse classique (p. ex., « Cendrillon », musique de Sergueï Prokofiev, « L'oiseau de feu », ballet de Serge Diaghilev et musique d'Igor Stravinski) en faisant des rapprochements entre les personnages, les thèmes et ses expériences personnelles.

Connaissance et compréhension

C3.1 décrire l'historique et les caractéristiques du ballet classique (p. ex., maintien des positions, cinq positions de base, pas chassés et glissés, mouvement plié, port de bras).

C3.2 décrire comment la culture populaire et les médias font connaître la danse (p. ex., cours de danse comme activité physique, compétitions télévisées de danse montrant à la collectivité les différents styles et genres).

C3.3 identifier la fonction de diverses formes de danse (p. ex., ballet classique pour divertir l'aristocratie, danse autochtone pour marquer une célébration, Hip-Hop afro-américain pour communiquer les préoccupations sociales).

C3.4 interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 6^e année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des compositions musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • notes de la gamme en clé de sol : do, ré, mi, fa, sol, la, si • position des notes et des silences sur la portée en clé de sol • gamme de do majeur : gamme ne contenant aucune altération • symboles d'altération 	<ul style="list-style-type: none"> • valeur des figures de notes : ronde, blanche, noire, croche, double croche, triolet • valeur des figures de silences : pause, demi-pause, soupir, demi-soupir, quart de soupir • chiffres indicateurs : mesures binaire et ternaire • barre de mesure double avec, verticalement, un trait fin et un trait épais sur une partition. Ils indiquent la fin d'un morceau de musique. 	<ul style="list-style-type: none"> • crescendo, decrescendo • nuances : piano, mezzo piano, mezzo forte, forte • pianissimo (pp) : jouer tout doucement • fortissimo (ff) : jouer très fort 	<ul style="list-style-type: none"> • chant : à l'unisson, à deux voix (p. ex., S.S., S.A.) et en canon à plusieurs voix • instruments de la famille des percussions, des cordes, des bois et des cuivres • timbres spécifiques des voix humaines : soprano (S), alto (A), ténor (T), basse
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre • unité : ensemble homogène lorsque toutes les composantes d'une œuvre musicale sont utilisées pour créer un même thème choisi par la compositrice ou le compositeur. État de ce qui forme un tout organique, dont les parties sont unies par des caractères communs, contribuant ainsi au fonctionnement de l'ensemble. 		<ul style="list-style-type: none"> • chant solo, chant d'opéra, chant de gorge inuit, turlutte • musiques : disco, Rock, électronique, baroque, folklorique, instrumentale, classique • technique d'interprétation de la voix et des instruments • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture, concentration, justesse vocale, maîtrise de vocalises simples, respiration, prononciation 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** créer, pour un public ciblé, des compositions musicales (mesures binaires 2/4, 4/4 et ternaire 3/4) sur divers thèmes (*p. ex., environnement, francophonie, amitié*) en utilisant une notation traditionnelle et en tenant compte des fondements à l'étude.
- D1.3** interpréter des compositions musicales avec des effets spéciaux en utilisant une variété d'instruments ou sa propre voix et en suivant les techniques d'interprétation.
- D1.4** interpréter une variété de chansons folkloriques et populaires de différentes époques et cultures à l'unisson, à deux voix et en canon à plusieurs voix (*p. ex., « Un Canadien errant » d'Antoine Gérin-Lajoie, chants traditionnels : « Les raftmens » et « Wendake »*) en démontrant une assurance et un contrôle des techniques vocales (*p. ex., maintien, articulation, nuances*), et en respectant les termes italiens indiqués (*p. ex., pianissimo, fortissimo*).

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, les effets spéciaux de plusieurs trames sonores (*p. ex., « Les pirates des Caraïbes » de Hans Zimmer, « L'Odyssée de l'espace » [thème provenant de « Ainsi parlait Zarathoustra » de Richard Strauss], « L'écho d'un peuple » de Lise Paiement et Brian Saint-Pierre*).
- D2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une saynète*) son appréciation d'œuvres musicales – les siennes, celles de ses pairs et celles de musiciennes et musiciens célèbres – (*p. ex., « La Truite » et l'« Ave Maria » de Franz Schubert, la « Symphonie n° 5 » de Ludwig van Beethoven, les « Variations Goldberg » de Johann Sebastian Bach*), tout en soulignant les points forts et les aspects à améliorer.

Connaissance et compréhension

- D3.1** identifier l'ensemble des symboles du langage musical traditionnel à la lecture d'une partition en do majeur.
- D3.2** reconnaître le timbre d'une voix (*p. ex., soprano, alto, ténor, basse*) dans des chants solo, à l'unisson, à deux voix et en canon (*p. ex., chant d'opéra, chant de gorge inuit, turlutte*).
- D3.3** nommer des compositrices et compositeurs canadiens en commentant leur style et leur contribution culturelle (*p. ex., André Gagnon, Gregory Charles, Murray Schafer, Violet Archer, Alexina Louie*).
- D3.4** interpréter divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

SURVOL DE LA 7^e ET 8^e ANNÉE

Les attentes et les contenus d'apprentissage des 7^e et 8^e années (cycle intermédiaire) misent sur la consolidation des connaissances et des habiletés des élèves. Ce savoir-faire stimule l'autonomie de l'élève ainsi que l'application et le transfert des concepts à de nouveaux contextes. La compréhension et la communication des idées encouragent l'élève à poursuivre son apprentissage artistique, tout en profitant de la richesse de son milieu culturel et des techniques multimédias disponibles.

Au cours des années précédentes, l'élève a acquis des connaissances essentielles sur les formes de représentation de chaque domaine artistique du programme. Dans les quatre domaines, l'élève est maintenant capable de réfléchir à ses apprentissages, d'approfondir ses connaissances et ses habiletés, de se servir des termes simples et justes en français, et de suivre les étapes du processus d'analyse critique. Les thèmes que l'élève choisit doivent l'inciter à la discussion, à la recherche, à l'analyse et à la création. Toute adolescente ou tout adolescent a besoin de se reconnaître dans les thèmes à explorer.

Art dramatique

L'élève approfondit ses connaissances des éléments clés, des principes esthétiques et des étapes du processus de création en s'inspirant de différentes sources (p. ex., sujet d'actualité, situation quotidienne, texte littéraire). L'élève communique verbalement et non verbalement en choisissant les formes de représentation les plus appropriées selon ses intentions et selon l'auditoire ciblé. L'élève exprime de différentes façons son appréciation de diverses productions – les siennes et celles des autres – en analysant l'utilisation et l'effet des fondements, les sentiments et les thèmes qui y sont évoqués.

L'élève aborde des problèmes d'actualité dans ses travaux et considère l'importance, la fonction et le rôle de l'art dramatique et du théâtre dans sa vie, sa communauté, sa province, son pays et dans la société en général. Cela lui permet de constater l'effet de cette forme d'art sur son identité culturelle, ses retombées économiques et sociales ainsi que la place qu'occupent les technologies émergentes dans ce domaine. En 7^e année, l'élève rédige ses propres scénarios sur divers thèmes et explore le personnage du clown. Gestes, maquillages et costumes sont ainsi examinés, tout comme les divers types de clown. En 8^e année, l'élève reconnaît les caractéristiques des différents genres dramatiques et s'initie à la mise en lecture d'extraits de pièces de théâtre et aux joutes et règlements de la ligue d'improvisation.

Arts visuels

L'élève approfondit ses connaissances des éléments clés, des principes esthétiques et des étapes du processus de création. En abordant, entre autres, des thèmes socioculturels, l'élève est amené à analyser l'utilisation des fondements et des matériaux dans des formes de représentation plus complexes. L'élève communique son appréciation d'œuvres de plusieurs mouvements artistiques et d'œuvres (les siennes et celles des autres) qui ont la même forme de représentation mais qui proviennent de différents artistes, en analysant l'utilisation et l'effet de toutes les composantes de ces œuvres.

En 7^e année, l'élève aborde le film d'animation, travaille la perspective linéaire et les techniques pour créer des illusions optiques, et utilise des effets particuliers pour sensibiliser le public à son message. Son étude, particulièrement celle des mouvements artistiques contemporains, lui permet de comparer des œuvres entre elles. En 8^e année, l'élève poursuit son étude de la perspective et s'initie à l'architecture en étudiant différents bâtiments et en comparant des styles architecturaux anciens et contemporains, aussi bien en Ontario qu'au Canada et à l'étranger.

Danse

L'élève approfondit ses connaissances des éléments clés, des principes esthétiques et des étapes du processus de création, et analyse l'utilisation des fondements dans des formes de représentation plus complexes. L'élève communique son appréciation, à titre de participante, participant, spectatrice ou spectateur, de diverses productions – les siennes et celles des autres – en analysant l'utilisation et l'effet des fondements.

L'élève explore particulièrement la danse moderne et les technologies qui l'accompagnent et se penche sur la façon dont la danse est présentée par les médias. En 7^e année, l'élève s'initie à la danse moderne, en analyse les styles, les techniques et les pas et compare les pas de plusieurs genres de cette danse. On l'amène ainsi à créer des œuvres qui s'en inspirent et à reconnaître les artistes qui ont influencé la danse moderne. En 8^e année, l'élève interprète des extraits de danses exécutées dans des films et se sert de la technologie pour étudier un thème de ses propres productions. Des recherches lui permettent d'examiner quelles sont les retombées en danse de mesures sociales, économiques et politiques.

Musique

L'élève consolide sa compréhension des éléments clés, des principes esthétiques et des étapes du processus de création, tout en poursuivant l'étude de la notation musicale traditionnelle et en analysant des fondements plus complexes. L'élève communique son appréciation de plusieurs courants musicaux et de diverses compositions de musique contemporaine – les siennes et celles des autres – en analysant l'utilisation et l'effet des fondements.

L'élève étudie surtout des compositions contemporaines et interprète des chansons, aussi bien à l'unisson qu'à plusieurs voix. En 7^e année, l'élève reconnaît les signes de la notation traditionnelle et les instruments de divers ensembles musicaux, crée des compositions en suivant des critères précis et interprète des compositions avec un ensemble de musiciens. L'élève explique l'influence de la musique sur son identité culturelle. En 8^e année, l'élève compose pour un auditoire ciblé, examine divers genres de musique contemporaine et leurs techniques d'interprétation, et en reconnaît les instruments et les voix. L'élève identifie les facteurs, aussi bien culturels que politiques et économiques, qui influencent la création musicale.

7^e ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 7^e année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose • caractéristiques observables • personnage principal, secondaire, imaginaire, réel • caractéristiques internes 	<ul style="list-style-type: none"> • description de un ou des endroits (fictifs ou recréés) où se situe l'action dramatique • décor pour préciser le lieu 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps • divers temps de l'action • durée de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique • espace physique ou espace théâtral : rue, estrade, gymnase, scène tournante, scène à 360° • espace personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable • structure • idée principale et idées secondaires • péripéties • point culminant
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre • unité 	<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes, saynète, récitation, théâtre d'ombres, mime, tableau vivant, création collective, improvisation, monologue, dialogue, commedia dell'arte • clown : personnage comique aux caractéristiques stéréotypées grâce à son maquillage, perruque, démarche caricaturale, comme le clown blanc, clown rouge, vagabond, bouffon, Auguste, M. Loyal, Bip, Sol 	<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale • écoute • improvisation • préparation avant d'entrer en scène • échauffement • technique de mime • masque • canevas • maquillage : modification du visage à l'aide de produits (poudre, crème, fard) appliqués sur la peau pour changer l'apparence 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- A1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.
- A1.2** rédiger des scénarios (*p. ex., scénario comique*) pour explorer divers thèmes (*p. ex., amitié, protection de l'environnement, respect, inclusion*).
- A1.3** créer un personnage (*p. ex., un clown*) en tenant compte des caractéristiques du personnage (*p. ex., gestuelle [accentuer la gaucherie de la démarche], motifs discordants du costume, maquillage*), du lieu, de l'espace et de la situation dramatique.
- A1.4** créer des productions pour transmettre ses idées sur divers sujets d'actualité (*p. ex., pression des pairs, situation environnementale, droits des Autochtones*) en intégrant la technologie pour créer un effet.

Analyse et appréciation

- A2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.
- A2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en art dramatique (*p. ex., dans l'art clownesque, reconnaître les sentiments à partir du maquillage, du masque, de la situation dramatique et du lieu*).
- A2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une vidéo*) son appréciation de l'art clownesque ou d'autres productions dramatiques, en tant que participante ou participant et spectatrice ou spectateur, en commentant les sentiments et les thèmes présentés dans les productions.

Connaissance et compréhension

- A3.1** connaître le vocabulaire de la scène (*p. ex., côté cour, côté jardin, avant-scène, feux de la rampe, trou du souffleur, plateau, coulisses, sonorisation*).
- A3.2** comparer plusieurs types de clown de différentes époques et cultures (*p. ex., clown rouge, clown blanc, Bip [Marcel Marceau], Sol [Marc Favreau], M. Loyal, vagabond, bouffon*) ainsi que leur jeu de scène (*p. ex., acrobate, magicien, clown qui joue dans la foule, qui se déplace le dos à l'auditoire*).
- A3.3** décrire la place et l'importance de l'art dramatique ou du théâtre dans la société (*p. ex., moyen d'expression, divertissement, sensibilisation, information, perpétuation des traditions, carrières et emplois*).
- A3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 7^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** expliquer la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type • direction • qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique • organique • composée • symétrique, asymétrique • volume 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire, secondaire • nuance • chaude, froide, neutre • monochrome • complémentaire • roue chromatique • analogue 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité • luminosité 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension • plan • perspective linéaire à un point de fuite • valeur • centre d'intérêt
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre • unité 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : dessin de contours • peinture : lavis, lavis avec sel, détrempe • impression : linogravure • collage : découpage • sculpture : pâte à modeler, mosaïque, neige • animation : argile, logiciel, ordinateur 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres pour sensibiliser ses pairs à un message socioculturel (*p. ex., conformité, racisme, taxage, conservation de l'eau*).

- B1.3** élaborer des œuvres en utilisant une variété d'éléments clés, de principes esthétiques et de techniques pour créer une illusion optique (*p. ex., « Chute d'eau » de M. C. Escher, « Éclat 3 » de Bridget Riley*).
- B1.4** utiliser des techniques complexes dans la création de ses propres œuvres (*p. ex., dessin de contours, détrempe en peinture, linogravure en impression, création d'une animation avec de la pâte à modeler en sculpture*).

Analyse et appréciation

- B2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.
- B2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres de différents artistes qui emploient la même forme de représentation (p. ex., *sculptures de Nikki de Saint-Phalle, Alexandre Calder, Rose-Aimée Bélanger, Henry Moore, Louise Nevelson*).
- B2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., *oralement, par écrit, avec une composition musicale*) son appréciation d'œuvres d'arts visuels contemporaines (p. ex., *peintures de Claude Tousignant, dessins animés de Frédéric Back*).

Connaissance et compréhension

- B3.1** commenter l'utilisation de techniques et d'éléments clés créant des effets particuliers (p. ex., *les lignes convergentes de la perspective linéaire donnent un effet de profondeur; la peinture en aplats fait ressortir les formes; la technique du pointillisme adoucit les formes et donne une luminosité à l'œuvre*).
- B3.2** comparer les œuvres appartenant à plusieurs mouvements artistiques (p. ex., *art abstrait [Wassily Kandinsky], Bauhaus [Walter Gropius], cubisme [Picasso], fauvisme [Henri Matisse], impressionnisme [Edgar Degas], Land Art [Robert Smithson], Pop'Art [James Rosenquist], réalisme [Mary Pratt]*) à l'aide des fondements à l'étude.
- B3.3** décrire la fonction des arts visuels comme outil de construction identitaire (p. ex., *la création du drapeau franco-ontarien [symboles utilisés, choix de couleur], sculptures de Brian Jungen et son identité autochtone*).
- B3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 7^e année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps • mouvements de base • actions de base • articulations des parties du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation • vitesse du mouvement : aléatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • direction • niveau • amplitude • trajectoire 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps • en fonction du rôle • formation • action spatiale • position
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre • unité 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole, ronde, marche • phrase de danse • danse créative • danse folklorique • danse de cour • danse sociale • danse classique • danse moderne 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base • échauffement • techniques d'interprétation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- C1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.
- C1.2** créer des compositions de danse moderne à partir d'un thème (*p. ex., tiré de sa vie personnelle*) en utilisant la forme « thème et variations ».
- C1.3** interpréter des techniques propres à la danse moderne (*p. ex., mouvement libre et naturel du style d'Isadora Duncan, contraction du style de Martha Graham, rebondissement du style de José Limon*) et à la danse Jazz (*p. ex., opposition latérale, mouvement brusque, Jazz Square*).
- C1.4** transposer des sons et des rythmes en courtes danses (*p. ex., bruit d'un train prenant de la vitesse, rythme sonore de la pluie*).

Analyse et appréciation

- C2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.
- C2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (p. ex., en danse moderne, dégager les sentiments exprimés à partir de la qualité et de la vitesse des mouvements, de l'action spatiale et des figures).
- C2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., oralement, par écrit, avec un collage) son appréciation, en tant que participante ou participant et spectatrice ou spectateur, de la représentation de danses modernes (p. ex., par ses pairs, par une troupe de danse, par des danseuses et danseurs dans un enregistrement [p. ex., Isadora Duncan, Martha Graham, François Delsarte, La la la Human Steps]).

Connaissance et compréhension

- C3.1** décrire, à partir de recherches, des styles de danses modernes en identifiant les artistes qui les ont influencés (p. ex., style jazz : l'Américain Luigi, la Canadienne Eva Von Gency, style Broadway : l'Américain Fred Astaire).
- C3.2** comparer des pas (p. ex., crochets, pas chassés, promenade, pas de vigne) et des formations de base (p. ex., cercle, carré) dans plusieurs danses.
- C3.3** expliquer comment la présentation de la danse dans les médias peut influencer le développement du caractère et de l'identité culturelle (p. ex., impact sur l'image de soi, création de modèles, promotion d'un style de vie, de valeurs, d'attitudes).
- C3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 7^e année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des compositions musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • notes de la gamme en clés de sol et de fa • position des notes de la gamme et des silences sur la portée en clé de sol et de fa • clé de fa : signe placé au début d'une portée et donnant son nom à la note sur la 4^e ligne de la portée • gamme de do majeur • symboles d'altération 	<ul style="list-style-type: none"> • valeur des figures de notes : ronde, ronde pointée, blanche, blanche pointée, noire, noire pointée, croche, croche pointée, double croche, triolet • valeur des figures de silences : pause, pause pointée, demi-pause, demi-pause pointée, soupir, soupir pointé, demi-soupir, demi-soupir pointé, quart de soupir, quart de soupir pointé • chiffres indicateurs : mesures binaire et ternaire • staccato : jouer en détachant bien les notes • signes de reprise : coda (section située à la fin d'un mouvement en guise d'épilogue) et da capo (jouer en reprenant depuis le début) 	<ul style="list-style-type: none"> • crescendo, decrescendo • nuances : pianissimo, piano, mezzo piano, mezzo forte, forte, fortissimo sforzando (sf) : jouer avec emphase 	<ul style="list-style-type: none"> • chant à l'unisson, à deux voix (S.S., S.A.) et en canon à plusieurs voix • instruments à vent en bois et en cuivre, percussions • ensemble d'instruments : orchestre, groupe Rock, ensemble de Jazz, ensemble de guitares
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre • unité 		<ul style="list-style-type: none"> • musiques : autochtone, instrumentale (p. ex., films), électronique, romantique (p. ex., poème symphonique), contemporaine • genres musicaux : Jazz, Rock, Hip-Hop, Rhythm & Blues, Rap, Country • technique d'interprétation de la voix et des instruments • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture, concentration, justesse vocale, maîtrise de vocalises simples, respiration, prononciation • technique instrumentale : utilisation et entretien de l'instrument, respiration, échauffement, exercices de sonorité • technologies de l'information et des communications : logiciels de composition musicale 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** créer des compositions musicales en respectant des critères précis (*p. ex., clés de sol et de fa, différents tempi, différentes mesures*) et en utilisant différentes technologies de l'information et des communications (*p. ex., logiciel de composition musicale*).
- D1.3** interpréter des compositions musicales dans le cadre d'un ensemble (*p. ex., harmonie, ensemble de Jazz, ensemble de guitares*) en suivant les techniques d'interprétation et les techniques instrumentales (*p. ex., respiration, échauffement*).
- D1.4** interpréter une variété de chansons provenant de différentes époques et cultures, à l'unisson, à deux voix et en canon à plusieurs voix (*p. ex., « Ave, Maris Stella » [chant religieux et hymne national acadien], « Évangéline » de Michel Conte, « Un trou dans les nuages » de Michel Rivard*) en démontrant une assurance et un contrôle des techniques vocales.

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs courants musicaux (*p. ex., en Jazz, expliquer l'utilisation de l'improvisation, des rythmes syncopés et de plusieurs techniques instrumentales [pincement des cordes de la contrebasse, sourdine des cuivres]*).
- D2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec un dialogue*) son appréciation d'œuvres instrumentales en dégagant les images et les émotions que ces œuvres suscitent (*p. ex., « La guerre des étoiles » de John Williams, « La Nuit sur le Mont Chauve » de Modest Moussorgski, « Mission impossible » de Lalo Schifrin*).

Connaissance et compréhension

- D3.1** reconnaître les symboles et signes du langage musical traditionnel (*p. ex., phrasé musical, signes de reprise, nuances*) à la lecture d'une partition en clé de sol et en clé de fa.
- D3.2** reconnaître les instruments et les techniques d'interprétation qui caractérisent différents ensembles (*p. ex., orchestre, ensemble de Jazz, groupe Rock*), tout en commentant la fonction de ces ensembles musicaux.
- D3.3** expliquer comment la musique (*p. ex., musique populaire diffusée par les médias, par la radio-étudiante à l'école*) peut influencer le développement de l'identité culturelle francophone.
- D3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

8^e ANNÉE

A. ART DRAMATIQUE

ATTENTES

À la fin de la 8^e année, l'élève doit pouvoir :

- A1.** réaliser diverses productions dramatiques en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- A2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions dramatiques en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- A3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de l'art dramatique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions dramatiques d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Personnage	Lieu	Temps	Espace	Situation dramatique
<ul style="list-style-type: none"> • personne, animal ou chose • caractéristiques observables • personnage principal, secondaire, imaginaire, réel • caractéristiques internes 	<ul style="list-style-type: none"> • description de un ou des endroits (fictifs ou recréés) où se situe l'action dramatique • décor pour préciser le lieu 	<ul style="list-style-type: none"> • moment où se déroule l'action dans le temps • divers temps de l'action même • durée de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> • espace scénique • espace physique ou espace théâtral • espace personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • sujet de l'œuvre • histoire racontée ou fable • structure • idée principale et idées secondaires • péripéties • point culminant
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre • unité 		<ul style="list-style-type: none"> • théâtre de marionnettes, saynète, récitation, théâtre d'ombres, mime, tableau vivant, création collective, improvisation, monologue, dialogue, commedia dell'arte, clown • match d'improvisation (selon la ligue nationale d'improvisation) : joute entre deux équipes • mise en lecture : lecture d'une œuvre dramatique à haute voix et devant public par un ou plusieurs acteurs • pièce de théâtre : œuvre écrite selon des règles littéraires et destinée à être jouée 		<ul style="list-style-type: none"> • technique vocale • écoute • improvisation • préparation avant d'entrer en scène • échauffement • technique de mime • masque • canevas • maquillage • ligue d'improvisation : spontanéité, écoute des autres acteurs, gestion du temps, confiance en soi, psychomotricité

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- A1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses productions dramatiques.
- A1.2** présenter, sous forme de jeu ou de mise en lecture, des extraits de pièces de théâtre (p. ex., « *Maïta* », « *Le nez* » du *Théâtre de la Vieille 17*) devant un auditoire en utilisant la technologie (p. ex., *éclairage particulier pour chaque personnage*).
- A1.3** jouer successivement différents personnages en adaptant sa voix, ses gestes et le niveau de langue dans plusieurs situations dramatiques (p. ex., *un enfant demande une permission à un parent, une sœur se dispute avec son frère, un avocat interroge un client*).
- A1.4** participer activement à un match d'improvisation dans sa classe ou dans son école en jouant un rôle dans l'organisation de ce match (p. ex., *membre d'une équipe, arbitre, juge de ligne, maître de cérémonie*).

Analyse et appréciation

- A2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions dramatiques.
- A2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en art dramatique (p. ex., *dans une mise en lecture, reconnaître le message à partir du texte, des personnages et des techniques vocales*).
- A2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., *oralement, par écrit, avec une danse*) son appréciation de productions dramatiques, d'ici et d'ailleurs, qui ont pour thème l'identité culturelle francophone (p. ex., « *French Town* » de *Michel Ouellette*, « *L'écho d'un peuple* », *grand spectacle sur la culture française en Amérique du Nord*, « *Par osmose* » par la troupe *Les Draveurs de l'école secondaire Macdonald-Cartier*, « *Terre d'accueil* », *création collective communautaire*).

Connaissance et compréhension

- A3.1** classer plusieurs formes de représentation selon leur genre (comédie, drame, tragédie) en faisant ressortir les similitudes et les différences de chaque genre, et en commentant leurs contributions à la société.
- A3.2** expliquer les caractéristiques et les techniques propres à la ligue d'improvisation (p. ex., *entraîneur, aire de jeu, règles, déroulement, catégories, fautes*).
- A3.3** décrire l'influence de la technologie émergente dans des productions contemporaines (p. ex., *éclairage et trame sonore pour créer des effets spéciaux*).
- A3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

B. ARTS VISUELS

ATTENTES

À la fin de la 8^e année, l'élève doit pouvoir :

- B1.** produire diverses œuvres en deux ou trois dimensions en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- B2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres d'art en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- B3.** expliquer la dimension sociale et culturelle des arts visuels ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Ligne	Forme	Couleur	Texture	Espace
<ul style="list-style-type: none"> • type • direction • qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • géométrique • organique • composée • symétrique, asymétrique • volume 	<ul style="list-style-type: none"> • primaire, secondaire • nuance • chaude, froide, neutre • monochrome • complémentaire • roue chromatique • analogue 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité • luminosité 	<ul style="list-style-type: none"> • dimension • plan • perspective linéaire à deux points de fuite • valeur • centre d'intérêt
Principe esthétique		Forme de représentation et technique		
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre • unité 		<ul style="list-style-type: none"> • dessin : perspective à deux points de fuite • peinture : peinture avec médiums mixtes • impression : bois gravé • collage : découpage, mosaïque • sculpture : neige, argile, savon, plâtre, maquette (architecture) • animation 		

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- B1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres d'art.
- B1.2** créer des œuvres en deux ou trois dimensions inspirées des œuvres d'artistes modernes (p. ex., « *Two Cheeseburgers, with Everything* » de Claes Oldenburg, « *Roue de bicyclette* » de Marcel Duchamp, « *Inner Structure* » de Kazuo Nakamura, œuvres de Land Art de Bill Vazan, *Crystal* du Musée royal de l'Ontario par l'architecte Daniel Libeskind).
- B1.3** élaborer des œuvres en utilisant des éléments clés, des principes esthétiques et des techniques qui correspondent à un mouvement artistique particulier (p. ex., *baroque, cubisme, dadaïsme, fauvisme, impressionnisme, Land Art, Pop'Art, réalisme, romantisme, surréalisme*).
- B1.4** utiliser des techniques complexes dans la création de ses propres œuvres (p. ex., *perspective linéaire à deux points de fuite en dessin, médiums mixtes en peinture, bois gravé en impression, maquette en architecture*).

Analyse et appréciation

- B2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres d'art.
- B2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs mouvements artistiques (*p. ex., baroque, romantisme, impressionnisme, cubisme*).
- B2.3** exprimer de différentes façons (*p. ex., oralement, par écrit, avec une danse créative*) son appréciation d'œuvres architecturales (*p. ex., Musée canadien des civilisations de Douglas Cardinal, Gare centrale de Toronto de John M. Lyle, Parlement canadien*).

Connaissance et compréhension

- B3.1** comparer différents styles d'architecture en Ontario, au Canada et ailleurs (*p. ex., classique [Claude Perrault], contemporain [Raymond Moriyama], égyptien [temples], organique [Frank Lloyd Wright, Douglas Cardinal], néogothique, victorien*) selon des critères précis (*p. ex., matériaux, développement technologique, influence culturelle*).
- B3.2** décrire ce qu'est la perspective linéaire à deux points de fuite à l'aide d'une œuvre (*p. ex., tableau « La cité idéale » attribué à Piero della Francesca*).
- B3.3** expliquer comment le lieu (*p. ex., montagne, ville, désert*), l'époque, les matériaux, la technologie (*p. ex., invention de l'ascenseur, béton armé, poutrelle d'acier*) et la fonction peuvent influencer la création de structures architecturales (*p. ex., édifices [Science Nord à Sudbury], maisons, monuments, ponts [pont de la Confédération entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard]*).
- B3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

C. DANSE

ATTENTES

À la fin de la 8^e année, l'élève doit pouvoir :

- C1.** produire diverses compositions de danse en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- C2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses productions de danse en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- C3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la danse ainsi que les fondements à l'étude dans diverses productions de danse d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés				
Corps	Énergie	Temps	Espace	Interrelation
<ul style="list-style-type: none"> • parties du corps • mouvements de base • actions de base • articulations des parties du corps 	<ul style="list-style-type: none"> • qualité du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • pulsation • vitesse du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • direction • niveau • amplitude • trajectoire 	<ul style="list-style-type: none"> • en fonction du temps • en fonction du rôle • formation • action spatiale • position
Principe esthétique		Forme de représentation		Technique
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • rythme • variété • équilibre • unité 		<ul style="list-style-type: none"> • farandole, ronde, marche • phrase de danse • danse créative • danse folklorique • danse de cour • danse sociale • danse classique • danse moderne 		<ul style="list-style-type: none"> • techniques corporelles de base • échauffement • techniques d'interprétation

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- C1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses compositions de danse.
- C1.2** créer des compositions de danse pour sensibiliser ses camarades à ses idées personnelles ou à des messages socioculturels (*p. ex., inclusion, justice, réchauffement climatique*).
- C1.3** présenter une composition de danse en utilisant la technologie (*p. ex., projecteurs, clavier électronique, caméra vidéo*) pour faire passer un message ou l'accentuer.
- C1.4** exécuter, en modifiant la chorégraphie au besoin, des mouvements et des pas pour interpréter des extraits de danse tirés de plusieurs sources (*p. ex., film [« Fame », « Salsa », « Chantons sous la pluie »], pièce musicale [« Les variations Goldberg » de Jerome Robbins, « Caribou Song » de Sandra Laronde, « Chicago » de Bob Fosse]*).

Analyse et appréciation

- C2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses productions de danse.
- C2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs formes de représentation en danse (p. ex., en danse moderne, interpréter le message à partir des pas, des costumes, du décor et du rôle des danseuses et danseurs).
- C2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., oralement, par écrit, avec une œuvre musicale) son appréciation d'un spectacle de danse en établissant des liens entre les thèmes explorés et des préoccupations sociales (p. ex., pauvreté, environnement).

Connaissance et compréhension

- C3.1** décrire comment la technologie peut être utilisée dans une production de danse (p. ex., appuyer un thème, capter l'intérêt de l'auditoire, isoler une action).
- C3.2** identifier le thème de plusieurs productions de danse en s'appuyant sur des exemples de la production (p. ex., comment la chorégraphie, les mouvements et les pas servent à évoquer les conflits sociaux dans « West Side Story » ou l'amour dans « Journal intime » d'Hélène Blackburn).
- C3.3** préciser les retombées sociales (p. ex., mode), politiques (p. ex., subventions pour programmes de danse) et économiques (p. ex., création d'emploi) de la danse.
- C3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

D. MUSIQUE

ATTENTES

À la fin de la 8^e année, l'élève doit pouvoir :

- D1.** produire, en chantant et en jouant, des compositions musicales en appliquant les fondements à l'étude et en suivant le processus de création artistique.
- D2.** communiquer son analyse et son appréciation de diverses œuvres musicales en utilisant les termes justes et le processus d'analyse critique.
- D3.** expliquer la dimension sociale et culturelle de la musique ainsi que les fondements à l'étude dans diverses œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, provenant d'ici et d'ailleurs.

FONDEMENTS À L'ÉTUDE

Éléments clés			
Hauteur	Durée	Intensité	Timbre
<ul style="list-style-type: none"> • notes de la gamme en clés de sol et de fa • position des notes et des silences sur la portée en clé de sol et de fa • gamme de do majeur • symboles d'altération 	<ul style="list-style-type: none"> • valeur des figures de notes et de silences • chiffres indicateurs • barres de mesure simple et double et barre de reprise • phrasé musical • signes de reprise 	<ul style="list-style-type: none"> • crescendo, decrescendo • nuances : pianissimo, piano, mezzo piano, mezzo forte, forte, fortissimo, sforzando 	<ul style="list-style-type: none"> • chant à l'unisson, à deux voix, à trois voix ou a cappella (voix sans instrument) • instruments de la famille des percussions, des cordes, des bois et des cuivres • ensemble d'instruments : orchestre, orchestre symphonique, ensemble de guitares, ensemble d'instruments à vent, ensemble de Jazz, groupe Rock, Rap, Rhythm & Blues, Hip-Hop
Principe esthétique		Forme de représentation et technique	
<ul style="list-style-type: none"> • contraste • répétition • variété • équilibre • unité 		<ul style="list-style-type: none"> • musiques : autochtone, classique, instrumentale (p. ex., films), électronique, actuelle, du XX^e siècle, variété (p. ex., comédie musicale) • genres musicaux : Jazz, Rock, Rhythm & Blues, Hip-Hop, Rap, Country • techniques d'interprétation de la voix et des instruments dans un contexte d'ensemble • technique vocale : échauffement de la voix, connaissance du texte, posture, concentration, justesse vocale, maîtrise de vocalises simples, respiration, prononciation • technique instrumentale : utilisation et entretien de l'instrument, respiration, échauffement, exercices de sonorité • technologies de l'information et des communications : logiciels de composition musicale 	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Production et expression

- D1.1** recourir au processus de création artistique pour réaliser diverses œuvres musicales.
- D1.2** créer des compositions musicales dans un but précis (p. ex., *chant de ralliement pour la Semaine de la francophonie, Journée de la Terre, fête scolaire ou communautaire*) et pour un auditoire ciblé.
- D1.3** interpréter des compositions musicales contemporaines (p. ex., *musique pour ensemble d'instruments à vent, ensemble de Jazz, ensemble de guitares*) en suivant les techniques d'interprétation.
- D1.4** interpréter une variété de chansons provenant de différentes époques et cultures, à l'unisson, à deux voix, à trois voix ou a capella (p. ex., « *Pour les enfants du monde entier* » d'Yves Duteil, « *Sakura* » [chant traditionnel japonais], « *Vois sur ton chemin* » de Bruno Coulais [du film « *Les choristes* »], « *Kumbalawé* » du Cirque du Soleil et *chanté par Renée Dupéré*) en démontrant une assurance et un contrôle des techniques vocales.

Analyse et appréciation

- D2.1** recourir au processus d'analyse critique pour analyser et apprécier diverses œuvres musicales.
- D2.2** analyser, à l'aide des fondements à l'étude, plusieurs œuvres musicales – les siennes, celles de ses pairs et celles de musiciennes et musiciens contemporains – (p. ex., « *Starmania* », *comédie musicale de Luc Plamondon et Michel Berger*, « *Belleville rendez-vous* » de Benoît Charest).
- D2.3** exprimer de différentes façons (p. ex., *oralement, par écrit, à l'aide d'une peinture avec médiums mixtes*) son appréciation d'œuvres musicales reflétant la culture d'un groupe ou d'une communauté (p. ex., *le Jazz comme expression culturelle issue de la musique profane des Noirs américains; le Rock comme mouvement de libération d'une jeune génération, Cano comme groupe pionnier de la musique franco-ontarienne*).

Connaissance et compréhension

- D3.1** démontrer sa compréhension de la notation musicale traditionnelle en exécutant une partition.
- D3.2** reconnaître les caractéristiques de musiques contemporaines en dégagant le timbre de différents regroupements d'instruments et d'arrangements vocaux selon le genre de musique (p. ex., *Blues [Downchild Blues Band], orchestre symphonique [« Ma mère l'Oye » de Maurice Ravel], Jazz [« From This Moment On » de Diana Krall], Hip-Hop [Afro-Connexion]*).
- D3.3** expliquer des facteurs culturels, géographiques, politiques et économiques qui peuvent influencer la création d'œuvres musicales (p. ex., *tradition, cérémonie, événement historique, vente de produits*).
- D3.4** comparer divers indices socioculturels, y compris des référents culturels de la francophonie relevés dans les œuvres étudiées.

GLOSSAIRE

Termes communs

Convention. Ce qu'il est convenu de penser, de faire; ce qui est devenu un protocole ou une habitude dans une discipline artistique.

Éléments clés. Langage propre à chaque domaine.

Forme de représentation. Manière dont l'expression artistique est structurée et présentée dans chaque domaine.

Genre. Catégorie d'œuvres présentant des caractères communs et définie par la tradition selon le sujet, le ton et le style.

Matériau. Matière servant à la fabrication. Tout élément entrant dans la fabrication d'ouvrages, d'œuvres et de productions.

Matériel. Ensemble d'objets, d'instruments, d'outils, d'équipement et de machines servant à réaliser une œuvre ou une production.

Principe esthétique. Norme, règle qui constitue un modèle à suivre.

Style. Manière particulière, personnelle ou collective, de réaliser une œuvre ou une production; en particulier, ensemble des caractéristiques des œuvres d'une artiste ou d'un artiste, d'une époque, d'une école, d'une culture.

Thème et variations. Forme de représentation et procédé de création où le thème de base A est transformé en A1, A2 de diverses façons (p. ex., hauteur, durée, intensité) pour développer la complexité d'une idée ou refléter un changement (p. ex., émotion, qualité).

Art dramatique

Comédie. Pièce de théâtre dont le rôle est d'amuser et de faire rire par le comique des situations, le comique de l'intrigue et le ridicule des personnages.

Commedia dell'arte. Genre théâtral populaire qui apparaît en Italie au XVI^e siècle et s'oppose au théâtre littéraire. La plupart des personnages portent des masques. Les actrices et acteurs improvisent à partir d'un canevas et l'accent est mis sur la mimique et la technique corporelle. On y retrouve entre autres personnages : Arlequin, Scapin, Pantalon, Colombine, le Docteur.

Drame. Genre théâtral voisin de la tragédie dont l'intrigue grave ou pathétique se déroule dans un climat de tensions.

Éléments clés

Personnage : Chaque actrice ou acteur qui figure dans une production dramatique et qui incarne le rôle d'une personne, d'un animal ou d'une chose.

Lieu : Endroit fictif ou recréé où se situe l'action.

Temps (dimension temporelle) : Moment où se déroulent des événements ou durée de ces événements.

Espace : Milieu physique, personnel ou psychologique de la production dramatique.

Situation dramatique : Ensemble des circonstances dans lesquelles se trouvent les personnages et qui motivent leurs actions.

Improvisation. Action de créer, d'inventer et de jouer sur scène sans préparation, en prenant comme point de départ une idée, un thème, une phrase ou tout autre élément.

Ligue d'improvisation. Jeu dans lequel deux équipes (de six comédiens et un entraîneur chacune) s'affrontent sur la patinoire (aire de jeu) pour faire des improvisations et gagner des points. Les spectateurs votent à l'aide d'un panneau et choisissent l'équipe gagnante.

Saynète. Petite pièce de théâtre en une seule scène, avec peu de personnages.

Tragédie. Pièce de théâtre dont l'intrigue est caractérisée par des catastrophes et les passions fortes des personnages, et dans laquelle l'enchaînement des événements conduit à une issue fatale.

Arts visuels

Analogie. Adjectif qualifiant une couleur parente ou voisine d'une autre couleur dans le cercle chromatique.

Aquarelle. Technique de peinture où les couleurs sont délayées dans de l'eau avant d'être appliquées. Peinture de couleurs transparentes à l'eau.

Architecture. Art de construire des édifices selon des règles et des proportions déterminées et selon la fonction et le caractère qu'on veut donner à ces édifices.

Assemblage. Ensemble des matériaux regroupés dans une sculpture.

Bas-relief. Sculpture* sur une surface plane qui adhère à un mur et dont les motifs sont peu saillants (par opposition à haut-relief, ronde-bosse*).

Camaïeu. Réalisation utilisant différents tons d'une seule couleur.

Collographie. Technique de gravure en relief, fixant divers matériaux sur une plaque rigide.

Cubisme. Mouvement artistique du début du XX^e siècle dont les œuvres représentent des objets décomposés en formes géométriques simples sans restituer leur perspective.

Détrempe. Technique de peinture. La couleur est ajoutée à un mélange d'eau et de gomme ou de colle ce qui permet d'obtenir des couleurs plus vives.

Éléments clés

Ligne : Trait dont la longueur, la largeur, la direction et la qualité varient selon le contexte (p. ex., une ligne peut être mince ou épaisse, droite ou courbe, continue ou discontinue).

Forme : Ensemble des contours d'un objet ou d'un être (p. ex., une forme peut être géométrique ou organique, positive ou négative).

Couleur : Teinte, coloris employé, par exemple, dans une œuvre.

Texture : Nature et disposition d'éléments à la surface des choses. La texture est perçue par le toucher et la vue.

Espace : Monde en trois dimensions dans lequel nous vivons. Il peut être représenté dans des œuvres en deux dimensions, comme une peinture ou dans des œuvres en trois dimensions, comme une sculpture, un assemblage d'objets, une maquette.

Frottis (reproduction par frottage). Technique d'impression pour relever, en général sur du papier, le contour et la texture d'un objet à l'aide d'une craie, d'un crayon ou d'encre.

Gravure. Technique d'impression sur papier à l'aide d'une surface dure gravée et encrée. Dessin gravé sur une surface dure (p. ex., bois, linoléum).

Impression. Reproduction d'un dessin par pression d'une surface enduite d'encre sur une autre surface (p. ex., papier, tissu) qui en reçoit l'empreinte.

Impressionnisme. Mouvement artistique de la fin du XIX^e siècle caractérisé par l'intérêt des peintres à représenter les impressions fugitives que l'effet de la lumière donne aux couleurs, formes et objets.

Lavis. Teinture d'un dessin avec des couleurs diluées dans l'eau pour obtenir différentes intensités.

Linogravure. Technique de gravure sur linoléum. L'encre est déposée sur les parties du linoléum qui n'ont pas été creusées.

Lithographie. Technique d'impression. Le dessin fait sur une pierre calcaire lisse permet la création et la reproduction de multiples exemplaires.

Mobile. Forme ou solide léger suspendu dans l'espace par des fils et bougeant selon les mouvements de l'air ambiant.

Monotype. Technique d'estampe donnant un exemplaire unique.

Perspective. Art de représenter des objets en créant l'illusion de la profondeur sur une surface plane.

Pointillisme. Procédé en peinture qui consiste à peindre par petites touches, par points de tons purs juxtaposés.

Ronde-bosse. Sculpture* en relief, comme une statue, autour de laquelle on peut tourner (par opposition à bas-relief*).

Sculpture. Création d'une forme en trois dimensions obtenue en taillant, en modelant ou en assemblant diverses matières.

Danse

Ballet. Forme de représentation suivant des règles définies, avec des positions et des pas précis. Le ballet est accompagné d'une musique d'orchestre.

Chorégraphe, chorégraphie. Compositrice ou compositeur qui règle les pas et les figures de danses. Art de noter les pas et les gestes d'une danse sur le papier au moyen de symboles.

Composition de danse. Suite de mouvements corporels volontaires et rythmés, le plus souvent au son d'une musique.

Danse classique. Danse (ballet*) utilisant un savoir technique précis (posture élégante) et cinq positions des pieds et des bras.

Danse créative. Danse centrée sur l'expression et la créativité des mouvements. La danseuse ou le danseur s'exprime avec des mouvements naturels, souvent spontanés.

Danse de cour (époque médiévale, Renaissance). Danse de couple ou de groupe, plutôt danse des nobles (la pavane [noble et lente], la gaillarde [rythme rapide à 3 temps], la basse danse [danse en couple, lente et majestueuse], la branle [danse en chaîne ouverte ou fermée], la tresque [danse en chaîne comme la farandole], la carole [danse en ronde], l'estampie [avec appui marqué du pas]).

Danse folklorique. Danse d'un groupe culturel, d'une région ou d'un pays, souvent exécutée pour conserver ou exprimer un sentiment d'appartenance nationale ou ethnique (p. ex., autochtone [danse de la pluie, danse du tambour, danse du cerceau], hongroise [csardas], nord-américaine [quadrille]).

Danse moderne. Forme apparue en réaction à la rigidité des règles de la danse classique. Les danseuses et danseurs évoluent le plus souvent pieds nus en portant des costumes non conventionnels et en exécutant des mouvements libres (p. ex., Jazz).

Danse sociale. Danse populaire qui regroupe différents styles de danse dont le but est de divertir ou de socialiser les participantes et participants (p. ex., disco, Rap, charleston, Rock, polka, danse en ligne, Hip-Hop, Reggae, Break Dancing, valse, salsa, paso doble, tango, samba, cha-cha-cha).

Éléments clés

Corps : Organisme humain considéré dans sa globalité et dans ses parties, ses fonctions, ses formes (rondes ou angulaires) et ses actions (locomotrices ou non locomotrices).

Énergie : Force que déploie le corps. Elle est fonction du poids, de la vitesse et de la direction du corps qui se déplace dans le temps et l'espace.

Temps : Élément qui renvoie à la durée, à la pulsation, à la mesure, aux rythmes et à la vitesse du mouvement.

Espace : Élément qui renvoie aux dimensions du lieu, aux trajectoires, aux directions, à l'orientation et aux niveaux où se passe l'action.

Interrelation : Connexion entre diverses composantes (p. ex., deux corps, deux parties du corps, un corps et un objet).

Farandole. Danse populaire provençale exécutée par une file de danseuses et de danseurs qui se déplacent en sautant et en se tenant par la main.

Marche. Danse exécutée par des personnes qui marchent avec une musique au rythme très accentué qui règle leur pas (p. ex., marche nuptiale, marche militaire).

Phrase de danse. Succession de mouvements qui exprime une idée complète.

Ronde. Danse folklorique exécutée en cercle fermé et accompagnée d'une chanson avec ou sans musique instrumentale.

Séquence. Suite ordonnée et rythmée en danse.

Musique

Berceuse. Toute chanson ou rythme doux pour endormir un enfant en le berçant.

Blanche. Note représentée par un ovale blanc attaché à une hampe; elle vaut la moitié d'une ronde*.

Canon. Imitation, par une partie vocale ou instrumentale, d'un thème musical qui vient d'être énoncé (canon à deux voix, trois voix, plusieurs voix).

Chanson folklorique. Chanson reliée aux traditions, aux usages et à l'art populaire d'un pays ou d'une région.

Chiffre indicateur (ou chiffrage). Deux chiffres sous forme de fraction, placés au début de la portée* et servant à préciser la composition des mesures.

Clé de fa. Signe placé au début de la portée* et qui donne son nom à la note située sur la 4^e ligne de la portée.

Clé de sol. Signe placé au début de la portée* et qui donne son nom à la note située sur la 2^e ligne de la portée.

Croche. Note représentée par un ovale noir attaché à une hampe munie d'un crochet; elle vaut la moitié d'une noire, soit un demi-temps.

Demi-pause. Silence qui correspond à la durée d'une blanche.

Double croche. Note représentée par un ovale noir attaché à une hampe munie de deux crochets; elle vaut la moitié d'une croche*, soit un quart de temps.

Demi-soupir. Silence qui correspond à la durée d'une croche*.

Éléments clés

Hauteur : Caractéristique des sons qui permet de les distinguer comme étant aigus, moyens ou graves.

Durée : Élément temporel de la musique. La durée fait référence aux sons longs et courts, à la pulsation, à la formule rythmique et au tempo.

Intensité : Élément qui donne au son ses qualités de force : doux, moyen, fort.

Timbre : Élément décrivant la qualité d'un son (sa couleur) (p. ex., sonorité d'un instrument, d'une voix, des sons dans la nature ou à la ville).

Forme. Agencement de structures musicales. Le canon*, de forme AB (refrain, couplet), et le rondo*, de forme ABACA (refrain, couplet, refrain, couplet différent, refrain) sont des exemples de formes.

Gamme. Échelle de sons. La plus souvent utilisée dans la musique occidentale est constituée de sept notes.

Marche. Air, chanson de marche, dont le rythme très accentué peut régler le pas d'une troupe ou d'un groupe de marcheurs.

Noire. Note représentée par un ovale noir attaché à une hampe; elle vaut la moitié d'une blanche*.

Pause. Silence qui correspond à la durée d'une ronde*.

Phrase (phrase musicale). Succession de notes qui forme un sens plus ou moins achevé et qui se termine par un repos.

Phrasé musical. Indique la façon d'exécuter la pièce.

Poème symphonique. Genre musical sans forme particulière, écrit pour un orchestre symphonique et inspiré par un sujet littéraire.

Pointé. Note ou silence dont la durée est augmentée de moitié.

Portée. Échelle de 5 lignes horizontales (et 4 interlignes) sur lesquelles on place les notes, les silences, les clés, les symboles d'altération et les nuances.

Quart de soupir. Silence qui correspond à la durée d'une double croche*.

Ronde. Note représentée par un ovale blanc qui vaut deux blanches* ou quatre noires*.

Rondo. Air musical à reprises, avec alternance d'une phrase principale (refrain) et d'épisodes secondaires chaque fois différents (couplets); le rondo est de forme* ABACA.

Soupir. Silence qui correspond à la durée d'une noire*.

Triolet. Trois notes d'égale valeur à jouer dans le temps de deux notes.

* **Voir la définition**

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.



Imprimé sur du papier recyclé

08-024

ISBN 978-1-4249-8063-5 (imprimé)

ISBN 978-1-4249-8064-2 (PDF)

ISBN 978-1-4249-8065-9 (TXT)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009